

PAROLES DE FEMMES – LE RELAIS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



association de lutte
contre les violences
conjugales et promotion
de l'égalité entre les femmes
et les hommes



Maison des Femmes



Relais de Sénart



Paroles de Femmes

Siège social et établissement Relais de Sénart : 27 rue de l'Etang 77 240 Vert-Saint-Denis

Tel partenaire : 01.64.89.76.43 Tel public : 01.64.89.76.40 mail : antenne.senart@parolesdefemmes-lerelais.fr

Établissement Maison des Femmes – le Relais : 5 avenue du Général de Gaulle 77 130 Montereau Fault Yonne

Tel partenaire : 01.60.96.95.95 Tel public : 01.60.96.95.94 mail : antenne.sud77@parolesdefemmes-lerelais.fr

Établissement Paroles de Femmes : Maison de la formation et de l'emploi – 11 avenue du Noyer Lambert 91300 Massy Tel : 01.60.11.97.97 mail : antenne.91@parolesdefemmes-lerelais.fr

Association loi 1901 – Organisme de formation N°11 77 0401977 – agrément CHRS et agrément ASLL/FSL

LE RAPPORT MORALE DE LA PRÉSIDENTE

Dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire, 113 femmes ont été victimes de la violence de leur conjoint ou ex-conjoint en 2021, 113 morts injustes, 113 morts de trop.

7 000 femmes et enfants ont été hébergé.e.s et 40 000 femmes et enfants ont accompagné.e.s par les 73 associations adhérentes à la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF).

Mais la lutte contre ces violences s'est aussi intensifiée au niveau national avec :

- ↳ L'extension des horaires du 3919, accessible 24h/24 et 7j/7 depuis le 31.08.2021 ;
- ↳ 100 000 appels pris en charge par le 3919

Quant à Paroles de Femmes- Le Relais, et en dépit de la nécessité pour les équipes de composer au quotidien avec la pandémie pour poursuivre les activités auprès des publics (femmes, enfants, professionnel.le.s et jeunes), l'activité a été intense :

- ↳ Développement des places d'hébergement en Essonne (10 places CHU pérennisées et 6 places ALT ouvertes) comme en Seine et Marne (13 places ALT) ;
- ↳ Obtention de l'agrément pour Domiciliation pour le territoire de l'Essonne ;
- ↳ Formalisation du projet associatif et rédaction des projets d'établissement ;
- ↳ Renégociation de l'accord sur le temps de travail ;
- ↳ Négociation et signature du premier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'Etat pour 2022/2026.

En 2022 il conviendra de poursuivre le travail de structuration des moyens généraux en dotant l'association de progiciels et de process adaptés (RH, comptabilité...).

Il s'agira aussi de traiter la problématique prégnante des locaux trop exigus qui ne favorisent pas la qualité de vie au travail alors même que l'association est régulièrement sollicitée pour étendre ses activités et ses dispositifs d'hébergement, du fait de la reconnaissance accrue des savoirs faire de ses collaborateurs.

Cette introduction au rapport d'activité est, enfin, l'occasion de remercier l'ensemble des personnels sous la conduite de ses Directrice Générale et Directrice des établissements pour le travail accompli ainsi que les administrateurs, au premier rang desquels les membres du Bureau pour leur investissement.

SOMMAIRE

Association « PAROLES DE FEMMES – LE RELAIS »

Un peu d'histoire	6
Les Ressources Humaines.....	9
Les Ressources Financières.....	17
L'Activité des établissements et services 2021.....	21
Les Perspectives 2022.....	22

Territoire de l'ESSONNE

Les Ressources Humaines.....	23
Les Ressources Financières	25
CHAPITRE I – Dispositifs d'accompagnement Hors Hébergement.....	28
A. Typologie des femmes accompagnées.....	28
B. L'Écoute téléphonique.....	30
C. Accompagnement spécialisé : Permanence AEO et permanence Accueil de Jour.....	30
CHAPITRE II – Dispositifs Hébergement.....	33
A. Typologie des populations hébergées.....	34
B. Centre d'Hébergement	36
CHAPITRE III – Les interventions transversales aux dispositifs Hors Hébergement et Hébergement.....	37
A. La Reconnaissance du Statut de Victime et l'accès aux droits.....	37
B. Les Actions collectives.....	38
C. Le soutien psychologique	40
CHAPITRE IV – Pôle Ressources	41
A. Actions auprès du Grand Public.....	42
B. La Prévention.....	42
C. La Formation.....	45

Territoire de la SEINE ET MARNE.....

Les Ressources Humaines.....	52
Les Ressources Financières	54
CHAPITRE I – Dispositifs d'accompagnement Hors Hébergement.....	56
A. Typologie des femmes accompagnées.....	56
B. L'Écoute téléphonique.....	59
C. L'Accueil – Écoute – Orientation.....	59
D. Mise en sécurité et Accompagnement spécialisé des femmes.....	61
E. L'Accueil de Jour.....	64
CHAPITRE II – Dispositifs Hébergement.....	67
A. Typologie des populations hébergées.....	67
B. Les Places d'hébergements.....	70
CHAPITRE III – Les interventions transversales aux dispositifs Hors Hébergement et Hébergement.....	72
A. La Reconnaissance du Statut de Victime et l'accès aux droits.....	72
B. Le soutien psychologique.....	73
C. Accompagnement vers l'emploi.....	76
D. Accompagnement des femmes vers le logement.....	78
CHAPITRE IV – Accompagnement vers l'emploi.....	80
A. L'activité ASLL	80
B. Les ménages accompagnés.....	82

CHAPITRE V – Pôle Ressources	82
A. Les Conférences Débat.....	85
B. La Prévention.....	86
C. La Formation.....	88
 Le PÔLE PRÉVENTION – FORMATION.....	94
Les Ressources Humaines.....	96
Les Ressources Financières.....	96
Présentation.....	97
 CHAPITRE I – Les Actions auprès du Grand Public.....	98
 CHAPITRE II – La prévention	99
 CHAPITRE III – La formation.....	107
 CHAPITRE IV – Perspectives 2022 du Pôle Prévention - Formation	114
 LES ANNEXES.....	115
 SIGLES UTILISÉS COMMUNÉMENT.....	117



association de lutte
contre les violences
conjugales et promotion
de l'égalité entre les femmes
et les hommes



Association « PAROLES DE FEMMES – LE RELAIS »

Activités 2021



UN PEU D'HISTOIRE...

Paroles de femmes - Le Relais est né de la fusion entre les associations Solidarité Femmes - Le Relais (77) et Paroles de Femmes 91.

Solidarité Femmes - Le Relais a été créée en 1985, sur la volonté des élus.e.s. par le syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart pour l'accueil des femmes en difficulté et leurs enfants. Elle a été, en premier, un service de la collectivité territoriale puis s'est constituée sous forme associative à la fin des années 90. Depuis l'année 2000, elle fonctionne de façon autonome et s'est spécialisée rapidement dans l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.

Paroles de femmes 91 a été créée à Massy en 1996, à l'initiative de bénévoles militantes pour les droits des femmes, pour accueillir et accompagner les femmes victimes de violences conjugales ; la demande ayant été repérée dans le nord du département de l'Essonne.

Les deux associations ont aussi développé un pôle prévention en direction des jeunes en établissements scolaires afin de prévenir les comportements et violences sexistes et ainsi promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons. **Solidarité Femmes - Le Relais** s'est dotée d'un service formation ayant développé des actions de formation sur la problématique des violences conjugales auprès de différents.e.s professionnels.le.s.

Ces deux associations partageaient des valeurs communes dans la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants ; de plus, elles travaillaient ensemble sur les formations auprès de différents publics en Essonne (professionnelles des maternités de l'Essonne et de Seine et Marne et des professionnelles du département de l'Essonne).

Toutes deux étaient également adhérentes à la FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes) qui gère le numéro d'écoute nationale le 3919.

Elles participaient en réseau à la mise en place d'actions collectives avec l'ensemble des associations du réseau FNSF de l'Île de France, accueillant des femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants.

Le partage d'activités en commun a facilité le rapprochement entre les deux associations ayant pour finalité de renforcer la gouvernance, de faire perdurer et de développer l'expertise acquise dans le domaine de la lutte contre les violences conjugales ainsi que d'accentuer le développement des actions au service des femmes victimes et de leurs enfants.

L'association Paroles de Femmes 91 et l'association Solidarité Femmes - Le Relais (77) ont fusionné au 1er janvier 2019 pour devenir Paroles de Femmes - Le Relais.

C'est maintenant une Association inter départementale dont les 3 établissements :

- **Le Relais de Sénart** à Vert-Saint-Denis,
- **Maison des Femmes – Le Relais** à Montereau-Fault-Yonne,
- **Paroles de Femmes** à Massy,

permettent d'intervenir sur la moitié sud du département de la Seine et Marne et à Massy sur le nord-ouest et le sud du département de l'Essonne.

L'OBJET DE L'ASSOCIATION, mentionné dans les statuts, est : « L'Association a pour objet de lutter contre les violences faites aux femmes en particulier les violences conjugales et de favoriser la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ses objectifs généraux sont :

- Ecouter, accompagner dans leur reconstruction identitaire, héberger les femmes et les enfants victimes de violences ;
- Mener des actions de formations et de prévention pour contribuer à faire évoluer les lois et les mentalités, afin de promouvoir une société plus égalitaire entre les femmes et les hommes.

L'association a également pour objet l'accompagnement social lié vers le logement pour tout ménage en difficulté (par la réalisation de mesures d'accompagnement social lié au logement – ASLL).

Ses missions s'exercent en Essonne et en Seine et Marne et pourront se développer sur d'autres territoires, en fonction des besoins et sollicitations. »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de Paroles de Femmes – Le Relais est composé au maximum de 15 membres (liste jointe en annexe) élu.e.s pour 3 ans.

Le Bureau, dont la liste est jointe en annexe, est une émanation du Conseil d'Administration, il est composé :

- D'un-e Président-e, d'un-e Trésorier-e, d'un-e Secrétaire

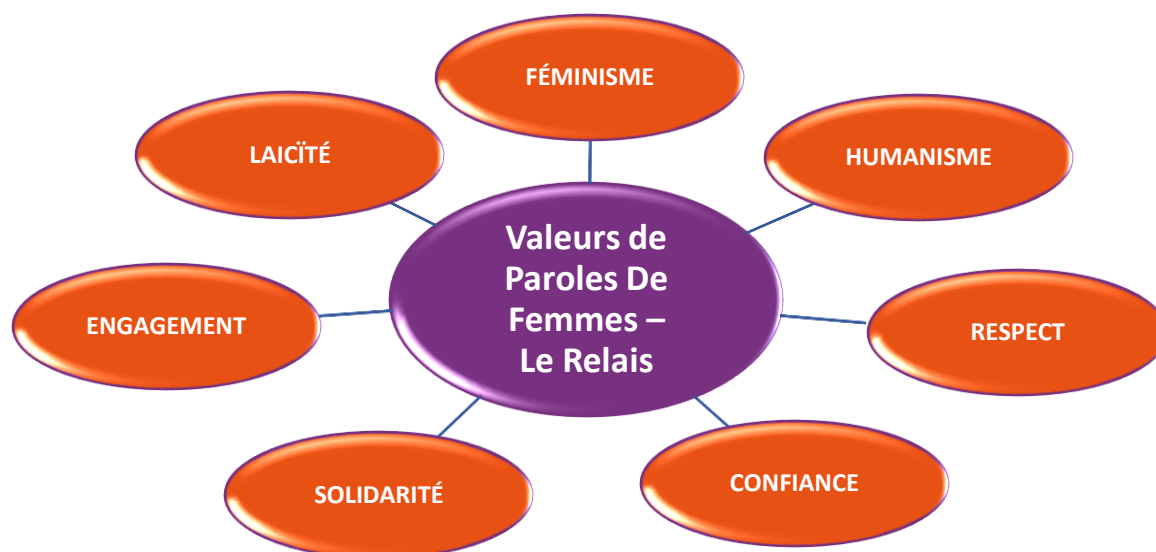
Et éventuellement,

- D'un-e Vice-Président-e, d'un-e Trésorier-e adjoint-e, d'un-e Secrétaire adjoint-e.

Les **ACTIVITÉS** de chaque établissement sont :

- ✓ En direction des femmes victimes de violence conjugale :
 - Écoute téléphonique,
 - Accueil écoute orientation,
 - Accueil de jour,
 - Mise en sécurité,
 - Hébergement (urgence, ALTHO*, CHRS*, ASE*, ALT),
- ✓ En direction des enfants co-victimes de violence conjugale :
 - Accompagnement spécifique des enfants
- ✓ En direction des familles en difficulté :
 - Accompagnement social lié au logement*.
- ✓ En direction des partenaires :
 - Actions d'information,
 - Sessions de sensibilisation et de formation
- ✓ En direction des jeunes :
 - Actions de préventions des comportements et violences sexistes

LES VALEURS DE L'ASSOCIATION, partagées par le Conseil d'Administration et l'équipe, constituent le fondement des actions.



**l'Essonne n'est pas concernée*

Ces valeurs sous-tendent notre organisation et se déclinent dans nos pratiques avec les femmes, les enfants, les partenaires, ainsi que dans le mode de management de l'équipe.

Ainsi, elles se retrouvent dans la manière d'accueillir, d'entendre, d'accompagner, de transmettre et d'être.

LA CULTURE COMMUNE partagée au sein de l'équipe, est fondée sur l'analyse sociétale de la violence conjugale.

Convaincu.e.s que ces violences ne constituent pas un héritage inéluctable, que les mentalités peuvent et doivent changer ; c'est dans cette perspective que les activités sont présentées dans ce rapport.

**C'est par l'appropriation de cette culture commune,
Le partage des mêmes valeurs,
Que l'on peut affirmer
Que Paroles De Femmes – Le Relais
Est une Association militante, féministe,
Qui lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes
Et contre les violences faites aux femmes,
En particulier les violences conjugales
Avec un savoir-faire et un savoir être spécifiques.**

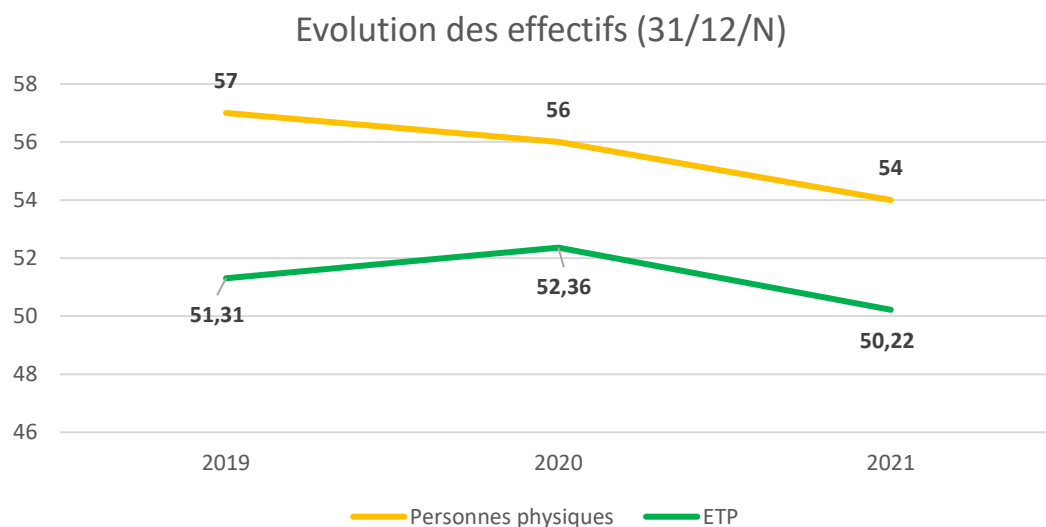
Les Ressources Humaines

L'année 2021 a été marquée par différentes actualités RH : la mise en place d'un nouveau logiciel de paie, la négociation de l'accord temps de travail, une gestion des ressources humaines impactée par la crise sanitaire toujours présente avec des ajustements récurrents (télétravail, isolement...). Une grève nationale à l'appel des fédérations et organisations syndicales du secteur médico-social le 7 décembre a été très suivie par les équipes de l'Association sur l'ensemble des établissements.

Toutes les équipes se sont mobilisées au quotidien faisant preuve d'adaptabilité, polyvalence et envie.

✓ **L'évolution du personnel** : au 31 décembre 2021, l'Association est composée de 54 salarié.e.s pour 50.22 ETP. La baisse constatée au 31.12 par rapport à 2020 s'explique par des vacances de poste. Sur l'établissement de Massy, un poste de psychologue à 0.60 ETP est à pourvoir depuis août 2021 en raison d'une démission. Sur Vert-Saint Denis, à la suite du départ à la retraite de l'agente de ménage (1 ETP), la prestation a été externalisée quelques mois avant le recrutement d'une nouvelle agente prévu en janvier 2022 (0.80 ETP).

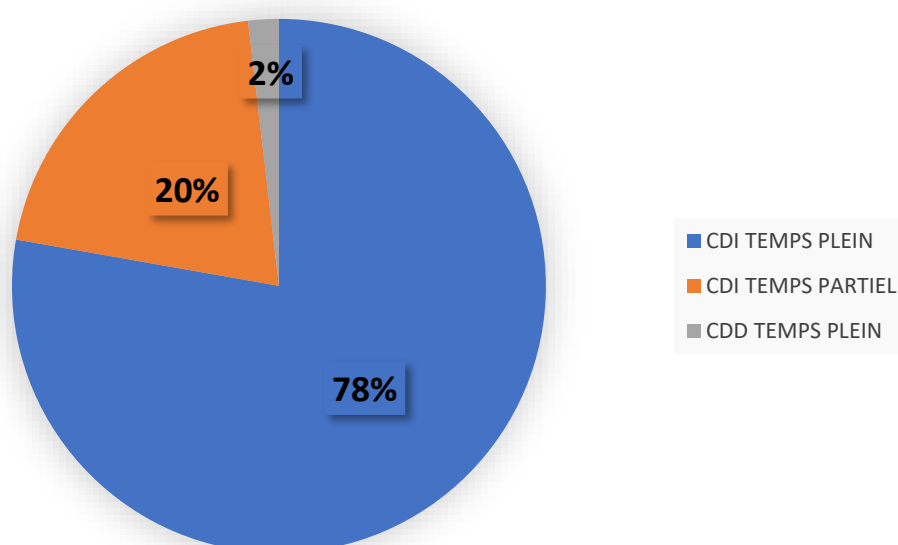
Enfin, sur les 2 établissements seine et marnais, les départs des TISF en poste (1 ETP par établissement) ont induits une réflexion sur les profils à recruter pour les remplacer, en lien avec les besoins du public accompagné notamment sur la question de l'accompagnement des enfants et de la parentalité. Il a ainsi été décidé de créer 2 postes d'éducateur.rice de jeunes enfants (0.80 ETP sur chaque établissement) et un poste de maître.sse de maison commun aux 2 établissements (0.50 ETP sur chacun).



✓ **La répartition du personnel (types de contrat, fonctions et catégories socioprofessionnelles) :**

Au 31 décembre 2021, 98% des salarié.e.s de l'Association sont en CDI. Une salariée est en CDD, sur l'établissement de Montereau-Fault-Yonne, dans le cadre d'un remplacement de congé parental (0.50 ETP) et du projet d'accueil de jour itinérant (0.50 ETP).

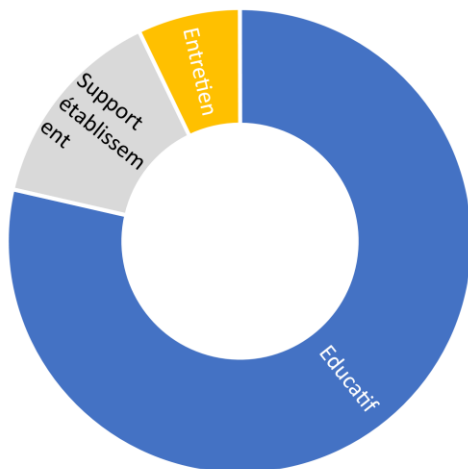
Répartition de l'effectif par types de contrat



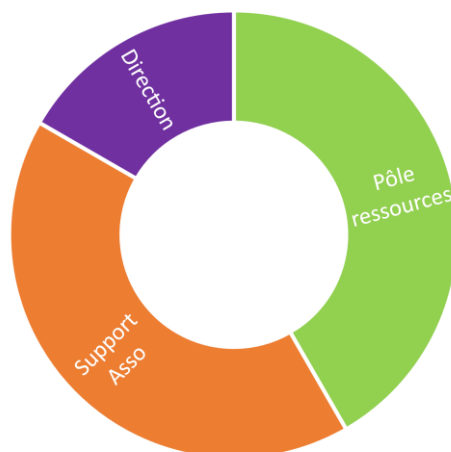
Les fonctions « établissements », directement en lien avec l'accompagnement des femmes victimes de violences et leurs enfants représentent **78% des effectifs de l'Association**. Au sein des 3 antennes, les fonctions psycho-socio-éducatives sont largement représentée avec 61% des effectifs. Elles sont appuyées au quotidien par les fonctions supports des établissements (assistante technique, secrétaire accueil...) et les fonctions en charge de l'entretien des hébergements pour respectivement 11% et 6 % des effectifs.

Les fonctions « siège » incluent les fonctions supports (Comptabilité, RH, Economat), la Direction ainsi que le pôle ressources (prévention et formation). Elles représentent 22% de l'effectif associatif (9.25% pour les supports, 9.25% pour le pôle ressources et 3.5% pour la direction).

Répartition des effectifs "établissements" par fonctions (en nombre de pers. au 31/12/2021)

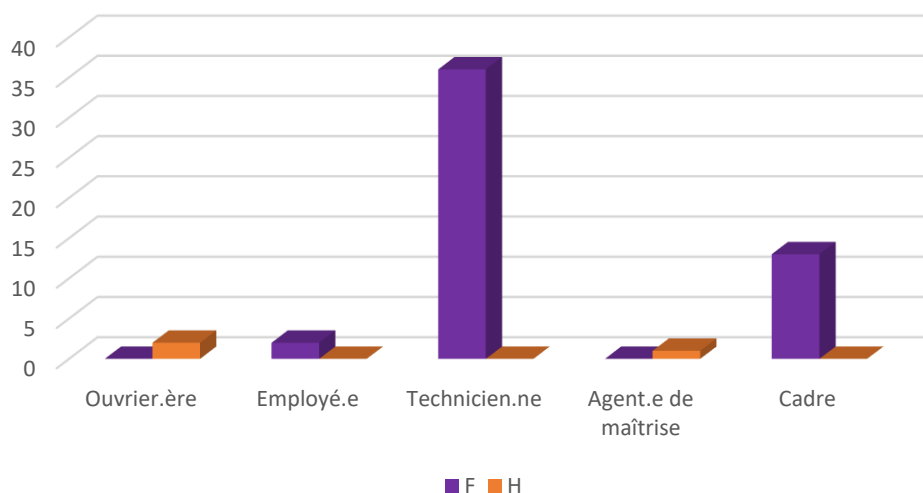


Répartition des effectifs "siège" par fonctions (en nombre de pers. au 31/12/2021)



66% des effectifs appartiennent à la catégorie socio-professionnelle « technicien.ne » dans laquelle sont regroupées principalement les fonctions éducatives. 24% des salarié.e.s occupent des fonctions cadres : direction, cheffes de service éducatif, responsable de service (RH, finance), cheffes de projets (prévention, formation), psychologues.

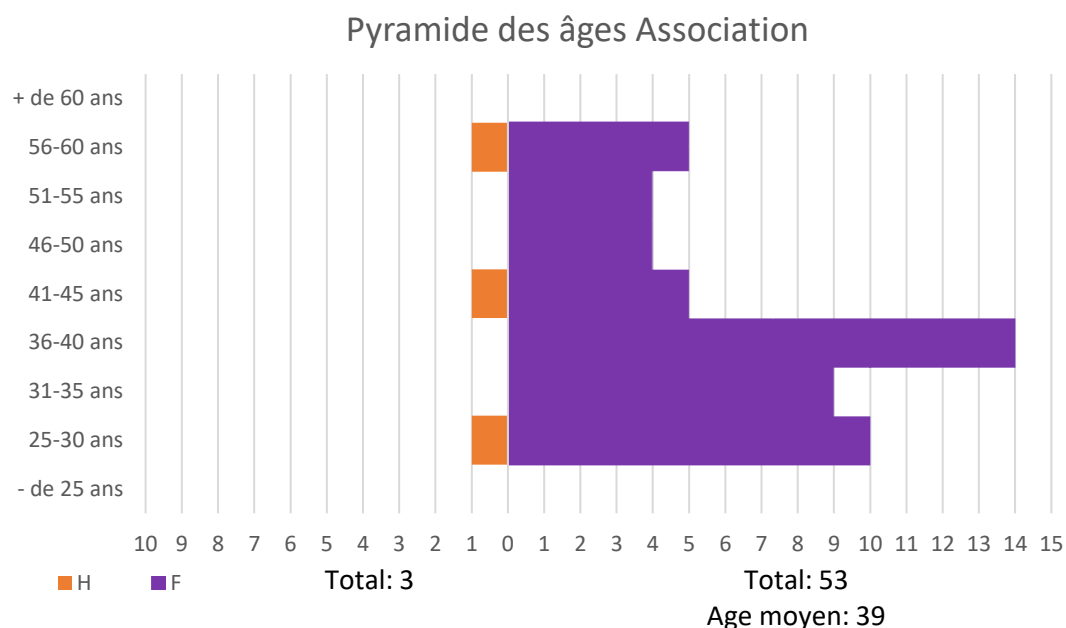
Répartition de l'effectif par catégories socioprofessionnelles



✓ Pyramide des âges et Ancienneté :

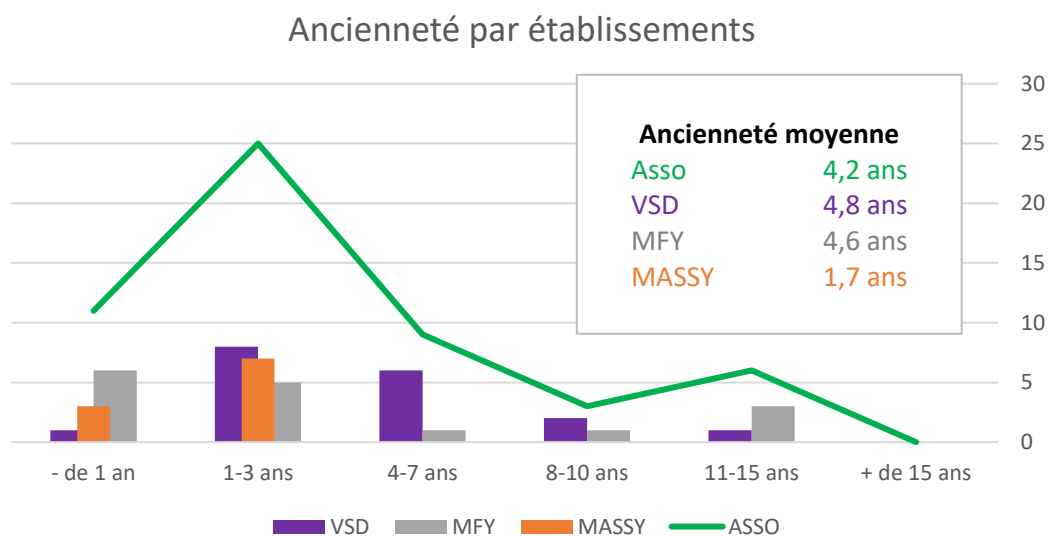
La pyramide des âges de l'Association est plutôt équilibrée. 74% des salarié.e.s ont moins de 45 ans. Il est à noter que 9% des effectifs ont plus de 55 ans. Tout comme l'an dernier, il n'y a pas d'alerte particulière sur ce point, les salarié.e.s sur cette tranche d'âge étant réparti.e.s sur l'ensemble des sites/fonctions. Lors des entretiens

professionnels de ces salarié.e.s, la question de l'anticipation du départ à la retraite sera abordée dans le cadre de la GPEC.



68% des effectifs de l'Association a une ancienneté de moins de 4 ans. Cela est caractéristique des difficultés rencontrées par les professionnels. les de l'accompagnement social en général (fatigue professionnelle, manque de reconnaissance financière liée aux dispositions conventionnelles...). Néanmoins, au sein de l'Association 11% des salarié.e.s sont présent.e.s depuis plus de 10 ans.

Sur l'établissement de Massy, comme l'an dernier la totalité des salarié.e.s a une ancienneté comprise entre 0 et 3 ans. Néanmoins, l'ancienneté moyenne sur cet établissement tend à s'allonger (1.7 ans en 2021 contre 1.2 ans en 2020) avec une équipe qui se stabilise.

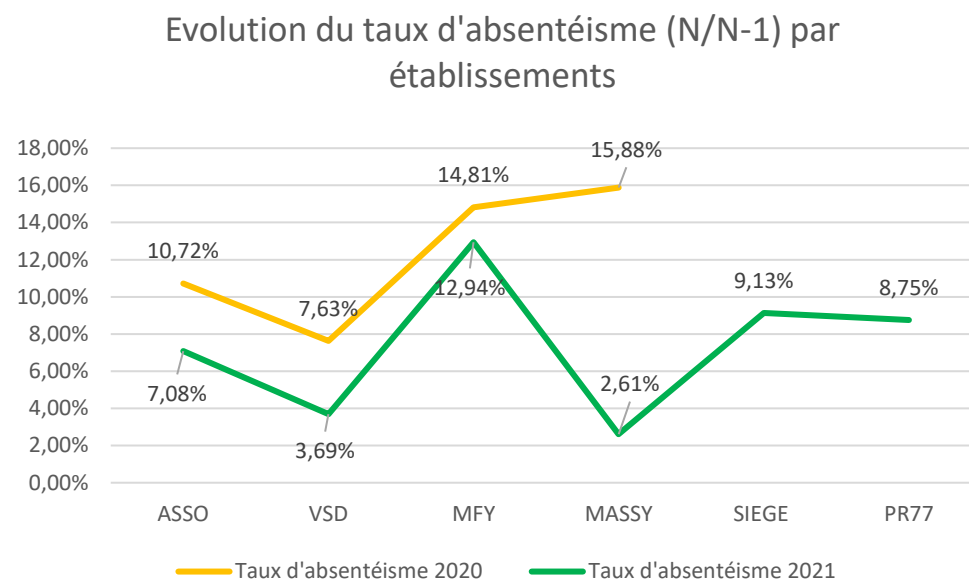


✓ Absentéisme et Turn-over :

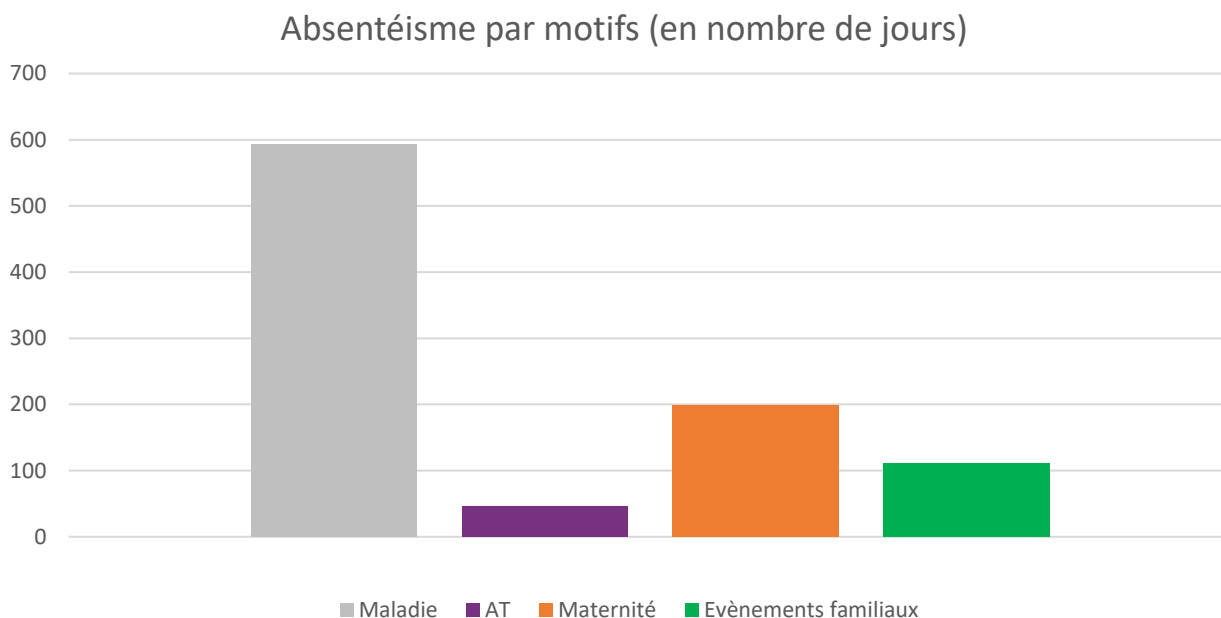
Le taux d'absentéisme est de 7.08% sur l'année 2021. Il est en baisse par rapport à 2020, ceci s'expliquant par l'importance des absences liées à la Covid 19 l'année précédente, et en deçà du taux d'absentéisme moyen dans le secteur social/médico-social (8%). On remarque que le taux d'absentéisme sur l'établissement de Montereau-Fault-Yonne reste élevé. Cela s'explique par plusieurs absences maladie de longue durée ainsi que par une absence pour congé maternité. Le siège et le

pôle ressources 77 enregistre des taux d'absentéisme important (données 2020 non connues pour comparaison). Sur le siège, 2 personnes ont été absentes plusieurs mois pour maladie (dont un état lié à la grossesse) et sur le pôle ressources 1 personne a également été absente pour une longue durée avant son remplacement.

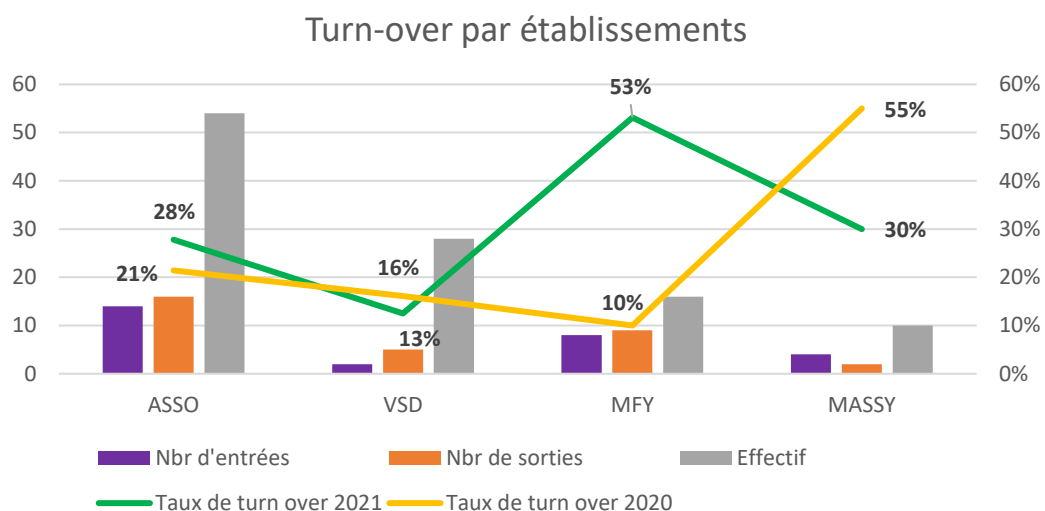
La répartition des arrêts maladie en fonction de la durée s'établit comme suit : - de 3 jours = 32%, de 3 à 7 jours = 44%, de 8 à 30 jours = 19% et de 31 à 90 jours = 5%.



En 2021, 4 accidents du travail sont à déplorer (2 sur Vert Saint Denis et 2 sur Montereau-Fault-Yonne). Dans 3 cas sur 4, ils sont liés au port de charges. Ils ont entraîné des arrêts de travail de 5 à 17 jours.



En 2021, un peu plus d'1/4 des effectifs ont été renouvelés sur l'Association. Ce taux de turn-over important par de nombreux départs sur l'établissement de Montereau-Fault-Yonne et par de grandes difficultés à pourvoir les postes vacants.



✓ Formation professionnelle :

En 2021, 83% des salarié.e.s ont suivis au moins une formation.

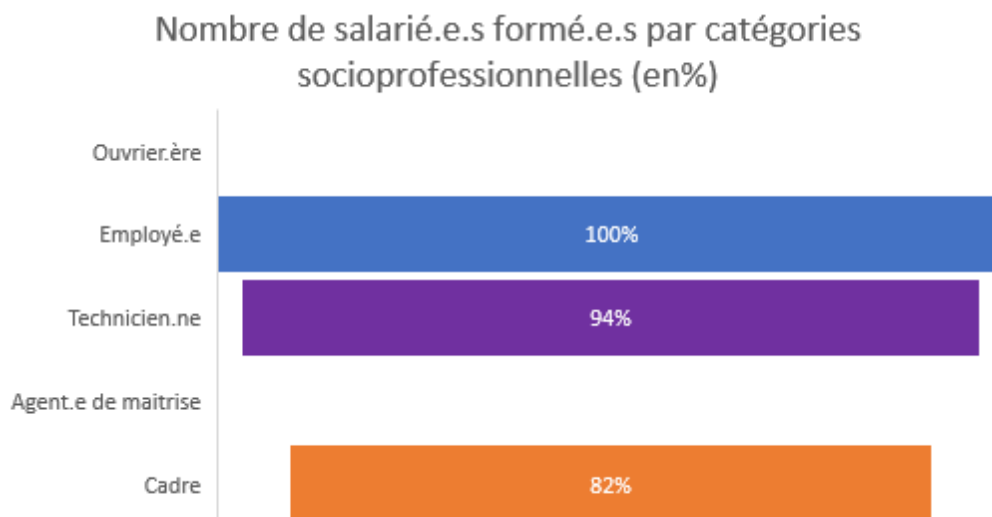
La quasi-totalité des équipes socio-éducatives a suivi une formation sur diverses thématiques : accompagnement des enfants, génogramme, ethnopsychiatrie, estime de soi...

Les équipes ont été formées au risque incendie sur chacun des établissements.

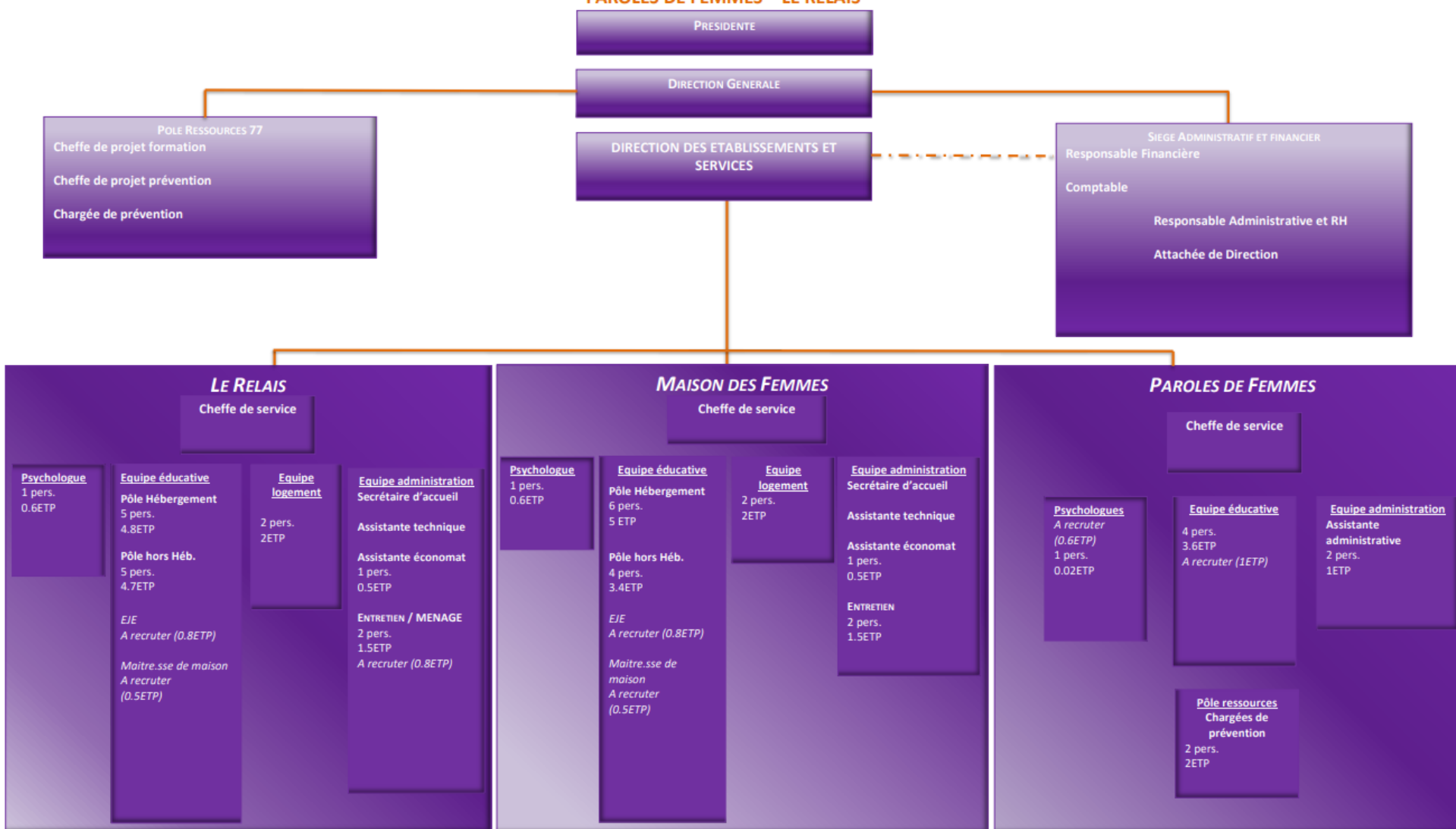
Les dépenses de formation s'élèvent à 19 000 €.

126 heures de formations internes ont été dispensées par la cheffe de projet formation.

Hors formations obligatoires, la durée moyenne de formation par personnes formées est de 22.5 h.



ORGANIGRAMME A JOUR 31/12/2021
PAROLES DE FEMMES – LE RELAIS



Les Ressources Financières

La diversité des actions menées par Paroles de Femmes - Le Relais et leur complémentarité se retrouvent dans les modes de financement des activités de l'Association.

✓ Analyse globale du compte de Résultat

Le compte de résultat de l'exercice présente un **excédent** associatif de **196 122 €**.

Résultat Relais de Sénart (77)	Résultat Maison des Femmes (77)	Résultat Paroles de Femmes (91)
+ 63 434 €	+ 77 502 €	55 186 €

Décomposition du résultat associatif 2021 :

- Total des charges : 3 645 874 €
- Total des produits : 3 841 995 €
- Provisions pour risques : 5 000 €
- Reprises de provisions : 45 259 €

✓ Analyse du compte de résultat par dispositif

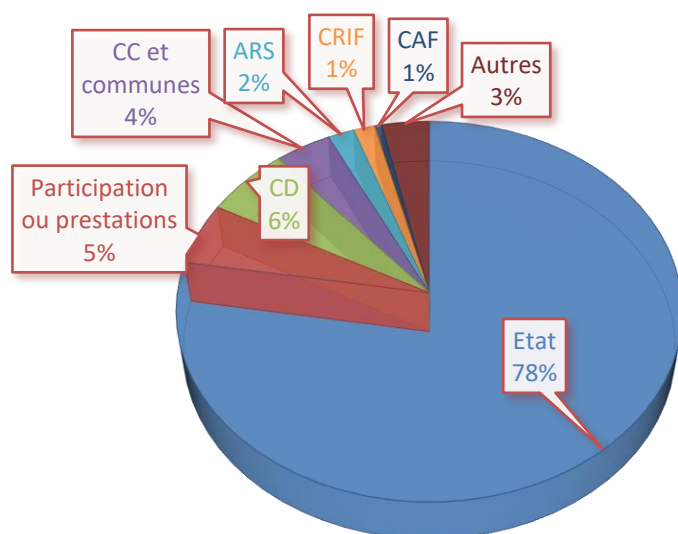
Résultat par dispositif et établissement 2021	Le Relais de Sénart (77)	La Maison des Femmes (77)	Paroles de Femmes (91)
CHRS	- 41 388,00 €	- 2 334,00 €	
ASE	28 029,00 €		
URGENCE	92 411,00 €	67 360,00 €	28 901,00 €
LOGT / ASLL/ALT	- 5 707,00 €	8 869,00 €	- 9 779,00 €
Accompagnement des femmes	49 493,00 €	31 290,00 €	27 397,00 €
Formation	- 138,00 €		
Prévention	- 18 933,00 €		11 422,00 €
Association	- 40 333,00 €	- 27 683,00 €	- 2 756,00 €

✓ Bilan au 31 décembre 2021

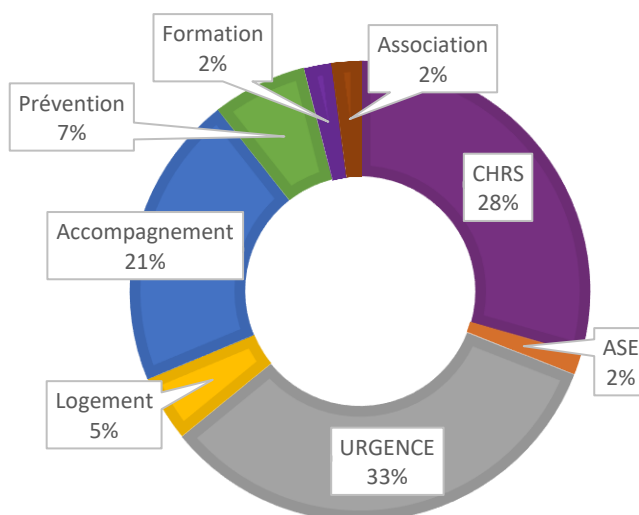
Total du bilan	2 361 860 €
Immobilisations brutes	1 104 047 €
Amortissements cumulés	870 471 €
Créances	267 767 €
Dettes	359 007 €
Disponibilités	1 686 682 €
Valeurs mobilières de placement	170 101 €
Fonds propres	1 712 786 €
Provisions pour risques	47 719 €
Fonds dédiés	16 744 €

✓ Indicateurs 2021

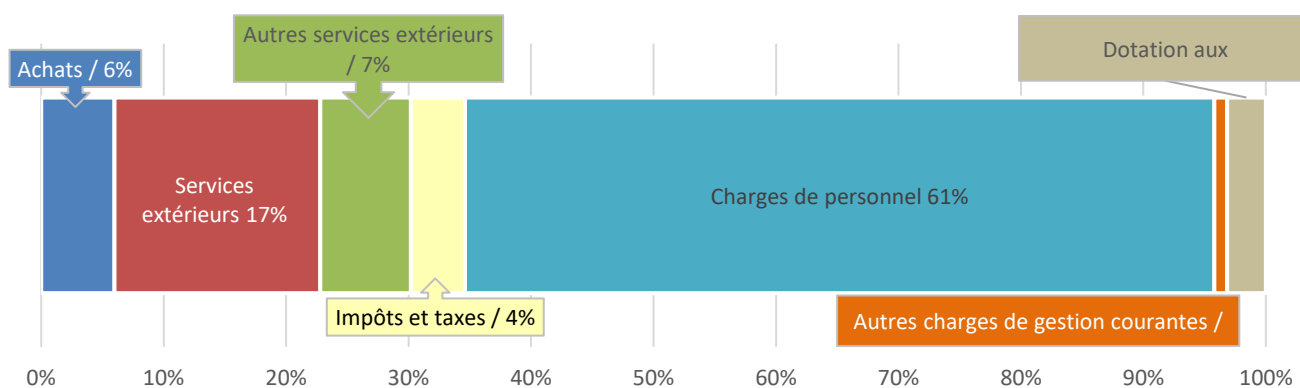
↳ Répartition des ressources par financeurs



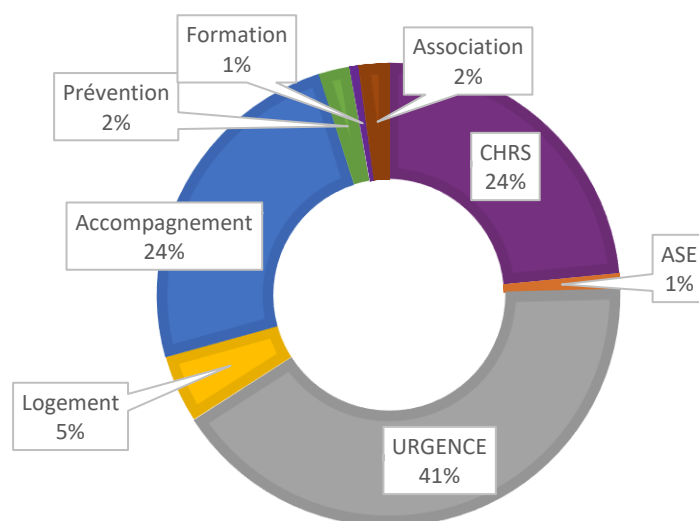
↳ Répartition des ressources par activités



↳ Répartition par classes de dépenses



Répartition des dépenses par activités



La vie associative

LE PROJET ASSOCIATIF :

Un groupe de travail constitué d'administrateur.rice.s ont travaillé à la rédaction du nouveau projet associatif qui a été validé en séance du Conseil d'Administration du 22.10.2022.

Le projet associatif 2021 – 2025 fixe les objectifs suivants :

- ♀ Adapter la structure dans l'objectif d'un meilleur fonctionnement : notamment rechercher des locaux plus adaptés pouvant améliorer l'accueil des femmes et de leurs enfants ;
- ♀ Renforcer la vie associative afin d'assurer la pérennité des actions mises en place grâce à un statut reconnu d'acteurs majeurs (professionnalisme, masse critique, homogénéité et cohérence des engagements, moyens et actions sur un territoire d'intervention en croissance, etc.) ;
- ♀ Développer les missions spécifiques mises en place pour les femmes victimes de violences ; accompagnement, mise en sécurité, hébergement, prévention, formation ;
- ♀ Diversifier les modes d'intervention individuelle et collective : dispositifs, ateliers, etc. ;
- ♀ Favoriser la polyvalence des équipes, le partage de compétence et la mobilité interne ;
- ♀ Développer et/ou renforcer le partenariat avec l'ensemble des acteurs pouvant intervenir auprès des femmes ou enfants victimes de violences ;
- ♀ Développer la reconnaissance de l'Association et sa visibilité sur le territoire par une communication écrite et sa présence dans l'espace public : débats, échanges.
- ♀ Promouvoir l'engagement bénévole pour apporter des compétences spécifiques : intervenir de façon ponctuelle sur des moments forts de l'Association ou sur des projets événementiels ;
- ♀ Promouvoir la participation : recueillir la parole des femmes et des enfants accueillis ;
- ♀ Partager la réflexion avec le réseau FNSF, afin d'être force de propositions auprès des pouvoirs publics et autres partenaires pour la mise en place de réponses adaptées à la problématique des femmes victimes de violence conjugales et à leurs enfants.

LES PROJETS D'ETABLISSEMENT :

Après une année de travail, les projets d'établissement ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 22.10.2022. Afin de procéder à la réécriture de nos projets d'établissement, huit groupes de travail ont été constitués sur les thématiques suivantes : l'AEO, l'hôtel, l'hébergement, le cadre de vie et de travail – Accueil du public, l'accompagnement des enfants et des jeunes, le pôle ressources, la gouvernance et la dirigeante, les modalités d'accompagnement et le partenariat. La démarche a été encadrée par une chargée de projet et le COPIL avec l'assistance d'un intervenant extérieur (URIOPSS IDF). Huit axes de travail ont été arrêtés qui se déclinent en huit actions : 1- Évolution du public accueilli ; 2- Adapter les modalités d'accompagnement aux besoins des usagers ; 3- Approfondir l'accompagnement des enfants et des jeunes ; 4- Améliorer les conditions d'hébergement ; 5-Développer le partenariat ; 6- Management et politique RH ; 7- Moderniser les fonctions supports ; 8- Développer le pôle Ressources.

LE CPOM :

Tout au long de l'année 2021, la Direction générale accompagnée du service financier ont travaillé en collaboration avec la DDETS pour la mise en place d'un CPOM, qui a été signé le 28.12.2022.

LA CERTIFICATION QUALIOP :

L'ensemble des intervenant.e.s du service formation ont travaillé pour répondre aux impératifs de la certification Qualiopi.

Ce travail a permis de **créer/améliorer les outils** : grille d'analyse des besoins du commanditaire, le règlement intérieur validé par le Conseil d'Administration, les fiches de présentation des lieux de formation, les questionnaires d'évaluation des compétences acquises, la grille de bilan de formation ; **ainsi que les procédures en place** : le suivi des abandons-réclamations-dysfonctionnements, l'accueil de personnes porteuses de handicap, l'organisation du classement des documents sur le nouveau serveur)

LA DOMICILIATION :

Un dossier sollicitant un agrément pour la domiciliation au bénéfice des femmes victimes de violences résidentes sur le département de l'Essonne a été déposé. Par arrêté de la Préfecture de l'Essonne en date du 1^{er}.03.2021 nous recevons cet agrément.

Nous avons aussi procédé à une demande de renouvellement de ce même agrément pour le territoire de la Seine et Marne (arrêté de la Préfecture de la Seine et Marne du 25.02.2022).

L'OUVERTURE DE NOUVELLES PLACES D'HEBERGEMENT (ESSONNE ET SEINE ET MARNE) :

En Essonne : 10 places de CHU hivernales ont été pérennisées et nous avons créé 6 places ALT.

En Seine et Marne : 6 places ALT ont été créées sur le territoire de la Maison des Femmes et 7 places de types « ALT » pour l'établissement « Le Relais de Sénart »

L'INSCRIPTION DANS UN RÉSEAU PARTENARIAL :

Dans le cadre de notre intervention, Paroles de Femmes – Le Relais travaille en collaboration avec différentes institutions et organismes, sur le plan national, régional et départemental tels que : la Fédération Nationale Solidarité Femmes, l'Union Régionale Solidarité Femmes (la Directrice Générale est membre du Conseil d'Administration et participe régulièrement à des séances de travail thématiques), l'association PIJE pour le transport solidaire des femmes accueillies, le Réseau Périnatif Sud, la Croix Rouge, les commissariats et gendarmeries, le réseau Ville-Hôpital Sud 77 ...



2021 en quelques chiffres

ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE

897 écoutes téléphoniques
dont **223 femmes écoutées en Essonne** et
674 en Seine-et-Marne.



ACCUEIL, ÉCOUTE, ORIENTATION

2267 entretiens pour 687 femmes
dont 1054 entretiens en Seine-et-Marne pour
485 femmes et **1213 entretiens pour 202**
femmes en Essonne.



ACCUEIL DE JOUR

183 femmes et 72 enfants
accueilli-e-s
dont 95 femmes et 72 enfants en
Seine-et-Marne et **88 femmes en**
Essonne.

MISE EN SÉCURITÉ À L'HÔTEL



217 femmes
270 enfants



HÉBERGEMENT

227 places d'hébergement pour
130 femmes et 186 enfants
dont 195 places pour 118 femmes et
168 enfants hébergé-e-s en Seine-et-
Marne et **32 places pour 12 femmes**
et **18 enfants hébergé-e-s en Essonne.**

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

136 femmes accompagnées dans la recherche d'un
logement et 36 femmes relogées.

dont 86% dans le secteur public.



89 femmes et 5 enfants ont été
accompagné-e-s par les
psychologues de l'association au
travers de 420 entretiens.

Dont 66 femmes accompagnées pour
302 entretiens en Seine-et-Marne et
23 femmes accompagnées pour 118
entretiens en Essonne.

FORMATION PRÉVENTION

5783 jeunes ont participé aux
actions de prévention

168 professionnel-le-s ont été
sensibilisé-e-s sur les violences
conjugales et 429
professionnel-le-s formé-e-s



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

99 familles ont été suivies en
accompagnement social lié au logement.

60% des familles en maintien dans les
lieux



40% pour des mesures d'accès au
logement



PAROLESDEFEMMES-LERELAIS

AXE 1 : SUIVI DES PLANS D' ACTIONS DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

L'année 2020 a été mise à profit pour engager les travaux d'écriture des projets d'établissement. L'année 2021 marquera la finalisation de cette écriture et la validation de ces projets et leur mise en œuvre pour les cinq ans à venir.

AXE 2 : MISE EN SÉCURITÉ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

Des réflexions sont à mener au sein de l'équipe et avec la DDETS afin de faire évoluer le dispositif qui a montré ses limites.

AXE 3 : POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'HÉBERGEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

Sur l'Essonne, l'année 2021 a vu la pérennisation des 10 places d'hébergement d'urgence hivernales créées en 2020 et l'ouverture de 6 places ALT.

Tout comme l'année passée et selon les opportunités, le développement de l'établissement de l'Essonne constituera un axe, sous réserve de l'obtention de financements correspondants.

Sur le territoire seine-et-marnais, un projet de création d'une structure d'accueil avec à la clef la création de places est en cours de réflexion avec un bailleur social et la DDETS.

AXE 4 : DÉVELOPPEMENT DU LOGICIEL AGENDA ET SYSTÈME D'INFORMATION

L'adaptation du logiciel DOLIBARR (agenda et système d'information) initié avec la collaboration du prestataire devra être poursuivie en 2022.

AXE 5 : CHANGEMENTS DE LOCAUX

La concrétisation du projet de construction sur Savigny-le-Temple n'ayant pu aboutir pour des questions financières pour l'établissement du Relais de Sénart et le siège, tout comme pour les locaux de la Maison des Femmes de Montereau et de Paroles de femmes sur Massy, nous restons vigilants aux opportunités qui pourraient se présenter.

AXE 6 : RÉORGANISATION DU SYSTÈME COMPTABLE ET DE PAYE

L'Association poursuivra la démarche de réorganisation de sa gestion comptable, financière et de la paye initiée en 2021.

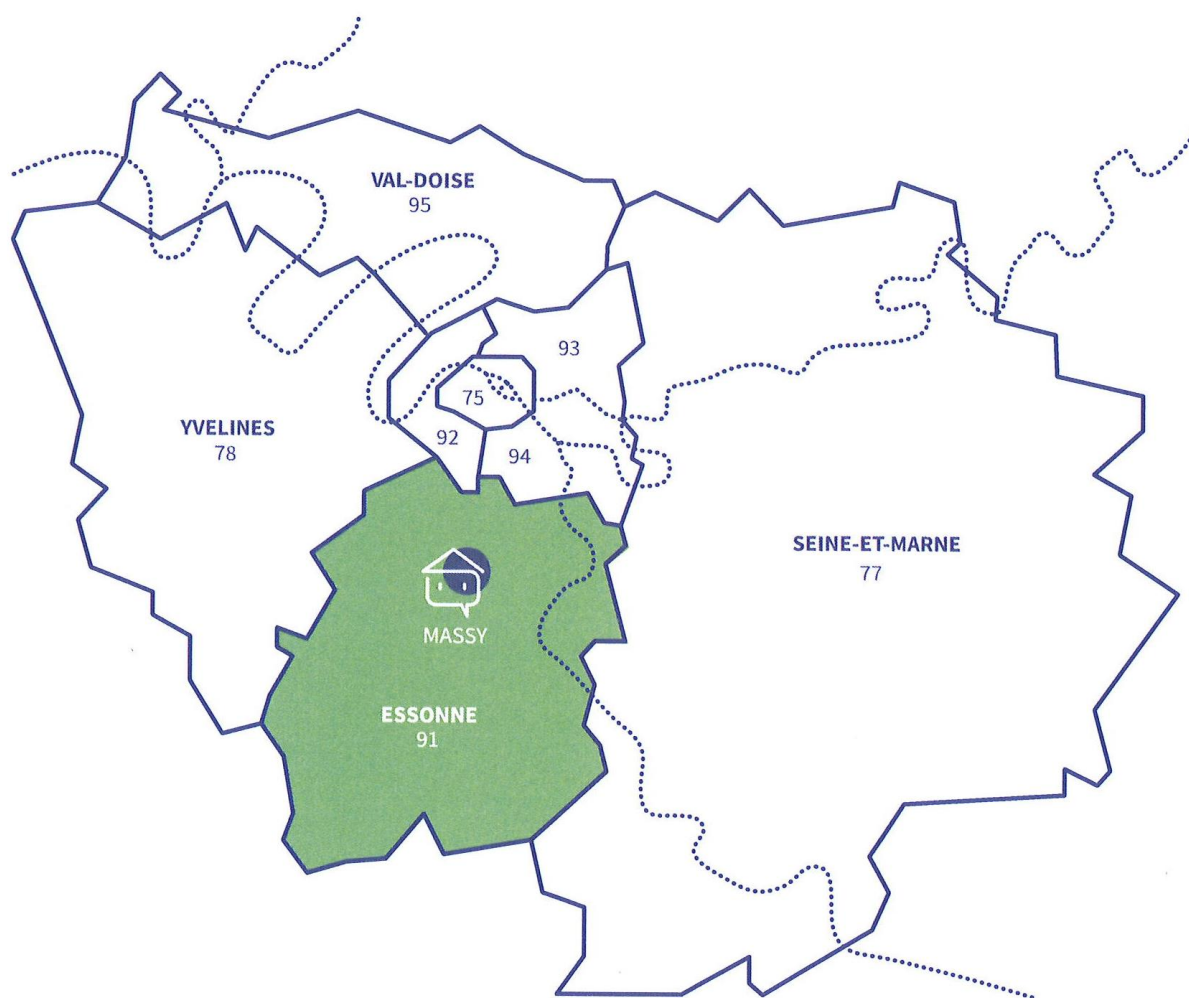


association de lutte
contre les violences
conjugales et promotion
de l'égalité entre les femmes
et les hommes



Territoire de l'ESSONNE

Activités 2021





Crée en 1996, et rattaché à l'association Paroles de Femmes – Le Relais après une fusion en 2019, l'établissement « Paroles de Femmes » est implanté sur la commune de Massy et couvre l'ouest du département de l'Essonne, principalement l'agglomération de Paris-Saclay, ainsi que les communes de l'Etampois et du Dourdannais.

L'établissement couvre un secteur à la fois :

- très urbanisé (dans le nord-ouest), avec la présence de moyens de transport facilitant les déplacements.
- et aussi rural (dans le sud-ouest), qui nécessite de penser les interventions en tenant compte de cette difficulté.

Les missions en direction des femmes victimes de violences se déclinent comme suit :

- Écoute téléphonique,
- Accueil, écoute, orientation ; permanences, sur site ou chez nos partenaires ;
- Accueil de jour,
- Hébergement.

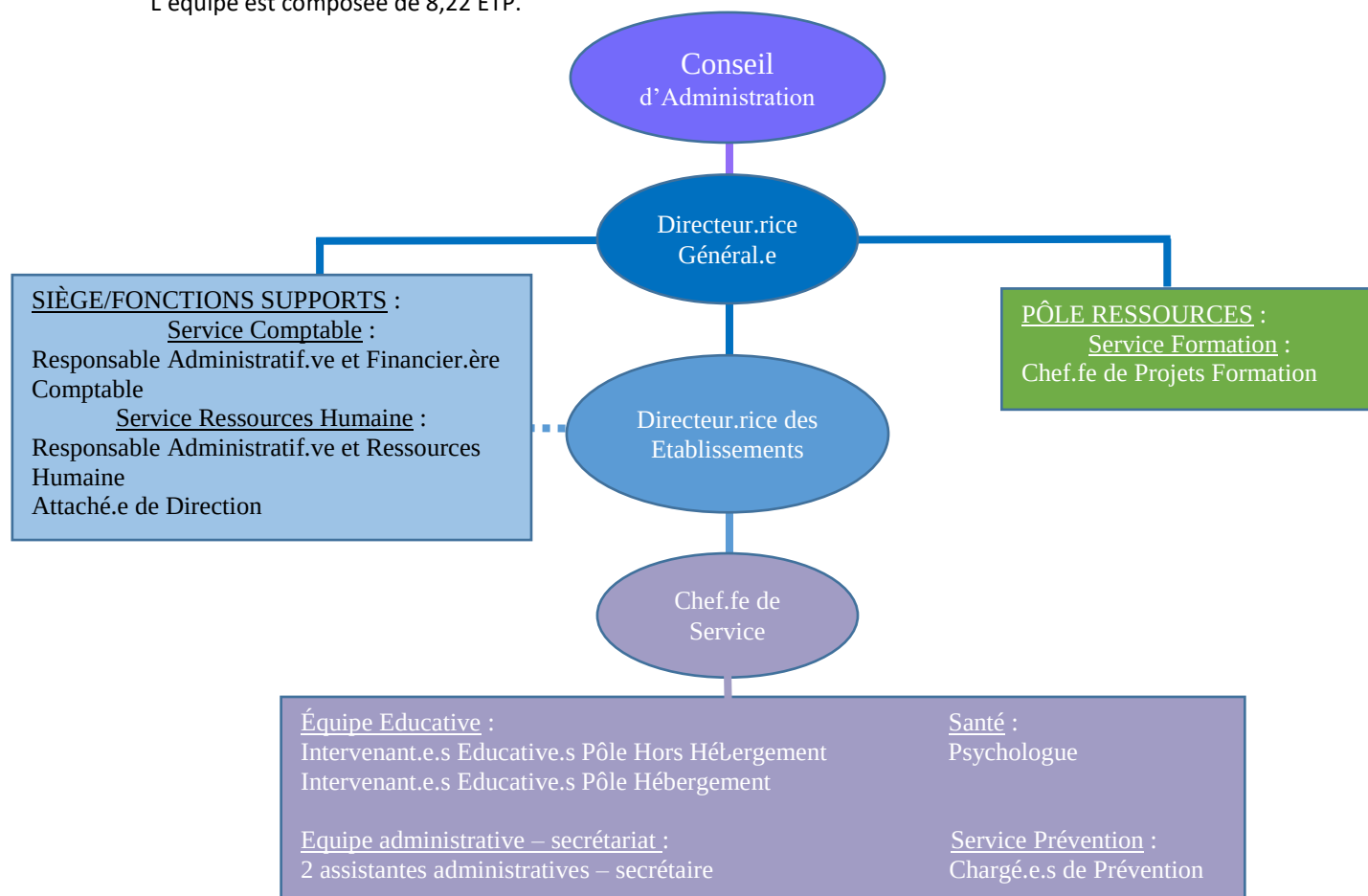
Les missions en direction des partenaires :

- Information,
- Sensibilisation et formations sur les violences faites aux femmes,
- Animation de réseaux.

Les missions en direction des jeunes :

- Actions de prévention des comportements et violences sexistes.

L'équipe est composée de 8,22 ETP.



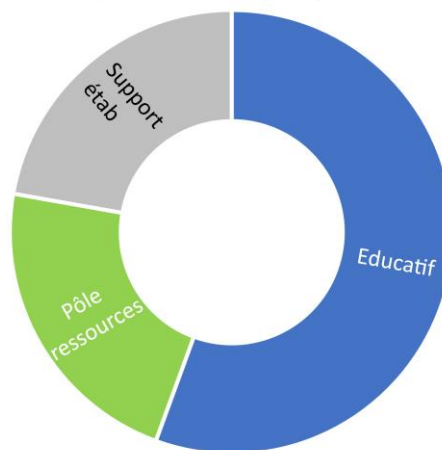
Les Ressources Humaines

✓ **L'évolution du personnel :** au 31 décembre 2021, l'établissement de Massy compte 10 salariées pour 7.62 ETP. Un poste de psychologue (0.60 ETP) est en cours de recrutement. La décision d'augmenter le temps de travail de psychologue a été prise en cours d'année (+0.20 ETP, soit un total de 3 jours par semaine). L'ouverture de places d'hébergement supplémentaire a permis la création d'un poste éducatif, en cours de recrutement au 31 décembre 2021 (1 ETP).

✓ **La répartition du personnel :**

Les fonctions éducatives représentent 54 % de l'effectif de l'établissement (dont une cheffe de service). Elles sont accompagnées au quotidien par 2 assistances administratives (1 ETP au total). 2 chargées de prévention rattachées fonctionnellement au pôle ressources complètent l'équipe essonnienne.

Répartition des effectifs par fonction (en nombre de pers. au 31/12/21)



✓ **Pyramide des âges et Ancienneté :**

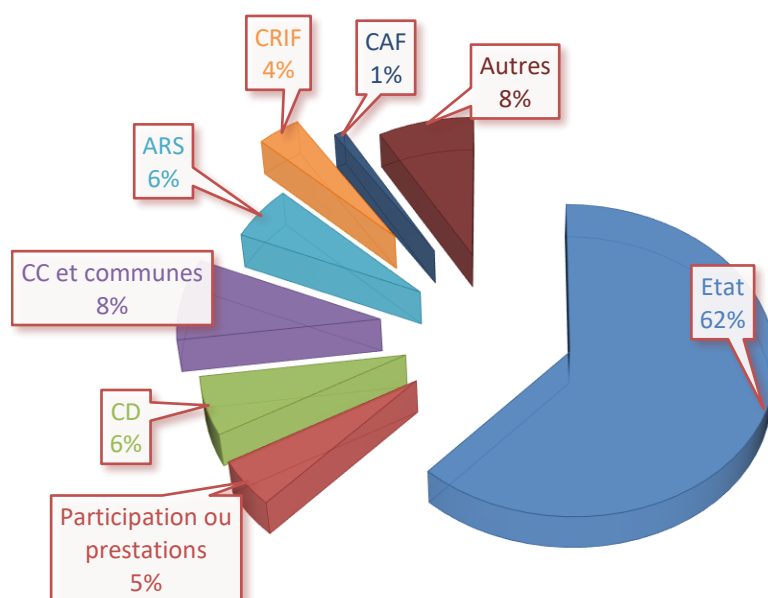
La moyenne d'âge de l'équipe sur Massy est de 40 ans. L'ancienneté moyenne est de 1.7 ans. A noter que l'équipe de l'établissement avait été en grande partie renouvelée au cours de l'année 2020, d'où une ancienneté moyenne basse. Au cours de l'année 2021, l'équipe s'est stabilisée.

✓ **Formation professionnelle :**

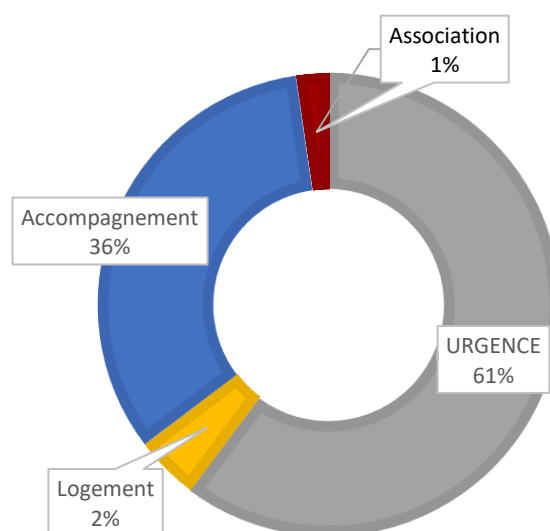
En 2021, 8 salariées ont bénéficié d'au moins une formation, pour un total de 130 heures. 3 salariées de l'équipe socio-éducative ont été formé à l'accompagnement spécifique des enfants, 3 autres ont participé à une formation interne sur la thématique des violences conjugales et 5 personnes ont suivi la formation au risque incendie.

Indicateurs 2021 (sans le pôle ressources)

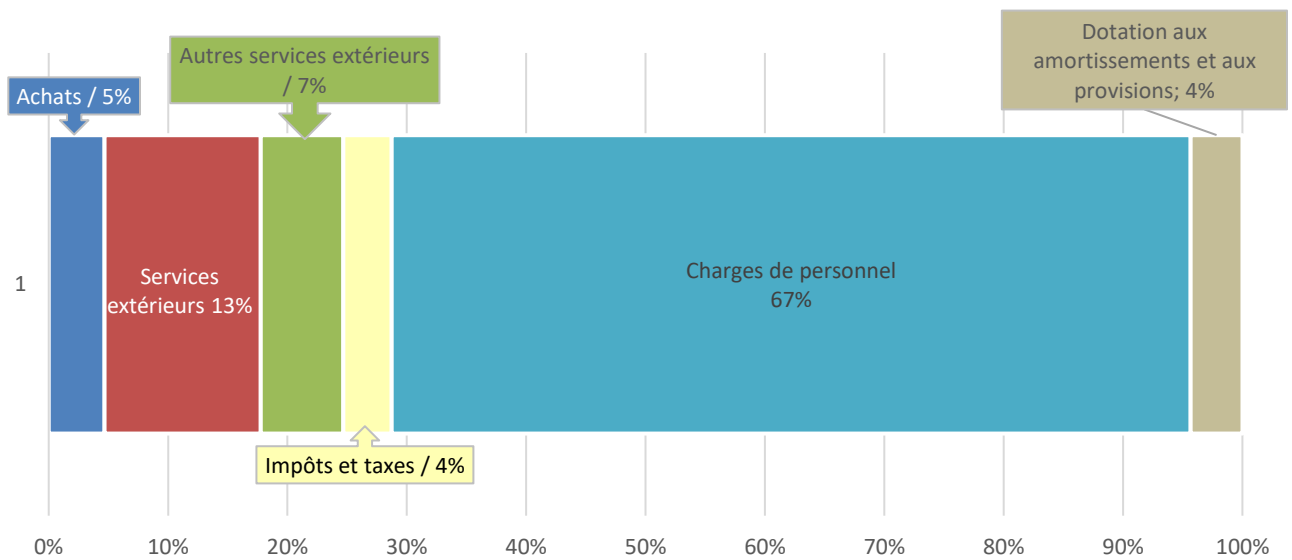
↳ Répartition des ressources par financeurs



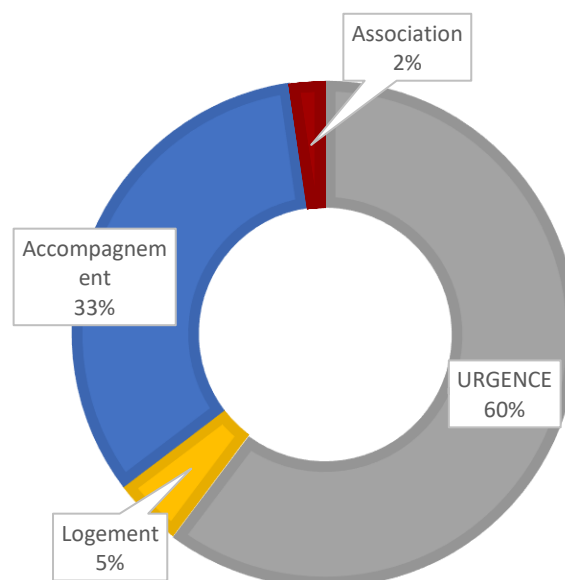
↳ Répartition des ressources par activités



↳ Répartition par classes de dépenses



↳ Répartition des dépenses par activités



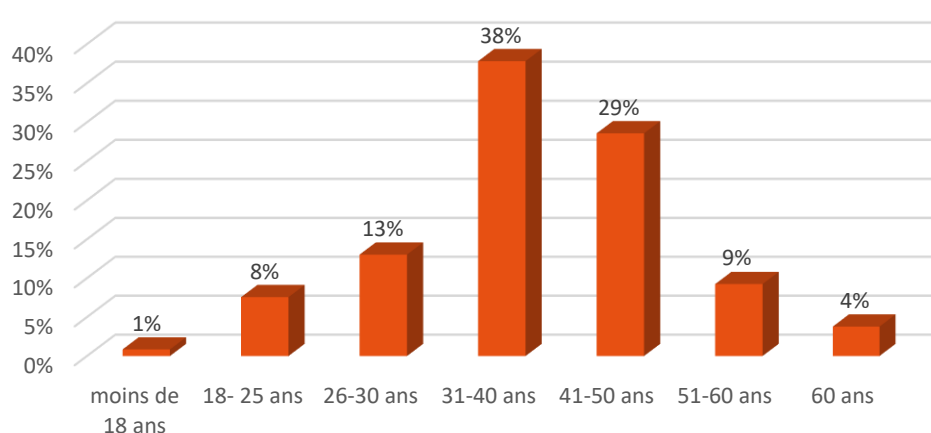
A. Typologie des femmes accompagnées

67% des femmes accompagnées ont entre 31 et 50 ans, la classe d'âge 31-40 ans étant la plus représentée.

Les jeunes femmes de 18 à 25 ans restent un public minoritaire dans notre file active, bien que, selon l'enquête ENVEFF (2000), 20% des violences conjugales concernait les jeunes femmes entre 20 et 24 ans en Ile de France.

Selon, une recherche action du centre Hubertine Auclert (2016), ces jeunes femmes sont souvent « hors radar », c'est-à-dire moins repérées : les jeunes femmes sans enfant et/ou en couple non cohabitant sont encore plus invisibles. Les violences sont également plus minimisées par les victimes de cette tranche d'âge, qui ne se reconnaissent pas dans le vocable de « violences conjugales ».

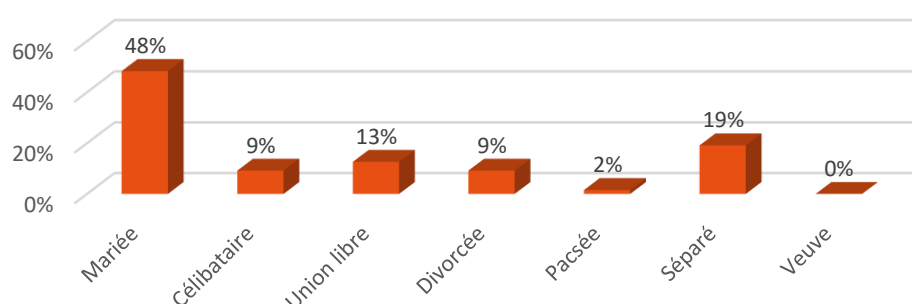
Répartition des femmes par classe d'âge



63% des victimes accompagnées sont en couple.

Plus d'un tiers des femmes accompagnées sont déjà séparées de l'auteur des violences quand elles nous contactent et entament un suivi.

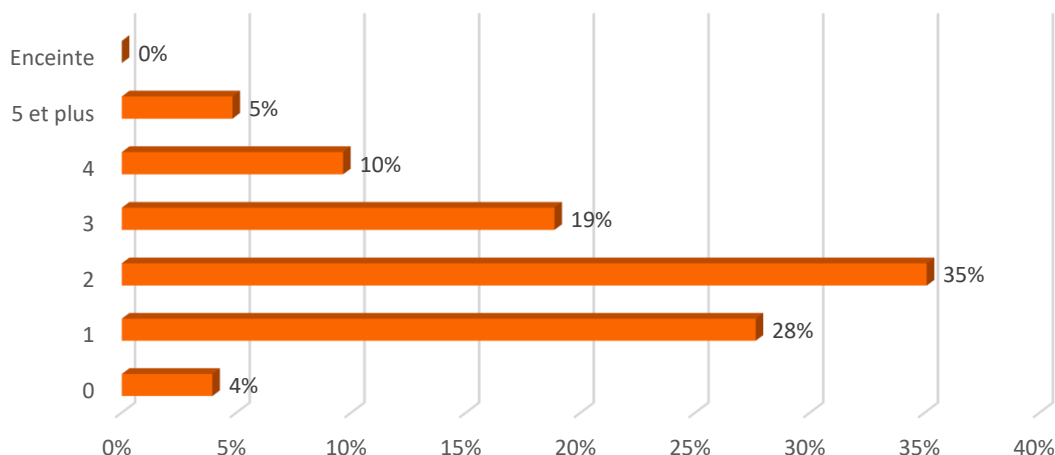
Situation matrimoniale



Les femmes que nous accompagnons sont en majorité des femmes qui ont des enfants. En grand nombre de femmes que nous suivons, viennent d'ailleurs nous rencontrer pour évoquer les conséquences des violences sur leurs enfants,

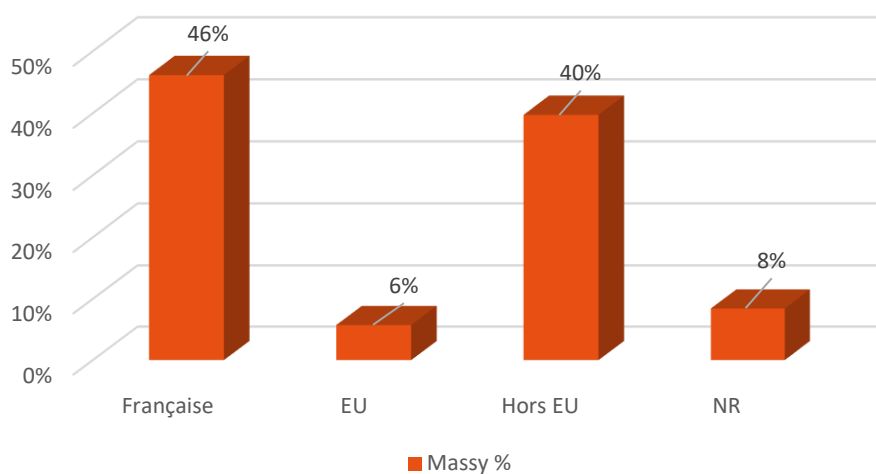
leur parentalité, les violences qui continuent de s'exercer via l'enfant alors même que le couple est séparé. Ces sujets sont au cœur de nos accompagnements.

Composition familiale



54% des femmes accompagnées sont de nationalité française ou d'un pays de l'UE.
40% d'entre elles sont de nationalité étrangère.

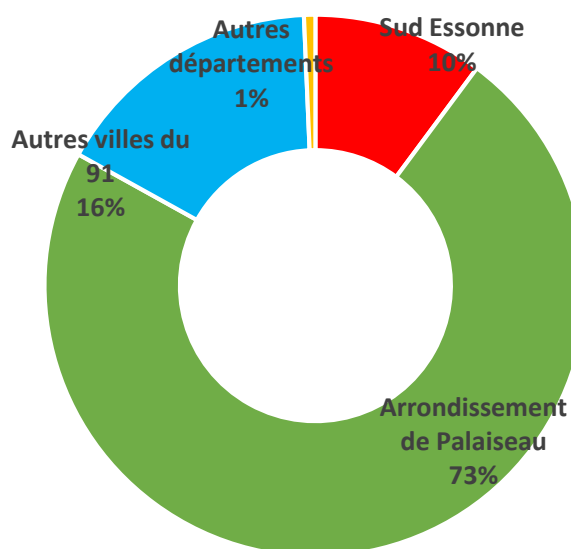
Nationalité des femmes



Paroles de Femmes couvre l'Ouest du département de l'Essonne (agglomération de Paris Saclay) et le sud plus rural via ses permanences d'accueil de jour à Etampes/Dourdan, deux jours par semaine. Les violences conjugales s'exercent en milieu urbain aussi bien qu'en milieu rural.

Les femmes sont majoritairement issues des territoires de compétence de l'Association, en témoigne le graphique ci-dessous. Cependant, l'étendue du territoire du sud Essonne et les contraintes de mobilité dans le secteur rural, rendent plus complexe la mise en place d'un suivi régulier pour les femmes de ces secteurs. Par ailleurs, une présence plus importante de notre association dans ce territoire permettrait aussi un ancrage et une visibilité des services d'accompagnement spécialisé plus efficace.

Origine géographique - Paroles de Femmes



B. L'Écoute téléphonique

Le développement des activités d'hébergement sur l'établissement de l'Essonne a permis de renforcer les postes de secrétariat accueil.

A compter de janvier 2021, un mi-temps supplémentaire a pu être créé et a permis d'assurer le standard sur les plages horaires couvrant les heures d'ouverture au public de l'établissement (9h-12h30 / 13h30-17h30).

Par conséquent, nous avons décidé de mettre en place des créneaux de permanences d'écoute téléphonique : 3 demi-journées par semaine, un membre de l'équipe sociale est dédié à cette activité.

Nous proposons aux femmes ayant appelé sur d'autres créneaux d'être recontactées ou de recontacter l'association sur ces temps de permanences. Un tableau de suivi des appels/ contacts a été mis en place.

Sur 2021, **223 écoutes téléphoniques** ont été réalisées par l'équipe sociale. Ces écoutes concernent à 90% des victimes, 6% des partenaires et 4% des membres de l'entourage de la victime.

En fonction des besoins évalués lors de cette écoute, l'équipe peut proposer à la femme un rendez-vous sur nos permanences d'accompagnement ou une réorientation vers d'autres structures sociales ou juridiques.

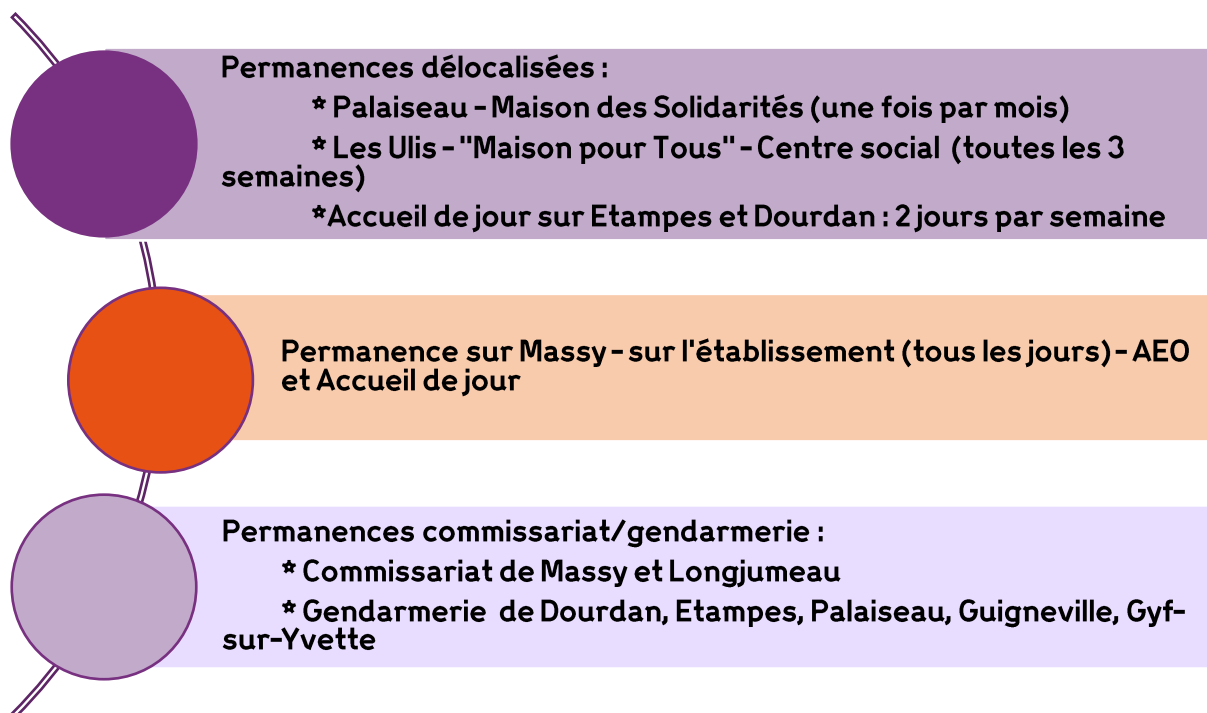
C. Accompagnement spécialisé : Permanence AEO et permanence Accueil de Jour

Ces permanences sont assurées par les équipes sociales (travailleurs sociaux diplômés).

1. Les lieux d'interventions

Les permanences d'accueil physique sont organisées

- Dans nos locaux ;
- Dans les locaux de structures partenaires (permanences délocalisées).

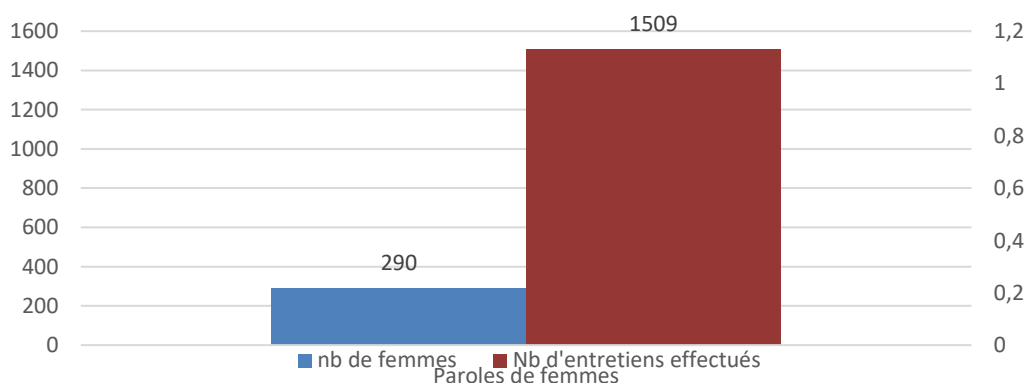


2. L'activité

Ces permanences permettent de proposer aux femmes victimes de violences conjugales un accompagnement spécialisé sur les violences vécues. En effet, les équipes sociales, formées à la problématique des violences conjugales, accompagnent les femmes dans un processus de compréhension du cycle des violences subies. Ces permanences sont parfois les lieux où elles déposent pour la première fois leur vécu traumatique. L'écoute empathique et l'affirmation de notre croyance en leur parole permet d'établir un lien de confiance essentiel pour que les femmes puissent livrer leurs souffrances et leurs émotions.

Lorsque le besoin se fait sentir les femmes reçues par l'équipe sociale peuvent être orientées vers la psychologue de l'établissement (cf. partie sur « Le soutien psychologique » - Chapitre 3 - C).

Activité des permanences AEO et ADJ



290 femmes ont été accompagnées par l'équipe sociale en 2021 au cours de **1509 entretiens**.

Parmi ces femmes, 78 ont été rencontrées dans le cadre de nos interventions en commissariat / gendarmerie.

Les accompagnements proposés aux femmes s'installent dans la durée comme le démontre le nombre moyen d'entretien par femme qui est de 5,2.

Au cours de ces accompagnements les femmes bénéficient d'un soutien :

- Psycho social sur la question des violences vécues ;
- D'orientation sur les démarches juridiques ;
- D'accompagnement dans les démarches d'ouverture de droits (en lien si possible avec les travailleurs sociaux des MDS) ;
- De recherche de solutions de mise à l'abri en urgence : soit via le 115, soit via le dispositif ACCOR porté par la FNSF et La Fondation des Femmes ;
- D'accompagnement physique pour certaines démarches, entre autres, un soutien au moment des audiences.

FOCUS :

PERMANENCES COMMISSARIATS / GENDARMERIES

En Essonne, une convention a été signée entre l'État, les forces de l'ordre et les associations spécialisées dans l'accompagnement des femmes victimes de violences pour assurer des permanences dans les Commissariats et Gendarmeries du département. C'est dans ce cadre que notre association intervient depuis plusieurs années au sein de 7 Commissariats et Gendarmeries, sur les secteurs de l'agglomération de Paris Saclay et dans le sud Essonne (Etampois/Dourdanais).

L'année 2021 a été marquée par une baisse d'orientation des victimes sur nos créneaux de permanences de la part des forces de l'ordre. Depuis quelques années, des postes d'intervenants sociaux et de psychologues ont été créés dans ces structures, permettant ainsi aux forces de l'ordre d'avoir des orientations possibles vers des intervenants présents au quotidien dans leurs locaux. De notre côté, nous ne sommes présents dans chaque lieu qu'une fois par mois, ce qui ne facilite pas le repérage et l'ancrage de notre association et de nos interventions. Par ailleurs, nous ne sommes pas forcément présents au moment où les forces de l'ordre auraient besoin de nous orienter une victime.

Pour toutes ces raisons, nous envisageons un arrêt de ces permanences en 2022 et un redéploiement de nos interventions au sein de structures médico-sociale ou d'accès aux droits plus généralistes.

DISPOSITIF D'HEBERGEMENT ACCOR - FNSF

UN DISPOSITIF CONJOINTEMENT GERE PAR LA FNSF ET LA FONDATION DES FEMMES

- ✎ **Mise en place dans le cadre du 2^{ème} confinement lié au covid 19**
- ✎ **Destiné aux associations de la FNSF, grâce à un accès exclusif à la plateforme de réservation hôtelière alimenté par les hôtels du groupe ACCOR**
- ✎ **Permet de disposer d'une mise en sécurité à l'hôtel pour des femmes victimes de violences conjugales, avec ou sans enfant**

2021 : 4 familles – 131 nuitées

3. La domiciliation

Les femmes accompagnées par nos services ont parfois besoin de sécuriser la réception de leur courrier. Plus particulièrement dans les cas suivants :

- Elles vivent encore avec l'auteur des violences et souhaitent enclencher des démarches de séparation ;
- Elles quittent le domicile conjugal et sont accueillies de manière temporaire chez des amis, famille, au 115, à l'hôtel ... Elles ont par conséquent besoin d'une domiciliation.

En 2021, nous avons demandé à être agréé « organisme de domiciliation ». Notre demande a été acceptée en mars 2021.

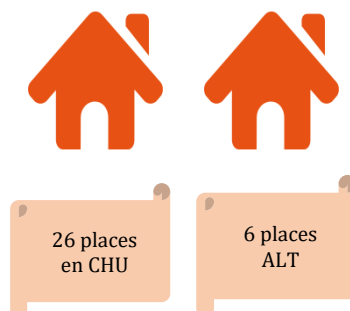
L'équipe sociale évalue la situation de la femme au cours d'un entretien avant de valider la demande de domiciliation. L'équipe du secrétariat prend le relais sur le volet administratif de la domiciliation.

Nous utilisons le logiciel DOMIFA proposé par la préfecture pour gérer l'enregistrement des demandes et le suivi de cette activité : édition des CERFA, renouvellement et radiation, suivi de la réception et remise des courriers.

Une vingtaine de femmes victimes de violences ont sollicité une domiciliation auprès de notre service en 2021.

Chapitre II : Dispositifs Hébergement

Au 31 décembre 2021 : 32 places d'hébergement



L'association a répondu à l'été 2021 à l'appel à projet lancé par la DIHAL dans le cadre de l'ouverture de 1000 places d'hébergement et de logement temporaire pour les femmes victimes de violences.

Nous avons souhaité diversifier l'offre de notre centre d'hébergement en créant des places d'ALT qui sont venues compléter nos places d'hébergement d'urgence.

Nous avons obtenu l'accord pour 6 places de logement temporaire en fin d'année 2021. La fin de l'année 2021 a été mise à profit pour trouver 2 nouveaux appartements et les aménager. Les familles ont été accueillies dans les lieux début 2022.

Avec ces 32 places d'hébergement au total, ce sont en tout 12 familles qui peuvent bénéficier d'un accueil en appartement dans le diffus. Ces places sont gérées en lien avec le SIAO 91 qui oriente les familles.

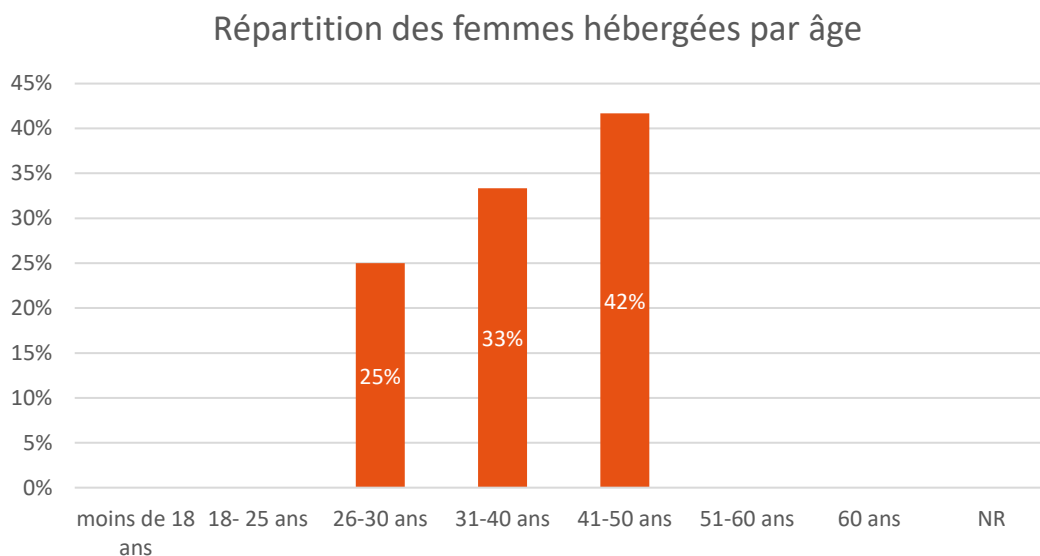
A. Typologie des populations hébergées

1. Les femmes hébergées

En 2021, les places ALT n'ont pas accueilli de public. Par conséquent, les chiffres ci-dessous concernent uniquement les familles accueillies sur nos 26 places d'urgence.

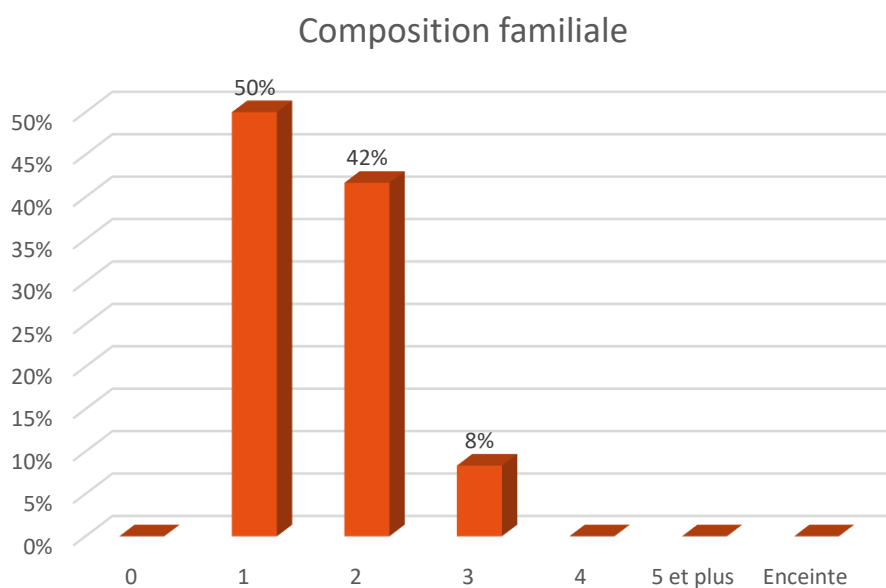
✓ RÉPARTITION PAR ÂGE :

La très grande majorité des femmes hébergées ont entre 31 et 50 ans : 75% dans cette catégorie d'âge.

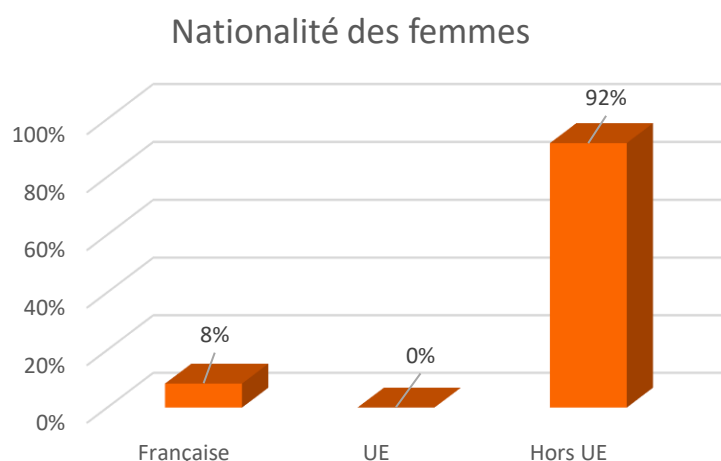


✓ COMPOSITION FAMILIALE

En Essonne, nous ne proposons pas de place d'hébergement aux femmes seules. Toutes les femmes accueillies ont des enfants. La majorité d'entre elles ont un ou deux enfants (92%).

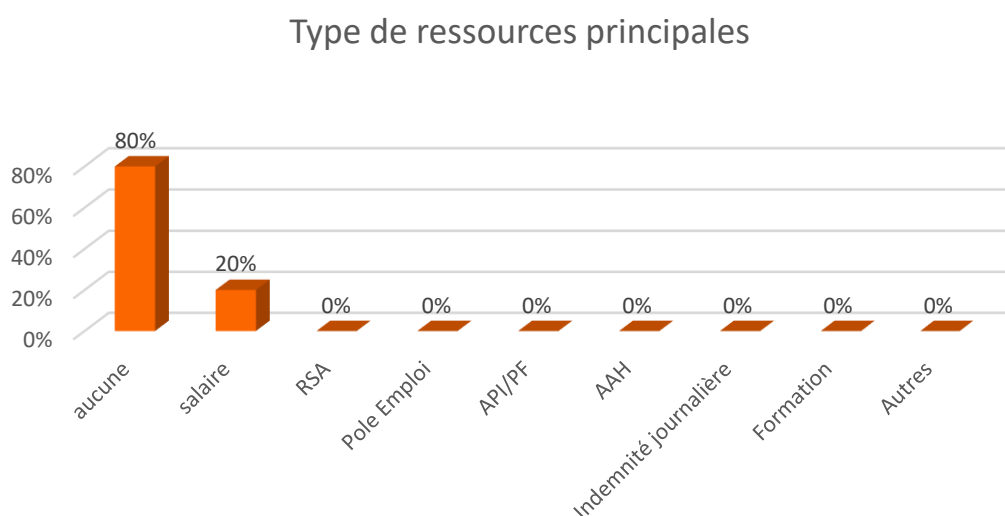


✓ NATIONALITE DES FEMMES HEBERGEES



Les familles hébergées sont quasi exclusivement d'origine étrangère – hors UE. Cette surreprésentation des femmes de nationalité étrangère s'explique en partie par le fait qu'elles soient davantage isolées en termes de ressources sociales (entourage, connaissance des dispositifs, de leurs droits...) que les femmes françaises. Ce qui implique qu'elles aient davantage recours aux associations d'accompagnement social spécialisées pour faire valoir leurs droits et sortir des violences.

✓ TYPES DE RESSOURCES

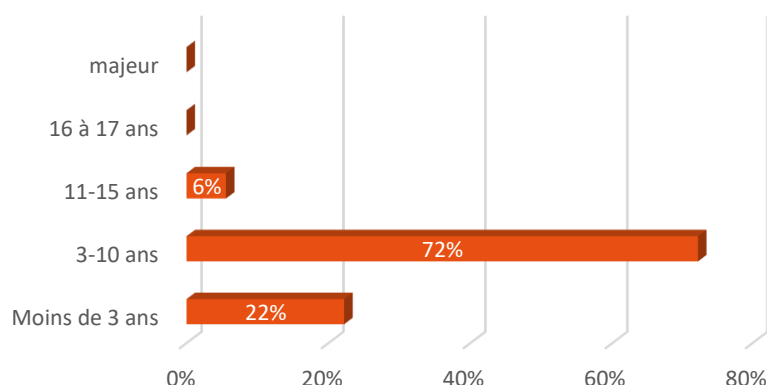


A l'arrivée au centre d'hébergement d'urgence, 80% des femmes n'ont aucune ressource. La grande majorité d'entre elles ne sont pas éligibles au RSA (nationalité étrangère) et pour certaines, elles n'ont pas le droit de travailler.

Cette surreprésentation de public en grande précarité sur nos places d'urgence est aussi induite par le fait que nos places sont exclusivement gérées par le SIAO 91 et que les familles orientées sont exclusivement des femmes victimes de violences déjà accueillies au 115. Cette unique voie d'orientation crée un biais dans le type de public reçu : le 115 accueillant en très grande proportion des ménages en grande difficulté administrative, économique et sociale.

2. Les enfants hébergés

Age des enfants des femmes hébergées



Les enfants des femmes hébergées ont à 94% entre 0 et 10 ans. La moyenne d'âge est de 5 ans et demi.

La plupart des enfants sont scolarisés :

- 7 en maternelle
- 5 en primaire
- 1 au collège

En 2021, 4 familles avaient des enfants de moins de 3 ans. Il est très difficile d'obtenir un mode de garde en crèche ou via une assistante maternelle pour les familles accueillies, ce qui rend impossible l'insertion professionnelle des femmes hébergées.

B. Centre d'Hébergement

1. Les places d'hébergement d'urgence

La plateforme SIAO 91 nous oriente les familles : sur ce département, les places d'urgence accueillent exclusivement des familles hébergées au préalable par le 115 à l'hôtel.

Au cours de l'année 2021, nos places d'urgence ont accueilli au total **30 personnes, soit 12 femmes et 18 enfants.**

Nombre de femmes hébergées	12
Nombre d'enfants hébergés	18
Nombre de nuitées réalisées	9196
Taux d'occupation	97%
Durée moyenne de séjour des ménages sortis	419 jours soit 14 mois

Les places d'hébergement d'urgence sont réparties au sein d'appartement en diffus : 6 appartements au total, dans des communes proches de nos locaux. Dans ces appartements les familles vivent en majorité en cohabitation (2 familles par appartement).

En 2022, 2 ménages ont quitté les places d'hébergement d'urgence pour :

- Un CHRS spécialisé dans l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales ;
- Un logement social ;

Au départ du dispositif, ces ménages avaient bénéficié en moyenne de 14 mois d'hébergement.

Au 31 décembre 2021, 70% des familles hébergées l'était depuis plus d'un an, dont 43% d'entre elles depuis plus de 18 mois.

Au regard des profils des familles accueillies, les solutions de sorties du centre d'hébergement d'urgence sont bloquées. Nous avons peu de fluidité sur nos places.

L'accueil d'une très grande majorité de familles sans ressources, cumulant au-delà des problématiques de violences conjugales, des difficultés administratives et socioéconomiques diverses rendent le travail d'insertion complexe.

2. Les places d'ALT : logement temporaire

Les nouvelles places ALT, dont nous avons eu l'autorisation d'ouverture en octobre 2021, n'accueilleront du public que début 2022. Les mois de novembre et décembre 2021 ont été mis à profit pour aménager et meubler les deux appartements.

Ces **6 places d'ALT** sont réparties au sein de 2 appartements. Sur ces places, les familles sont accueillies sans cohabitation. Ces places sont dédiées à des femmes ayant des ressources et étant dans un processus d'insertion déjà enclenché.

Ce dispositif permet aux femmes victimes de violences conjugales d'être hébergées temporairement dans un appartement et de bénéficier d'un accompagnement social afin de travailler l'insertion vers un logement autonome.

L'accompagnement vers le logement est assuré par l'équipe du centre d'hébergement.

Chapitre III : Les interventions transversales aux dispositifs Hors Hébergement et Hébergement

A. La Reconnaissance du Statut de Victime et l'accès aux droits

À chaque étape de la prise en charge des femmes, les équipes œuvrent pour les aider à prendre conscience qu'elles vivent des violences, que ces violences sont sexistes, qu'en aucun cas elles n'en sont responsables et qu'elles constituent **un délit**.

Les entretiens dans le cadre de l'AEO, de l'Accueil de jour ou en centre d'hébergement, visent à la conscientisation des violences, ce qui permet aux femmes de clarifier qu'elles sont les victimes et que leurs bourreaux sont les auteurs des violences. Ce travail préalable est indispensable pour, ensuite, travailler sur le sentiment de culpabilité.

Œuvrer pour la reconnaissance du statut de victimes permet aux femmes de retrouver une certaine estime et confiance en soi. Même si la reconnaissance du statut de victime ne leur est finalement pas acquise, entreprendre les démarches constitue déjà une avancée. C'est pourquoi, **la question des démarches juridiques en lien avec les violences vécues est un sujet prégnant dans nos échanges avec les femmes. Il est important pour nos équipes de travailler en partenariat étroit avec les structures d'accompagnement juridique du territoire, nos accompagnements étant complémentaires.**

Les questionnements juridiques des femmes accompagnées portent sur deux volets principaux liés aux conséquences des violences conjugales :

- Le volet civil : séparation/divorce, ordonnance de protection, autorité parentale et résidence des enfants ...
- Le volet pénal : plaintes/mains courantes, déroulement d'une procédure pénale, conséquences pour l'auteur des violences (contrôle judiciaires, sanctions pénales...) ...

Il est également à noter que la question du **droit des étrangers** est prégnante dans de nombreux accompagnements pour nos équipes éducatives et sociales. En effet, pour les femmes étrangères, la question de la séparation de l'auteur des violences et donc la rupture de la communauté de vie ont des conséquences sur leur statut face au droit au séjour en France. Beaucoup de femmes s'interrogent sur le renouvellement ou non de leur titre de séjour après la séparation.

De manière générale, les orientations sur les questions juridiques auprès des femmes se déclinent de la façon suivante :

- ✓ Un encouragement à faire valoir la reconnaissance des violences subies : avec leur accord, nous accompagnons les femmes autour du dépôt de plainte, à défaut d'une main courante. Cela inclut des entretiens pour que les femmes murissent leur décision, mais aussi des accompagnements physiques si possible et si les femmes le souhaitent ;
- ✓ Une orientation vers les structures d'accompagnement juridique pour permettre aux femmes de préparer au mieux les dossiers complexes ;
- ✓ Une aide à la constitution des dossiers d'aide juridictionnelle ;
- ✓ Une aide à la constitution de dossier de renouvellement de titre de séjour, de demande de titre de séjour au titre des violences subies ;
- ✓ Un travail en proximité avec un réseau d'avocats souhaitant accompagner des femmes victimes de violences ;
- ✓ Des entretiens de préparation aux audiences pénales et civiles ;
- ✓ Des accompagnements physiques pour les femmes qui le souhaitent (et en fonction des disponibilités de l'équipe) auprès des commissariats/gendarmeries, des avocats, aux audiences (JAF, JE, correctionnelles, Cour d'Appel) mais aussi auprès des Préfectures pour les renouvellements de titre de séjour.

L'accompagnement physique dans certaines démarches et plus particulièrement les démarches juridiques, est important. Ces démarches sont effectivement complexes pour les femmes et ce sont des moments où elles ont particulièrement besoin d'être accompagnées par une personne de confiance.

B. Les actions collectives

Les violences conjugales impactent chaque aspect de la vie quotidienne des femmes et des enfants et contribuent à les isoler, à les couper bien souvent de relations avec l'extérieur, ce qui renforce leur souffrance. Il est nécessaire que l'accompagnement proposé dans nos différents services puissent associer à la fois du collectif et de l'individuel. En effet, le collectif a des vertus considérables pour le public que nous accueillons, il participe au processus de reconnaissance du statut de victime, au sentiment d'appartenance à un groupe avec des valeurs et une expertise.

Les activités collectives permettent aussi aux femmes de se rencontrer, de tisser de nouveaux liens sociaux et d'accéder à de nouvelles activités.

C'est dans le cadre du dispositif d'accueil de jour que nous proposons ces activités : des femmes de tous dispositifs d'accompagnement sont invitées à y participer.

La crise sanitaire qui a perduré en 2021, ne nous a pas permis de proposer autant d'actions collectives que nous l'avions envisagé. Cependant, les activités qui ont pu être proposées ont remporté un franc succès auprès des participantes.

Les groupes de parole

Nous n'avons pu faire qu'une séance du fait de la vacance de poste de psychologue durant une grande partie de l'année 2021.

Ateliers TAEKWENDO

3 séances au mois de mars 2021 – 6 à 7 femmes par séance dont 5 qui ont participé à la totalité des séances.

Objectifs : activité sportive et self défense.



Verbatim des femmes suite aux séances :

« Merci pour l'organisation, ça fait du bien de faire une activité physique, ça fait du bien à la tête »

« Cela fait du bien de faire du sport, ça nous aère l'esprit et rend nos problèmes moins lourds »

Ateliers d'équitation / mère enfant

2 fois trois séances – 11 femmes et 21 enfants ont pu participer.

Objectifs : activité mère enfant, travail autour du lien de confiance/respect entre le participant et l'animal, activité physique et rapport au corps.



Verbatim des femmes suite aux séances :

« Le fait de se concentrer sur le corps et l'esprit permet d'oublier tout le reste »

« J'ai pu oublier tous mes problèmes »

Observations des encadrantes :

« C'était un moment où mère et enfant se soutenaient, se rassuraient, se félicitaient »

« au début certains enfants étaient effrayés par les poneys et ne voulaient pas s'en approcher. Nous avons observé une évolution sur ces craintes qui se sont effacées [...] Ils ont dû surpasser leurs appréhensions en se faisant confiance, en faisant confiance à l'animal ainsi qu'au moniteur. »

« avoir un moniteur homme a permis aux femmes et aux enfants d'expérimenter une relation sécurisante avec ce dernier »

C. Le soutien psychologique

Notre association a pour vocation d'accueillir et d'accompagner les personnes repérées connues victimes de violences conjugales, pour une prise en charge sociale et psychologique. A ce titre, le poste de psychologue s'inscrit dans cette mission de soutien de la personne le temps du processus : prise de conscience des violences, mise à l'abri, séparation, audiences judiciaires, éventuels litiges concernant la garde des enfants.

En co-construction avec les intervenants sociaux, dans un travail s'effectuant en parallèle (social-psy), la psychologue va soutenir psychiquement la femme dans ces différentes étapes, très douloureuses, remettant en question leur passé, les choix qu'elles ont pu faire, présentant un présent anxiogène et un futur dans lequel il est difficile de se projeter.

A travers des entretiens cliniques individuels, la psychologue aborde ces questionnements avec la femme accueillie afin de la soutenir dans son cheminement de pensée, dans son élaboration et dans un soutien moral lui permettant de retrouver ses « armes psychiques » pour affronter les différentes étapes évoquées précédemment.

Les principales thématiques abordées lors des entretiens avec les femmes sont :

- la rencontre avec Monsieur,
- la famille de Mme et la belle famille,
- les enfants,
- les violences subies par Monsieur (psychologiques, physiques, économiques et administratives),
- les violences subies par la belle famille (pression, harcèlement),
- les stratégies de Monsieur (manipulation, emprise, culpabilisation, humiliations, harcèlement, « lune de miel »),
- le passé de Madame (avant la rencontre avec Monsieur),
- les projections dans l'avenir (post-séparation avec Monsieur)

Les principaux mouvements psychiques travaillés lors des entretiens avec les femmes sont :

- le psycho traumatisme et les symptômes (dissociation, sidération),
- le déni
- le refoulement,
- la somatisation,
- l'angoisse,
- la culpabilité,
- la honte,
- les mouvements dépressifs, les idées suicidaires

📌 23 FEMMES – 118 ENTRETIENS*

📌 REORIENTATIONS :

- 5 FEMMES VERS LES CMP DE MASSY ET BURES SUR YVETTE
- 2 FEMMES VERS L'UNITE DE CRISE ET DE LIAISON INTERSECTORIELLE
- 1 FEMME EN LIBERAL

* poste vacant plus de la moitié de l'année – très fort impact sur l'activité

Chapitre IV : Pôle Ressources



La publication au début des années 2000 d'enquêtes nationales et internationales portant sur l'ampleur et la gravité des violences conjugales, a entraîné une prise de conscience de la nécessité d'améliorer la chaîne de prise en charge institutionnelle des femmes et des enfants qui en sont victimes.

En sus des actions mises en œuvre en direction des femmes, l'Association décide dès 2003 de créer un "Service Formation" et obtient **l'agrément d'organisme de formation** l'année suivante pour faire bénéficier ses partenaires de son expérience et de son expertise.

En 2017, l'Association obtient le **label datadock** et en **2021 la certification Qualiopi**.

La dimension sociologique de la violence conjugale, en ce qu'elle constitue un véritable fait de société et en ce qu'elle relève de rapports sociaux inégalitaires entre les hommes et les femmes, a conduit le Pôle Ressources à développer ses actions :

- ♀ En direction du grand public pour améliorer l'information sur le phénomène des violences conjugales, des violences faites aux femmes et des inégalités entre les femmes et les hommes,
- ♀ En direction des jeunes dans une perspective préventive avec pour finalité de favoriser la construction de relations égalitaires dès le plus jeune âge,
- ♀ En direction des professionnel-le-s de terrain, afin de perfectionner leur formation sur la thématique des violences conjugales et de l'accompagnement des femmes et des enfants victimes de violences conjugales.

LES GRANDES TENDANCES DE L'ANNÉE 2021

Les actions du Pôle Ressources 91 se subdivisent en deux sous actions :

Les actions de prévention

Les actions de formation

La coordination du service est assurée par la Direction de l'Association.

Quelques chiffres-clés témoignent de l'intérêt de nos partenaires pour les actions proposées :

Le Pôle Ressources a poursuivi son activité en 2021, dans le domaine de la prévention des comportements et des violences sexistes et de la formation :

Nous avons participé et / ou animé à quelques Conférences-Débats ou conférences d'information organisées en présentielle ou en visio-conférence

2 917 personnes ont participé aux actions de Prévention

88 professionnel-le-s ont été sensibilisé-e-s

90 professionnel-le-s ont été formé-e-s

Au total, les actions du Pôle Ressources ont bénéficié à 3 095 personnes en 2021.

A. Les Actions auprès du Grand Public

Le Pôle Ressources de Paroles de Femmes - Le Relais propose ou participe chaque année des rendez-vous réguliers notamment sous la forme de conférences-débats ou conférence d'informations.

Cette activité a été encore quelque peu perturbée cette année en raison de la crise sanitaire. Nous avons toutefois pu participer à quelques-unes, transformées pour certaines en visio-conférence.

- ♀ **Le 7 mars 2021** : participation à l'opération boulangerie "sacs à pain »: sur lesquels était imprimé **le violentomètre** ce qui permettait de parler des violences faites aux femmes.
- ♀ **Le 19 mars 2021** : intervention auprès de l'association EFAPO à Chilly-Mazarin sur la thématique des inégalités salariales entre les femmes et les hommes.
- ♀ **Le 12 mai 2021** : stand de Paroles de Femmes – Le Relais au « village associatif » à la CIMDE.
- ♀ **Le 15 juin 2021** : Prestation des Chanteurs lyriques à l'Opéra de Massy, remise du chèque de don à l'association.
- ♀ **Le 4 septembre 2021** : stand de Paroles de Femmes – Le Relais à la journée des associations à Massy.
- ♀ **Le 13 novembre et 18 novembre 2021** : animation du débat après la pièce de théâtre « Les combats d'Anaëlle ».
- ♀ **Le 25 novembre 2021 : journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes** : participation au débat « S'en sortir : agir dans l'urgence, être accompagnée dans la durée ».
- ♀ **Le 27 novembre 2021** : au centre culturel de Massy, animation du débat après le théâtre forum : « Un jour elle partira ».
- ♀ **Le 28 novembre 2021** : stand de Paroles de Femmes – Le Relais à la MJC de Palaiseau.

B. LA PRÉVENTION

En 2021, le Pôle Ressources a continué de développer les actions de prévention auprès des jeunes pour la promotion de relations égalitaires et la prévention des comportements et des violences sexistes. La crise sanitaire a eu des incidences sur les interventions (reports, annulations dues à la fermeture de certaines classes...), ce qui n'a pas empêché une hausse de la demande d'interventions.

1. L'Activité

L'activité de prévention a connu une hausse significative en 2021. Le nombre de personnes touchées par nos interventions est en **hausse de 82% par rapport à 2020**.

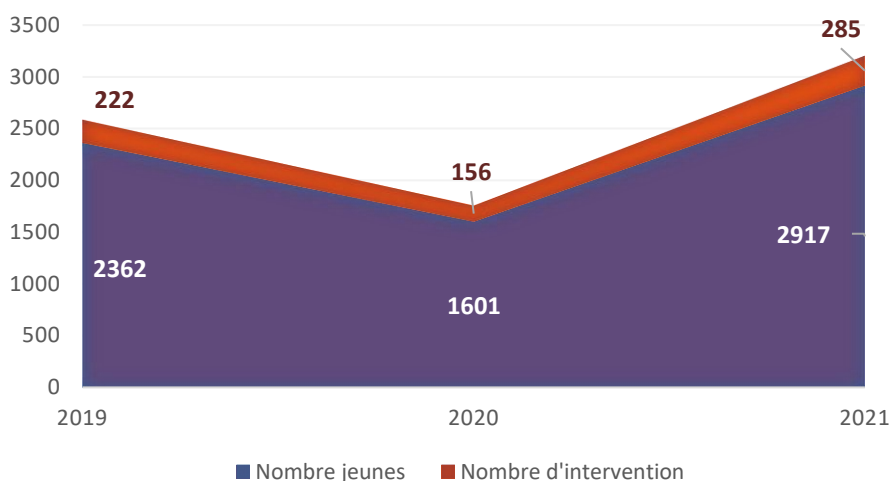
L'équipe compte une cheffe de service à temps partiel et deux chargées d'actions de prévention

Les actions sont préparées par les deux intervenantes en prévention du Pôle Ressources, en coordination avec les équipes pédagogiques des institutions scolaires ou extra-scolaires pour être au plus près des attentes et besoins du groupe.

Les 285 interventions ont touché 45 structures du département, soit une moyenne de 6 à 7 interventions par établissement.

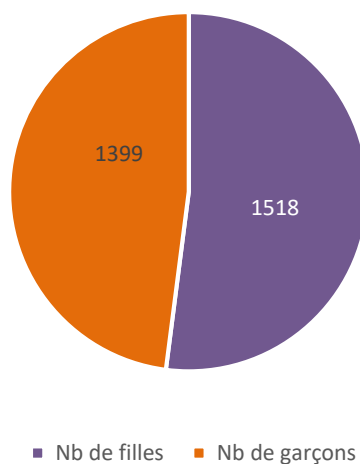
Les 33 structures se situent au sein de la communauté d'agglomération Paris-Saclay au Nord-Ouest du département (à Massy, Longjumeau, Igny, Villebon-sur-Yvette, Palaiseau et aux Ulis), 4 à Etampes et 1 à Dourdan. Il est à noter que la participation au programme « *Jeunes et Femmes* » des Missions locales nous amène à intervenir dans toutes les missions locales du département (Brétigny-sur-Orge, Corbeil-Essonnes, Etampes, Evry, Grigny, Les Ulis, Massy, Montgeron, Savigny-Sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois).

EVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES PRÉSENT.E.S
EN PRÉVENTION, ET DU NOMBRE D'INTERVENTIONS
DE 2019 À 2021



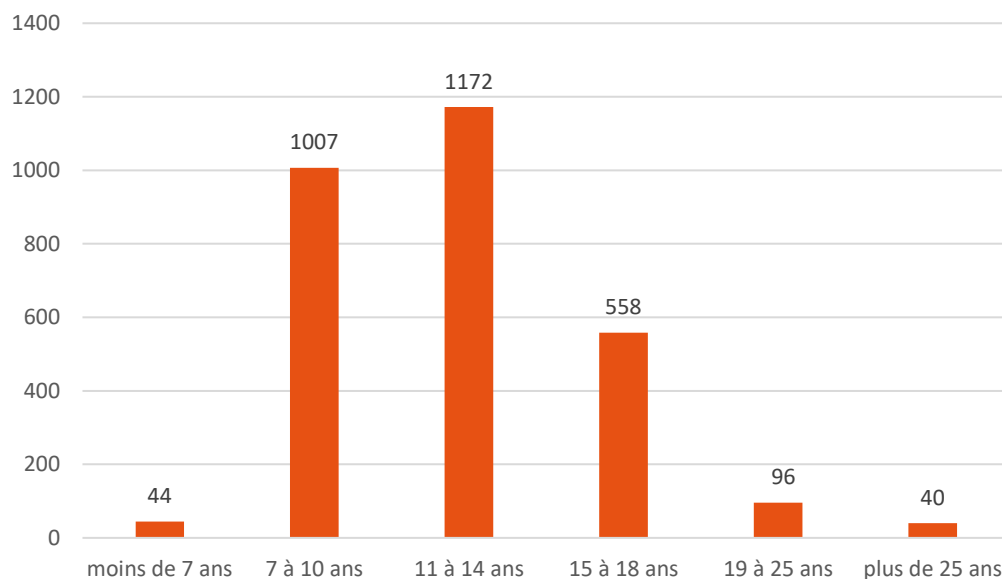
Comme les années précédentes, nous observons que nos actions concernent autant les garçons que les filles. Ceci s'explique notamment par la prépondérance de nos interventions en classe de primaire et de collège, où les groupes sont mixtes.

Répartition par genre des participant.e.s



Le public touché est réparti de façon peu tranchée entre les différentes classes d'âge car, même si peu de lycées nous sollicitent à l'heure actuelle pour des interventions, le nombre de classes touché est important et les effectifs de classe relativement conséquent à chaque fois.

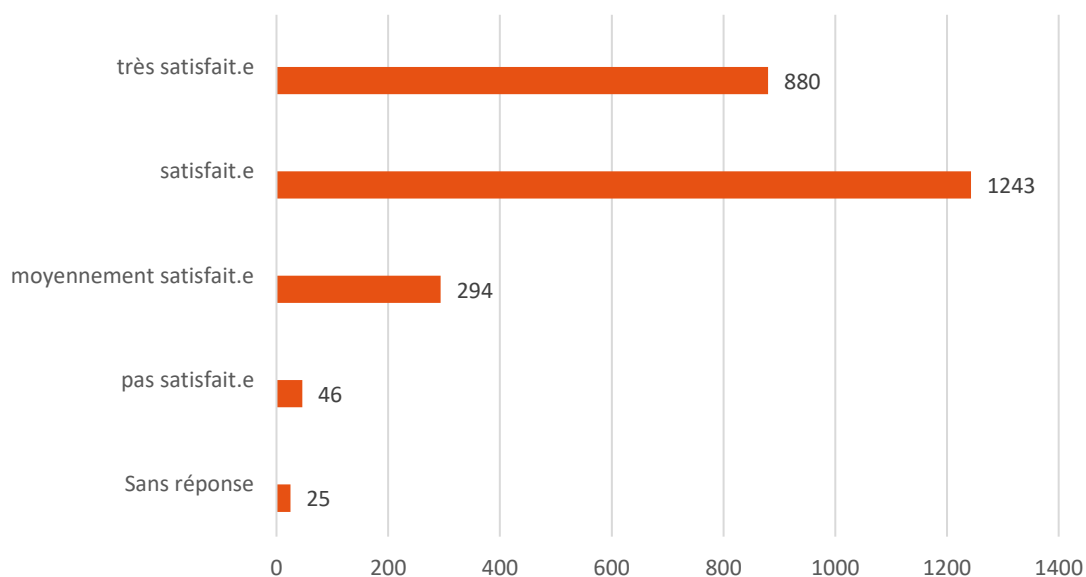
Répartition par âge



La satisfaction des partenaires et des publics nous permet de bénéficier d'une part d'une large confiance pour la mise en place de nos actions et d'autre part de la diffusion entre partenaires des informations concernant nos interventions. Notre association est reconnue sur le territoire pour le travail de prévention. Ainsi, en 2021, nous avons pu poursuivre nos actions au sein d'établissements avec lesquels le partenariat existe depuis de nombreuses années, mais nous avons également été sollicitées par de nouveaux partenaires.

En Essonne 85% du public rencontré se dit satisfait ou très satisfait par les interventions.

Réponses aux questionnaires de satisfaction rempli par les jeunes



2. Les Interventions

Dans l'ensemble, la crise sanitaire n'a pas eu de conséquences directes sur la qualité des partenariats avec chacune des structures dans lesquelles nous intervenons, les partenariats ont pu être maintenus et nous travaillons au développement de nouveaux.

Cette année, nous avons mis en place de nombreux projets avec de nouveaux partenaires. Voici quelques-unes des actions menées sur l'année 2021 :

- ♀ *La ville de Longjumeau en route vers l'égalité filles-garçons*
- ♀ *Une nouvelle opportunité : les établissements privés*
- ♀ Les ambassadeur·rice·s de l'égalité
- ♀ Un espace jeune à Massy : Thomas Mazarik
- ♀ Stages de citoyenneté : nouveau partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse 91
- ♀ Projet sur le quartier Massy-Opéra II
- ♀ Les enfants accueilli·e·s par le service hébergement de Paroles de Femmes
- ♀ La formation continue, une nécessité
- ♀ La prévention, un service créatif et évolutif

Se reporter à la partie Pôle Prévention - Formation, pour avoir de plus amples informations.

C. LA FORMATION

En 2021 l'activité de formation a été quelque peu impactée par la crise sanitaire, ainsi que par le départ en mai de la Cheffe de projet Formation.

L'ensemble de l'équipe qui organise et anime les formations autour des violences conjugales et du sexisme s'est mobilisée pour que notre organisme de formation obtienne la **certification qualité « Qualiopi » en décembre 2021**. Ce travail a permis de **créer/améliorer les outils** (grille d'analyse des besoins du commanditaire, règlement intérieur validé par le Conseil d'Administration, fiches de présentation des lieux de formation, questionnaires d'évaluation des compétences acquises, grille de bilan de formation) **ainsi que les procédures en place** (suivi des abandons-réclamations-dysfonctionnements, accueil de personnes porteuses de handicap, organisation du classement des documents sur le nouveau serveur).



Le contenu et le calendrier des **formations « internes »** sont présentés dans notre « programme de formations et d'actions », catalogue édité et mis à jour chaque année. **En 2021, une nouvelle formation a été créée ; « Comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail ».**

Les formations s'adressent à tout type de professionnel·le·s et bénévoles de nos territoires d'intervention, souhaitant approfondir leurs connaissances sur les violences conjugales, les violences faites aux femmes et l'égalité femmes-hommes. Nous privilégions la mixité professionnelle, qui permet la mise en réseau des actrices et acteurs du social, de la santé, des forces de l'ordre, de l'éducation, du logement, de l'emploi... La formation sur la thématique des violences conjugales prend la forme d'une sensibilisation d'une demi-journée, prérequis aux 2 à 4 journées de formation qui suivent.

Nous organisons également des **formations « externes », à la demande de partenaires**. Les fondements théoriques ne varient pas, cependant nous adaptons le contenu aux besoins des commanditaires. **En 2021, l'activité de ces formations externes a augmenté.**

1. Les sensibilisations

Les sensibilisations permettent aux professionnel-le-s qui le souhaitent, de pouvoir bénéficier d'une information générale sur les violences conjugales. Sur une demi-journée, elle donne un premier niveau de connaissances sur l'ampleur du phénomène, ses mécanismes et les missions de Paroles de Femmes - Le Relais.

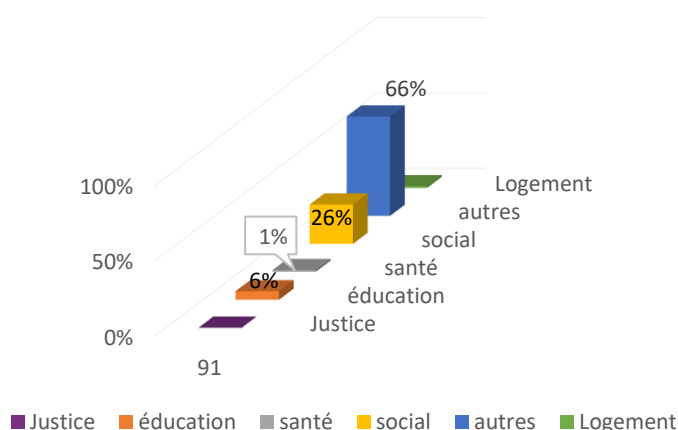
Les outils utilisés sont le brainstorming, le film outil « Fred et Marie », mettant en évidence le cycle de la violence et le caractère insidieux des violences psychologiques pour mieux comprendre la notion d'emprise. L'approche pédagogique alterne apports théoriques et apports pratiques, par l'exemplification à partir de situations issues du terrain et au travers d'échanges entre participant-e-s. Les sensibilisations sont animées par la cheffe de projet formation.

- ♀ En 2021 a eu lieu la **première sensibilisation à Etampes, au sein de l'espace Jean Carmet**.
- ♀ Les autres sensibilisations se sont déroulés au sein de la Maison de l'emploi et de la formation à Massy.

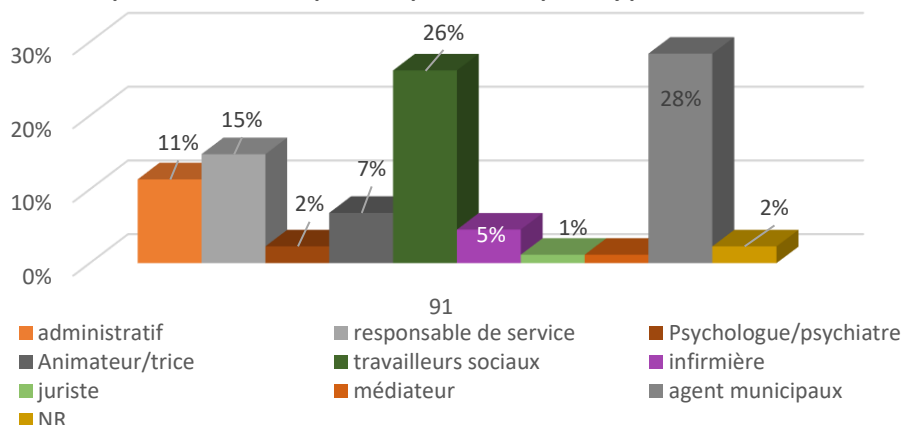
Les sensibilisations ont touché 88 personnes (42 en 2020), via 3 actions en interne et 5 en externe.

Concernant le **type de professionnel-le-s** sensibilisé-e-s, **pour la première fois une part importante concernait les agents de divers services de mairies** (Longjumeau, Palaiseau, Les Ulis), ainsi que le secteur habituel du **social**, puis de la **justice** (interventions au Centre Régional de Formation de la Police Nationale).

Répartition du nombre de personnes sensibilisées par secteur d'activité

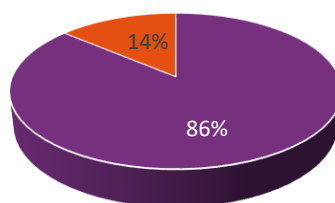


Répartition des participant.e.s par type de métier



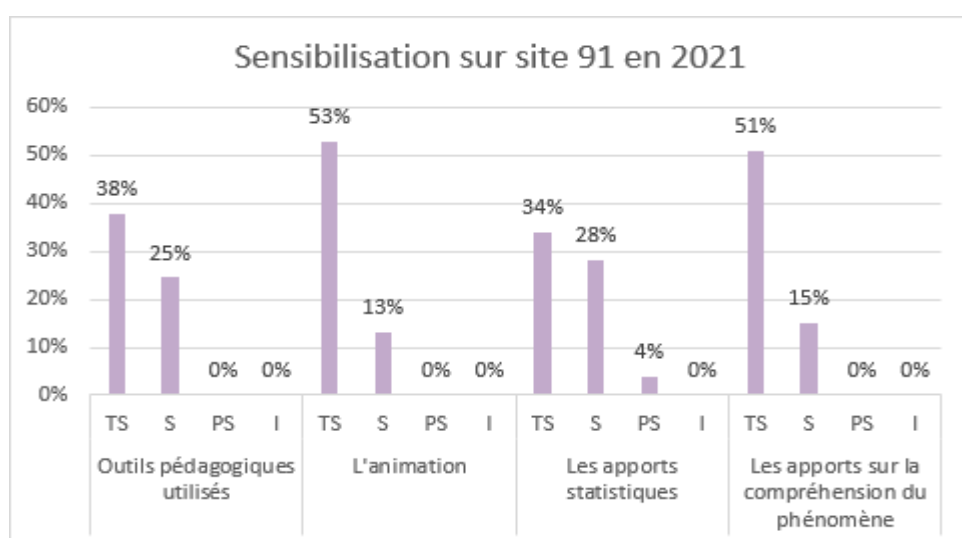
La prépondérance de professionnel-le-s du **secteur social et de la fonction publique** explique l'écart entre la part de femmes et d'hommes sensibilisé-e-s, les premières étant surreprésentées dans ces **domaines d'activité genrés**.

Essonne

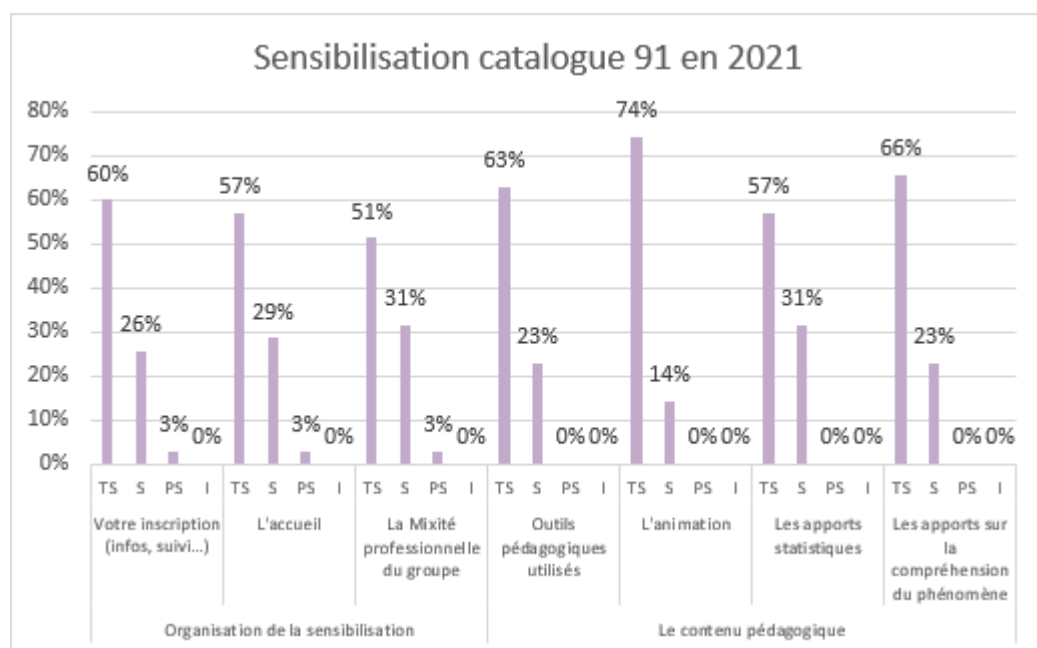


■ Femme ■ Hommes

Les personnes ayant participé aux sensibilisations se sont déclarées satisfaites voire très satisfaites de nos interventions, concernant les aspects aussi bien pratiques que théoriques, et l'animation, comme en témoignent les graphiques ci-dessous.



TS : TRES SATISFAISANT
S : SATISFAISANT
PS : PEU SATISFAISANT
TI : TRES INSATISFAISANT



2. Les formations

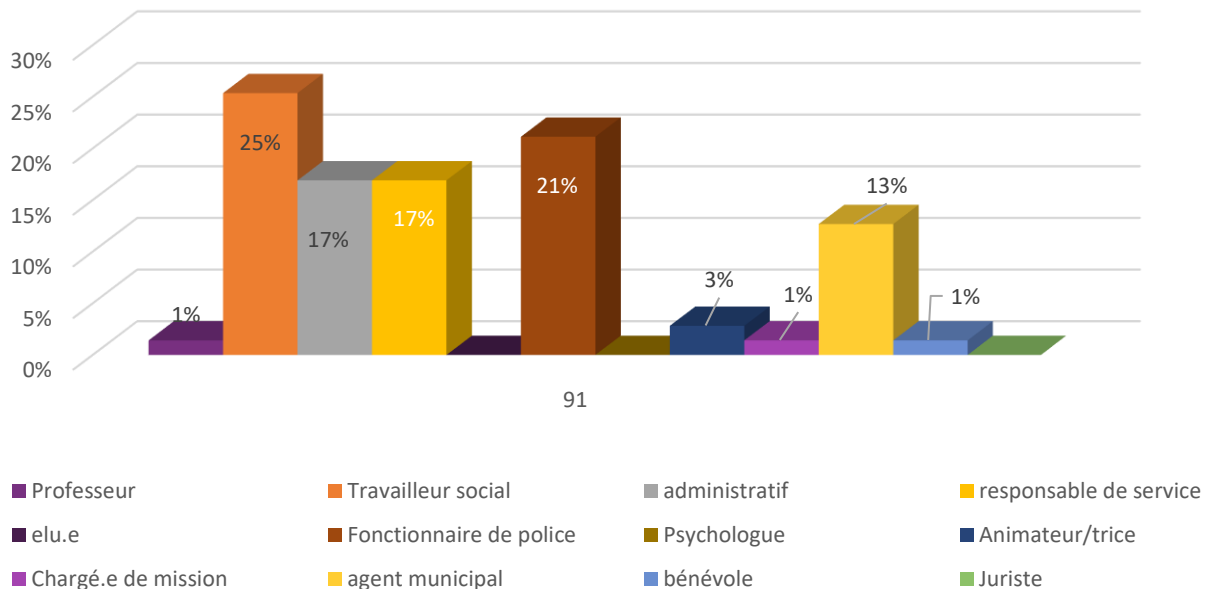


Elles ont pour objectif de permettre aux participant.e.s d'acquérir des outils pour interroger leurs pratiques professionnelles et pour intervenir de manière adaptée auprès des femmes et des enfants victimes de violences conjugales. **L'approche participative est privilégiée** pour favoriser l'appropriation des notions abordées à partir d'outils d'animation variés (cartes mentales, photolangage, films-outils, études de cas, mises en situation...). **L'expertise de Paroles de Femmes - Le Relais** est transmise à travers chaque module, qu'elle soit **empirique** (expérience d'accompagnement des personnes) ou **théorique** (recherches et enquêtes scientifiques nationales et internationales).

En 2021, 3 sessions de formation interne ont été organisées. **Les formations externes se sont bien développées, soit 9 sessions organisées en Essonne. Au total, ce sont 90 personnes qui ont été formées.**

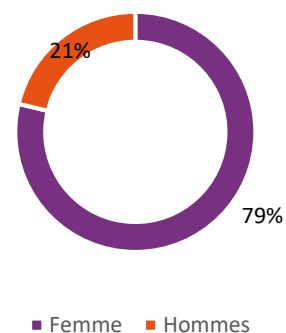
Concernant les **professionnel.le.s formé.e.s** : en Essonne, les **agents municipaux et responsables de service** y sont autant représentés. Des sessions de formation ont été organisées auprès des **forces de l'ordre**.

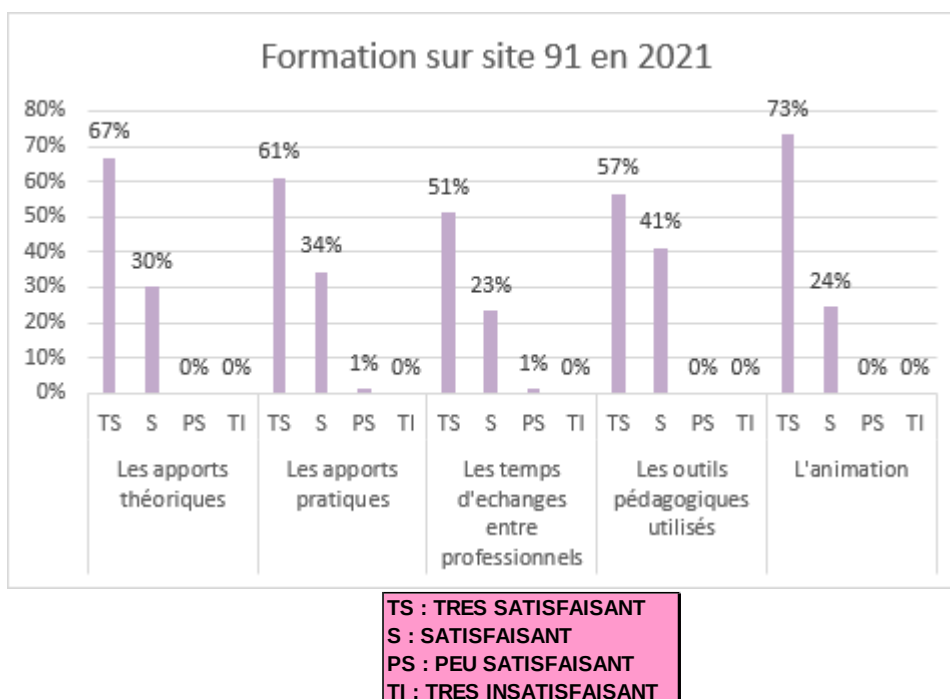
Répartition des participant.e.s par type de métier



Le différentiel de genre est moins important cette année, et s'explique par le fait d'avoir davantage touché les **forces de l'ordre et responsables de service, des fonctions sociologiquement portées par des hommes**.

Essonne



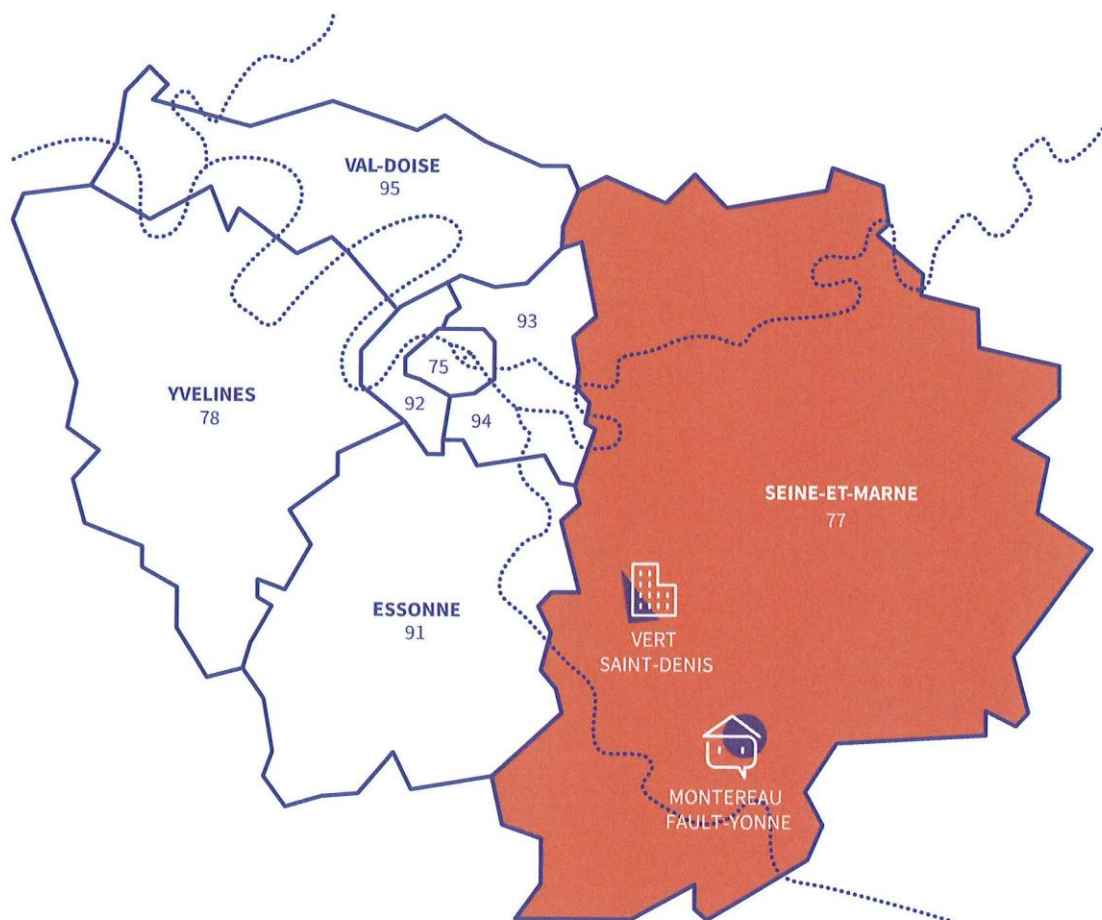


En 2021, de nouvelles actions de formations externes :

- ♀ **Nouvelle formation « comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail », organisée et animée à Palaiseau.**
- ♀ **Premières formations au sein de mairies en Essonne : Dourdan, Villebon sur Yvette, Les Ulis, Longjumeau, Igny ont sollicité des sessions de 2 jours pour repérer, analyser, accompagner ou orienter les femmes et enfants victimes de violences conjugales. Nous avons formé des agents d'accueil, de l'enfance, du périscolaire, de la jeunesse, du CCAS, du logement, de la communication, des ressources humaines, et de la police municipale.**
- ♀ **9 sessions de formation à « l'accueil et la prise en charge des femmes victimes de violences par les forces de l'ordre » ont été organisées sur les 2 départements, grâce à un financement de la région Ile de France et la coordination du Centre Hubertine Auclert. Nous avons pu former les responsables et membres du nouveau groupe « violences conjugales » des commissariats de Palaiseau, Massy, Longjumeau et les Ulis.**

Territoire de la SEINE ET MARNE

Activités 2021





Crée en 1985, l'établissement « **Le Relais de Sénart** » accueille aussi le siège de l'Association. Il est situé à Vert-Saint-Denis, commune de l'Agglomération de Sénart et limitrophe de la ville préfecture du département (Melun).

Il est compétent pour l'arrondissement de Melun, ainsi que les communes de Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Ozoir-La-Ferrière et Pont carré ; territoire assez circonscrit d'une superficie de 220 km². Il est situé en zone urbaine et bien desservi par les transports en commun.

Créé en 2006, l'établissement « **La Maison des Femmes – Le Relais** » est localisé à Montereau-Fault-Yonne. Il couvre l'arrondissements de Fontainebleau et la partie sud de celui de Provins, allant de Gastins à Saint-Martin-du-Boschet en passant par Jouy-Le-Chatel et Beton-Bazoches. Son implantation a été choisie pour la situation centrale de la commune de Montereau sur l'ensemble de son territoire d'intervention, très étendu, d'une superficie de 3 400 km².

La Maison des Femmes, même si les bureaux sont installés en ville, couvre un secteur rural, dont l'accessibilité peut être difficile par les transports en commun, soit qu'ils soient inexistantes, soit que les temps de transport soient très longs.



Les missions en direction des femmes victimes de violences se déclinent comme suit :

- Écoute téléphonique,
- Accueil, écoute, orientation,
- Accueil de jour,
- Mise en sécurité,
- Hébergement,
- Accompagnement au relogement.

Les missions liées au logement :

- Accompagnement social lié au logement (tout public),

Les missions en direction des partenaires :

- Information,
- Sensibilisations et formations sur les violences faites aux femmes,
- Animation de réseaux.

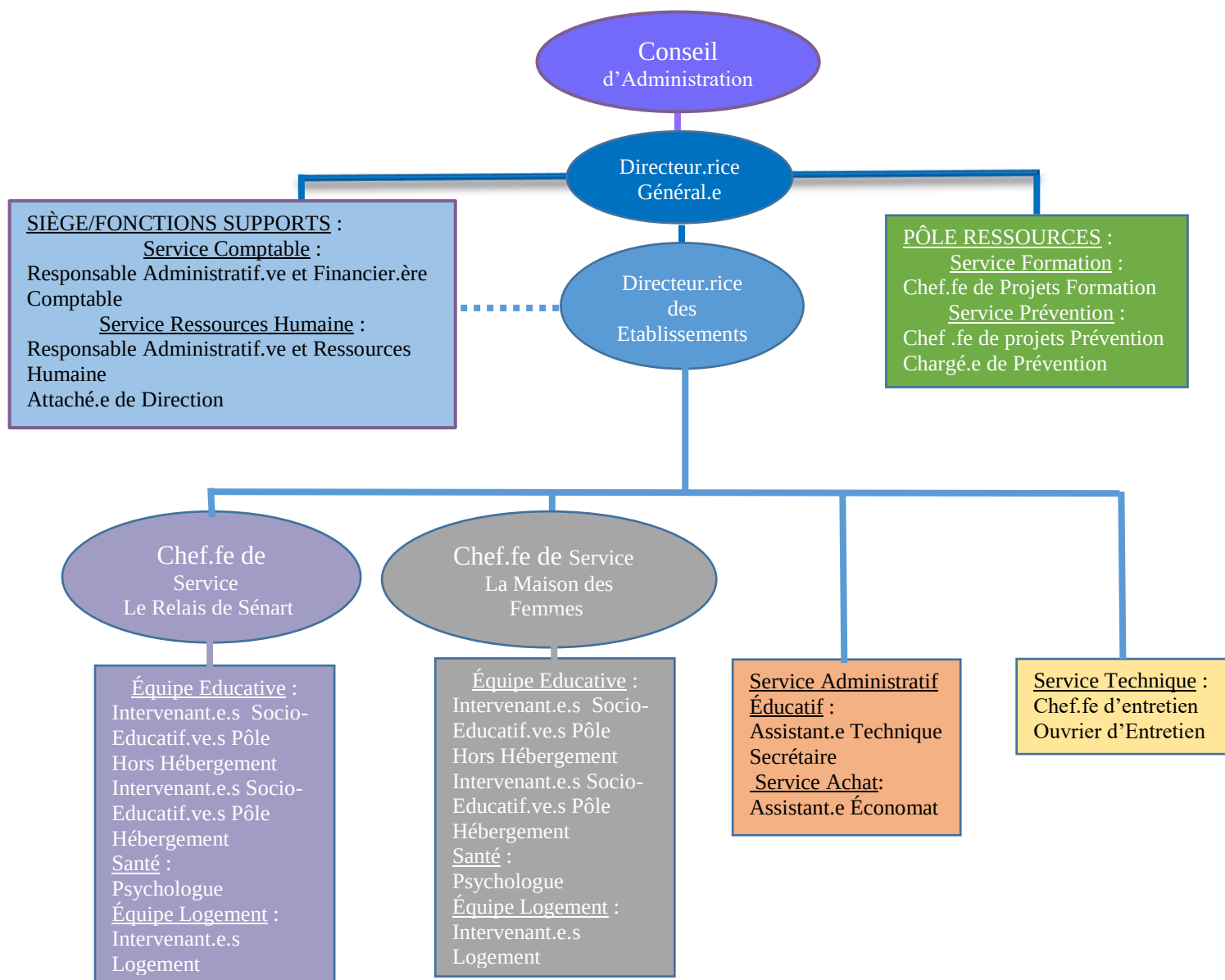
Les missions en direction des jeunes :

- Actions de prévention des comportements et violences sexistes.

Les évaluations interne et externe ont respectivement été réalisées en 2009 et 2015. L'autorisation du Relais de Sénart a été renouvelé en 2017.

L'Association est reconnue référente violence conjugale pour la moitié sud du département de Seine et Marne.

L'équipe est composée de 27.1 ETP (dont siège).



Les Ressources Humaines

✓ **L'évolution du personnel :** au 31 décembre 2021, les équipes des établissements seine et marnais sont au complet. Des projets de recrutements supplémentaires sont en cours de réflexion et interviendront en tout début d'année 2022 (éducateur.rice.s de jeunes enfants, maitre.sse de maison, agent.e.s d'entretien).

✓ **La répartition du personnel :**

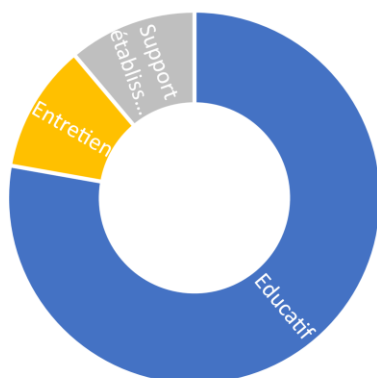
Les fonctions éducatives représentent 80 % de l'effectif des établissements (dont une cheffe de service sur chacun). Elles sont accompagnées au quotidien par 2 assistantes techniques (1 sur chaque établissement et 2 secrétaires d'accueil (1 sur Le relais de Sénart et 1 sur la Maison des Femmes).

Une équipe de 3 salariés se partagent l'entretien des locaux et hébergement du territoire.

2 chargées de prévention rattachée fonctionnellement au pôle ressources complètent l'équipe essonnienne.

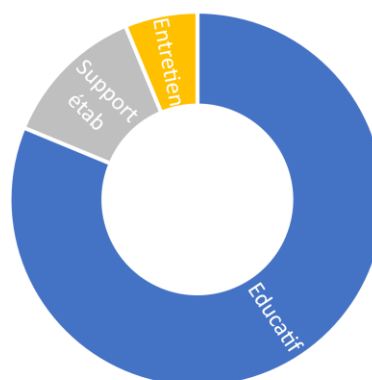
LE RELAIS DE SENART

Répartition des effectifs par fonction (en nombre de pers. au 31/12/21)



LA MAISON DES FEMMES

Répartition de l'effectif par fonction (en nombre de pers. au 31/12/21)



✓ **Pyramide des âges et Ancienneté :**

La moyenne d'âge de l'équipe de l'établissement Le relais de Sénart est de 39 ans, celle de la maison des femmes 37 ans.

L'ancienneté moyenne sur Vert Saint Denis est de 4,8 ans et sur Montereau-Fault-Yonne de 4.6 ans. Cette ancienneté moyenne laisse présager des mouvements à anticiper, les salarié.e.s du secteur social restant en fonction entre 3 et 5 ans en moyenne.

✓ **Absentéisme :**

En 2021, le taux d'absentéisme est en baisse comparativement à 2021 sur les 2 établissements, même si la baisse sur la maison des femmes est moins importante.

Il n'y a eu aucune absence pour accident du travail en 2021.

✓ **Formation professionnelle :**

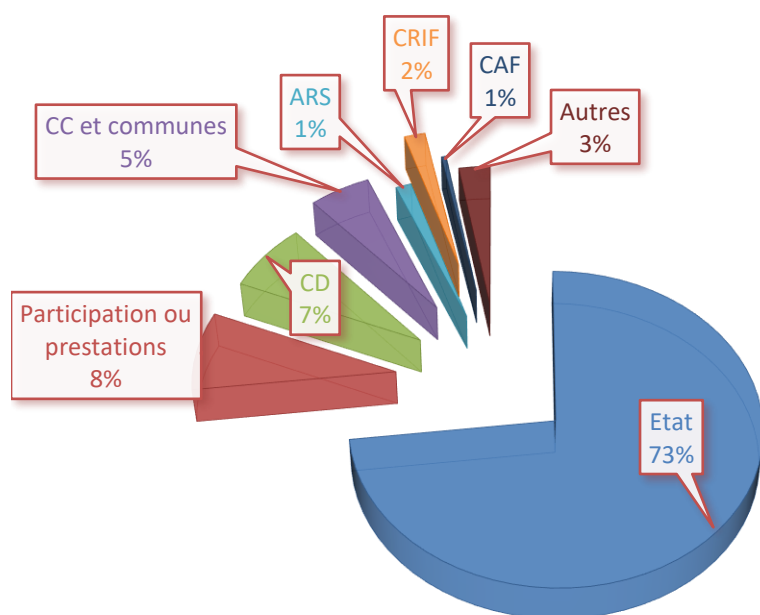
En 2021, 85.5% des salarié.e.s des établissements seine et marnais ont bénéficié d'au moins une formation, pour un total de 544.5 heures.

18 salariées des équipes socio-éducatives ont été formé à l'accompagnement spécifique des enfants ainsi qu'à différents outils/techniques d'accompagnement. 4 personnes ont participé à une formation interne sur la thématique des violences conjugales et la quasi-totalité des équipes a été formée au risque incendie.

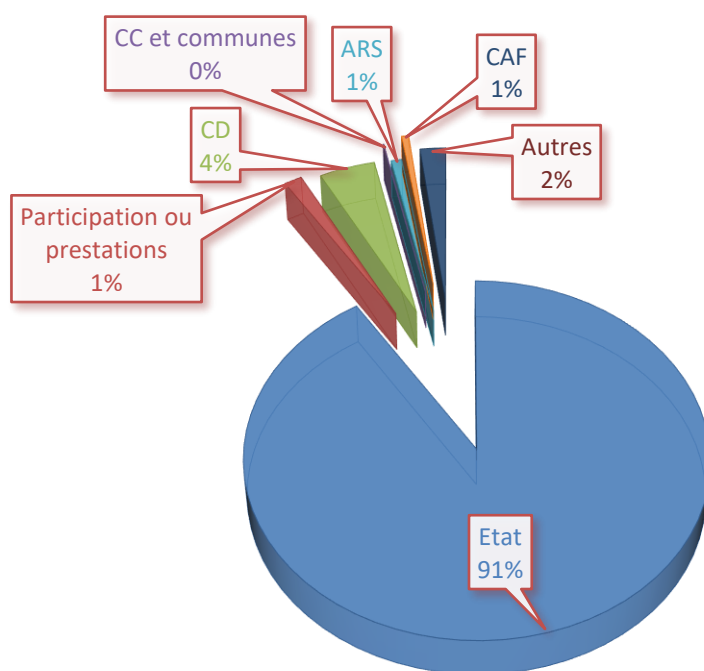
Les Ressources Financières

✓ Indicateurs 2021

↳ Répartition des ressources par financeurs



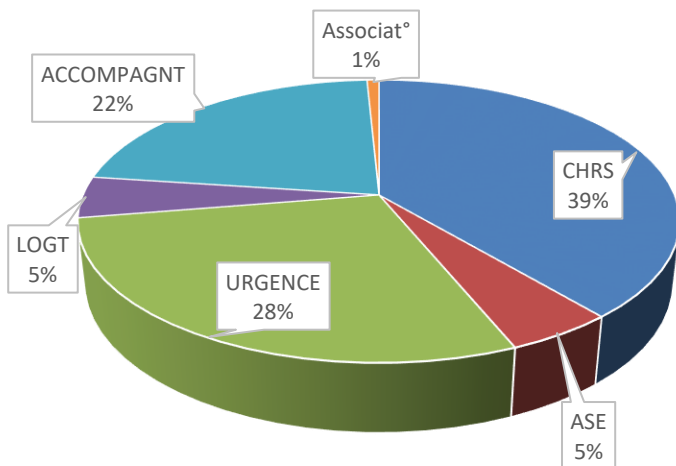
LE RELAIS DE SENART



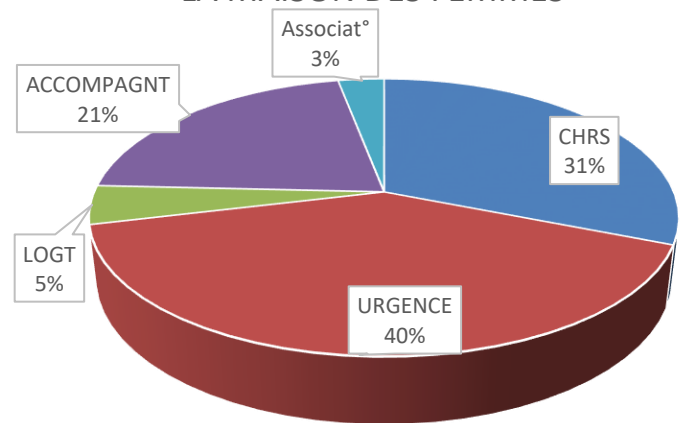
LA MAISON DES FEMMES

↳ Répartition des ressources par activités

LE RELAIS DE SÉNART

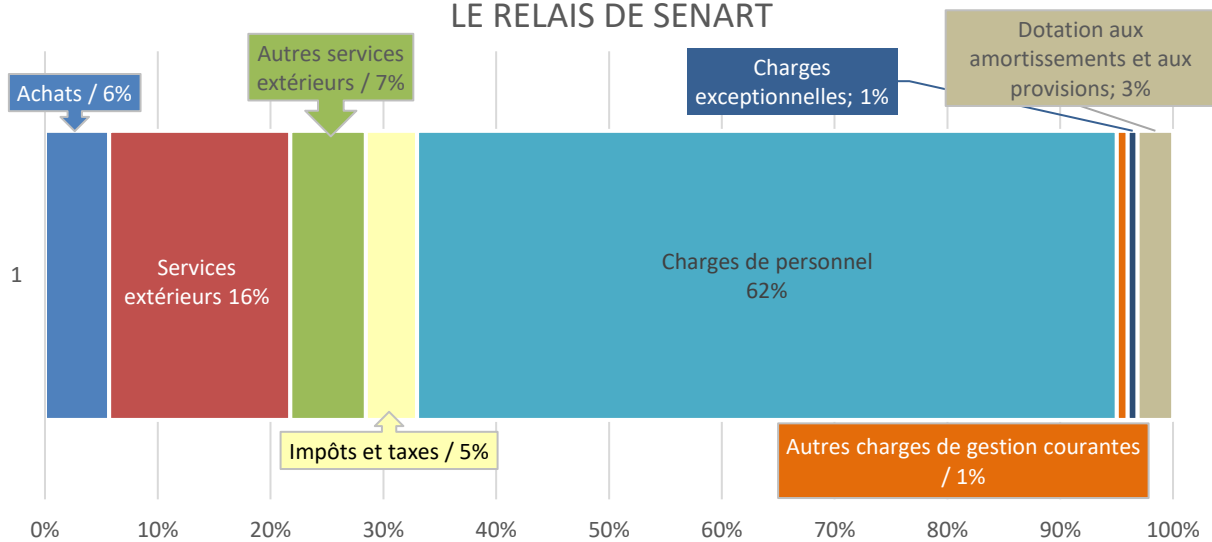


LA MAISON DES FEMMES

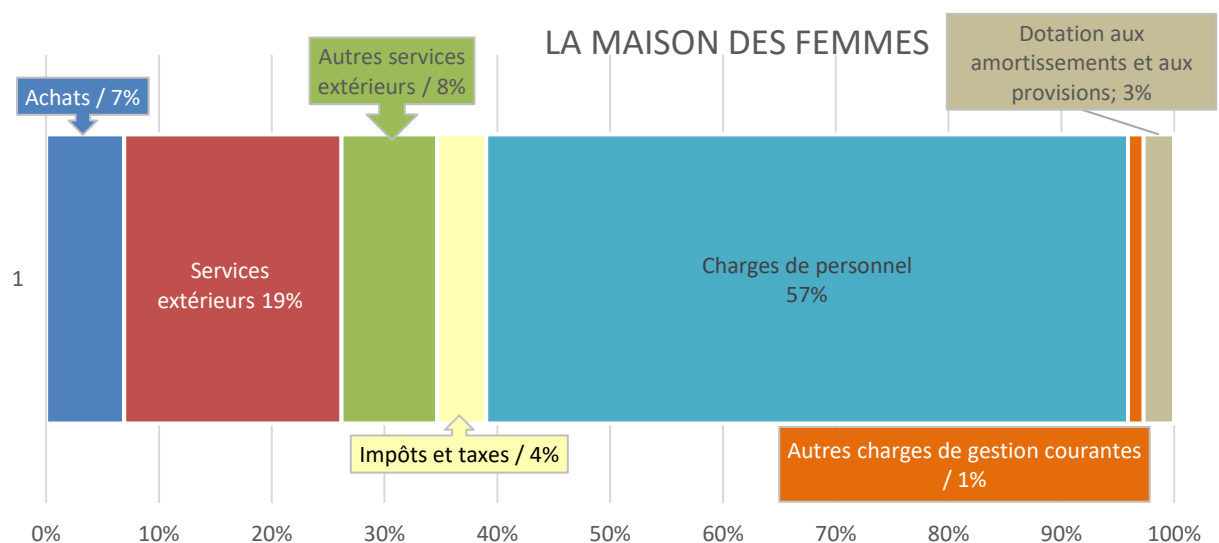


↳ Répartition par classes de dépenses

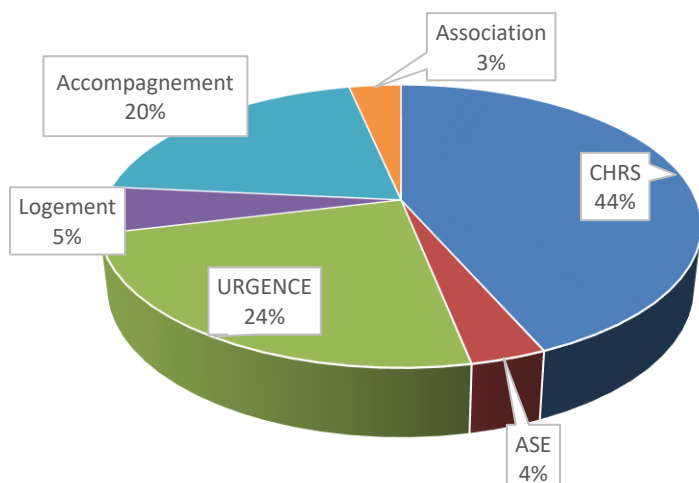
LE RELAIS DE SENART



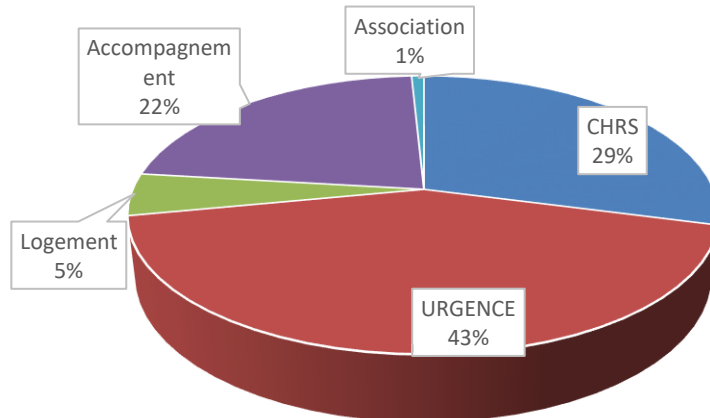
LA MAISON DES FEMMES



LE RELAIS DE SÉNART



LA MAISON DES FEMMES



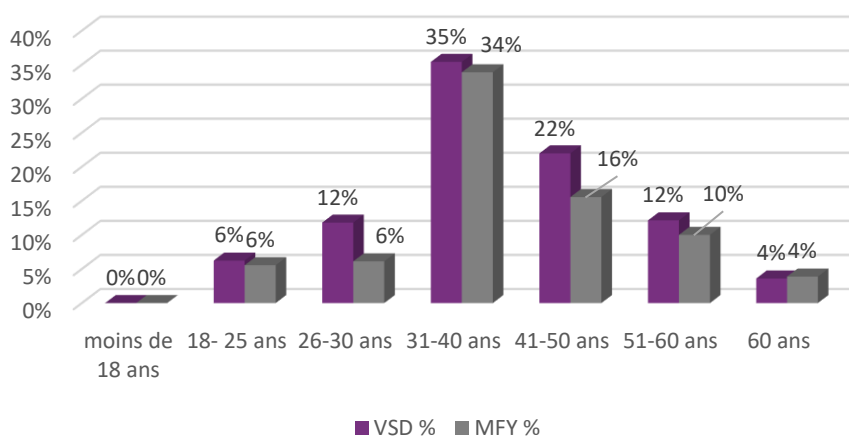
Chapitre I : Dispositifs d'accompagnement Hors Hébergement

A. Typologie des femmes accompagnées

Toutes les classes d'âge sont représentées parmi les femmes accompagnées.

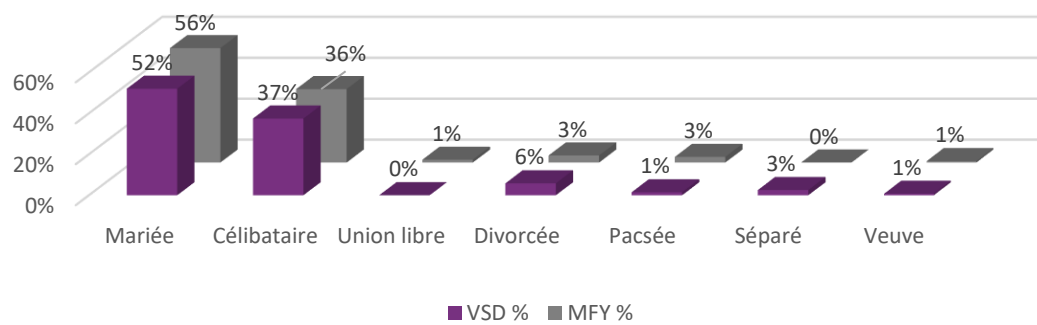
La tranche d'âge la plus représentée, en fonction des données portées à notre connaissance est celle des 31 à 40 ans suivie de celle de 41 à 50 ans.

Répartition des femmes par classe d'âge



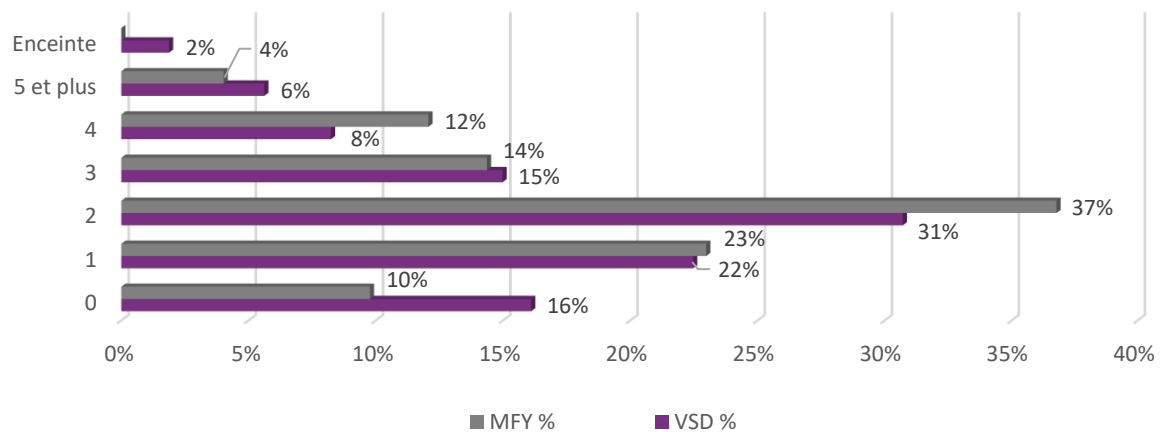
Une majorité des femmes accompagnées vivent en couple. Mais plus de 40% des femmes qui viennent nous rencontrer ne vivent pas ou plus avec l'auteur des violences. Elles ont cependant besoin d'un accompagnement sur ce qu'elles ont vécu ou continuent de vivre malgré la séparation. Les études montrent que les violences conjugales s'exercent après la séparation, d'autant plus lorsque le couple a des enfants en commun.

Situation matrimoniale



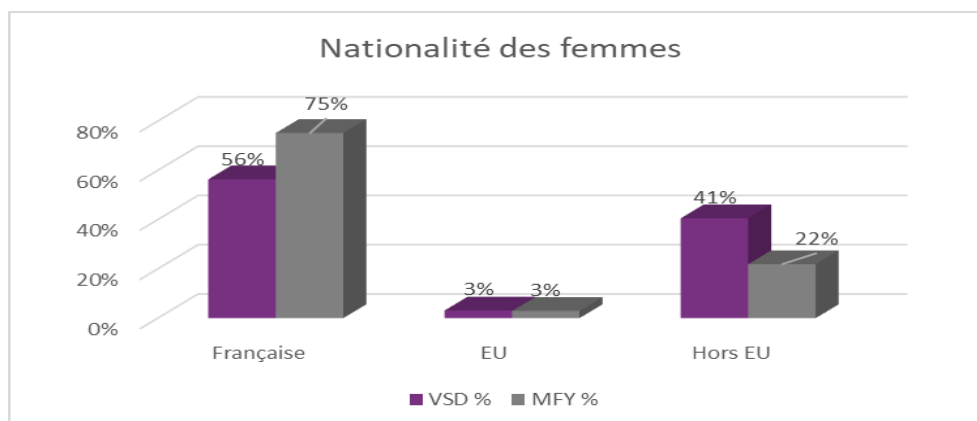
Les femmes avec un ou deux enfants représentent entre 50 et 60% des femmes rencontrées cette année. Entre 10 et 15% des femmes accompagnées n'ont pas d'enfant. Le fait de vouloir protéger ses enfants de la situation de violence est bien souvent un élément déclencheur pour les femmes dans leur volonté d'enclencher des démarches pour sortir de la situation de violence.

Composition familiale



Concernant la nationalité des femmes accompagnées sur le dispositif d'AEO, nous constatons un contraste important entre nos deux établissements.

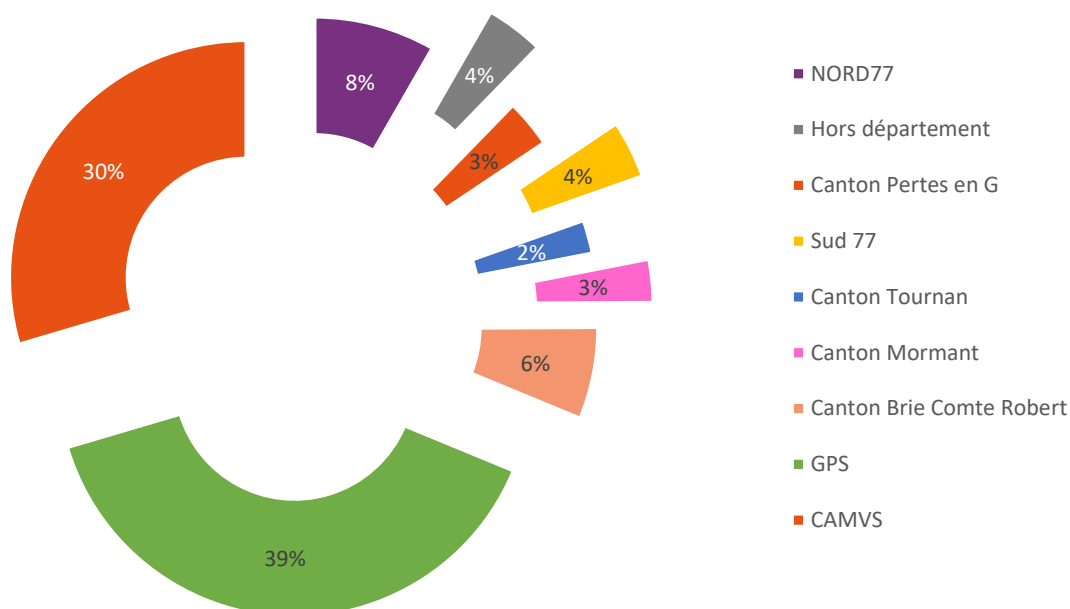
Près de 80% des femmes accompagnées par l'établissement de Montereau sont de nationalité française ou d'un pays de l'union européenne, contre 59% pour l'établissement de Vert Saint Denis. Il est intéressant de noter que ces chiffres sont quasi inversement proportionnels concernant les familles hébergées (proportion de femmes de nationalité hors UE beaucoup plus importante).



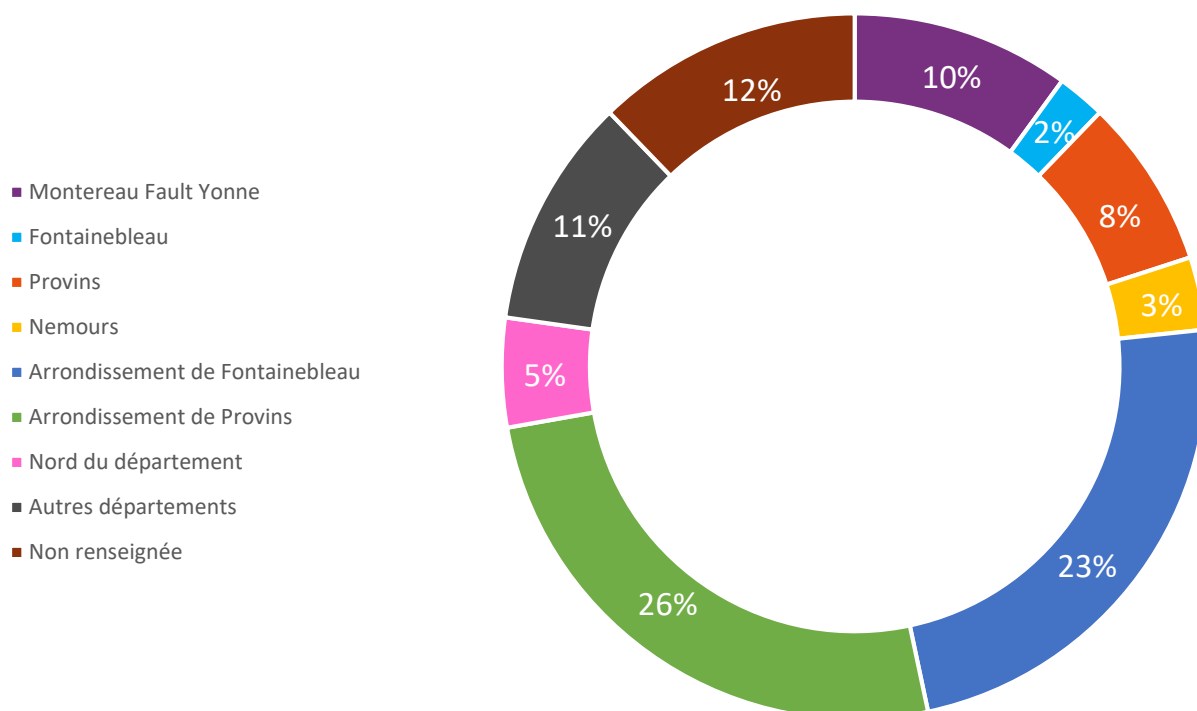
Le Relais de Sénart et la Maison des Femmes couvrent tout le territoire de la moitié Sud du département de Seine-et-Marne.

Les femmes sont donc majoritairement issues du territoire de compétence de l'Association, en témoignent les graphiques ci-dessous.

Origine géographique - Le Relais de Sénart



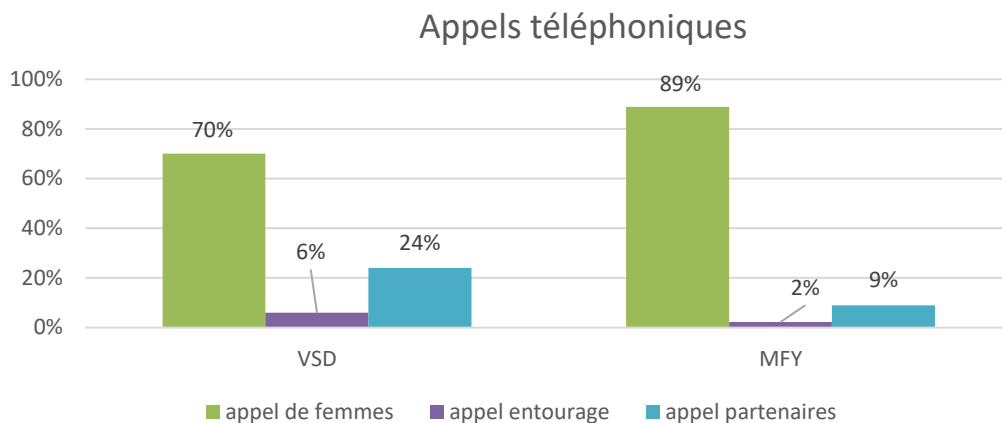
Origine géographique - Maison des Femmes



B. L'Écoute téléphonique

Notre permanence d'écoute téléphonique est assurée sur chacun de nos établissements 4 demi-journées par semaine, les écoutes sont gérées par les membres de l'équipe éducative par roulement.

En 2021 – les équipes sociales ont réalisées 674 écoutes téléphoniques.



Pour les deux établissements, les appels proviennent à :

- **76%** de la victime elle-même
- **19%** de partenaires
- **5%** de l'entourage des victimes.

C. L'Accueil – Écoute - Orientation

Ces permanences sont assurées par les équipes sociales (travailleurs sociaux diplômés).

Selon les établissements, les permanences d'accueil physique peuvent être organisées :

- Dans nos locaux ;
- Dans les locaux de structures partenaires (permanences délocalisées).

1. Lieux des permanences :

Le Relais de Sénart

- Dans nos locaux de Vert-Saint-Denis

La Maison des Femmes

- Dans nos locaux de Montereau-Fault-Yonne
- Dans les **Maisons des Solidarités** de Nemours, Provins et Fontainebleau
- **En itinérance** en fonction des besoins des femmes

Le territoire de la Maison des Femmes étant très étendu et moins bien desservi par les transports, il est nécessaire de proposer nos services au plus près des lieux de vie des femmes. Sur cet établissement nous organisons donc des permanences au sein des MDS du territoire mais aussi en itinérance.

FOCUS :

PERMANENCES ITINÉRANTES SECTEUR SUD – ÉTABLISSEMENT DE MONTEREAU

Sur le secteur de Montereau, depuis fin 2020, nous avons préparé la mise de permanences itinérantes partant du constat suivant : malgré des permanences réparties sur le territoire, certaines femmes n'arrivent pas à venir nous rencontrer soit parce que les transports sont inexistantes soit par ce que les temps de trajet sont très longs. L'idée est donc de proposer **aux femmes de venir les rencontrer au plus près de chez elles, dans les locaux de certains partenaires**, implantés dans des communes plus isolées, depuis lesquelles le déplacement vers nos lieux de permanences fixes est complexe voire impossible.

14 femmes ont bénéficié de ce dispositif

Les équipes sociales se sont déplacées sur les communes suivantes :

Souppes sur Loing, Veneux les Sablons, Moret sur Loing, Bois le Roi, Saint Fargeau Ponthierry, Saint Germain Laval, Varennes sur Seine, Nangis, Esmans, Voulx

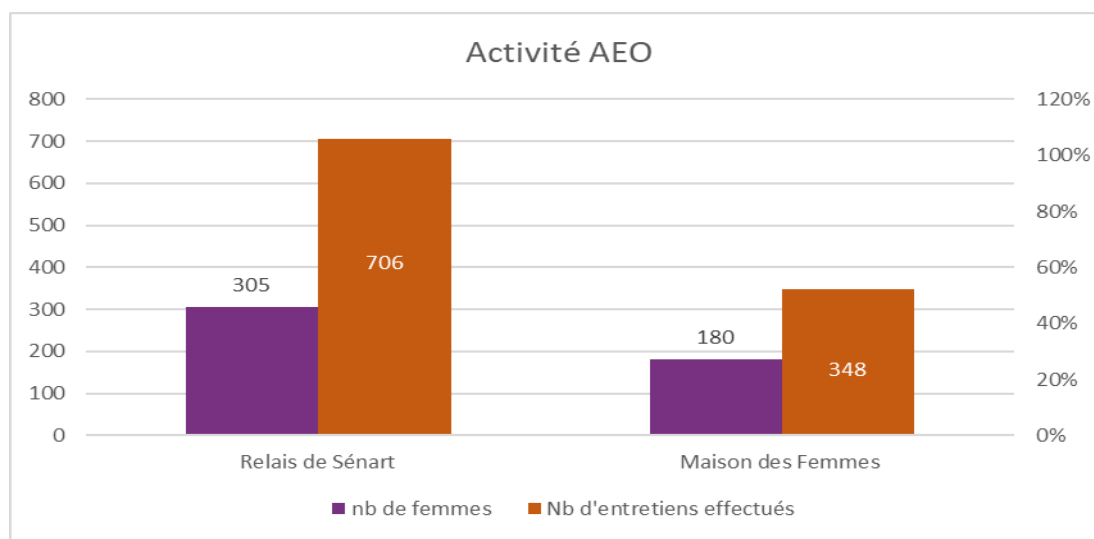
PERMANENCES CENTRE COMMERCIAL CARRÉ SENART

Le centre commercial Carré Sénart situé à Lieusaint a souhaité poursuivre l'expérimentation lancée durant le confinement de 2020 avec l'association essonnienne Léa Solidarité Femmes – à savoir : la mise en place de permanences d'accueil et d'écoute pour les femmes victimes de violences conjugales au sein du centre commercial.

Nous avons donc assuré en partenariat avec l'association Léa Solidarité Femmes ces permanences du mois de juin à décembre 2021. Ces permanences n'ont pas rencontré le succès escompté et ne seront pas poursuivies en 2022.

2. L'activité :

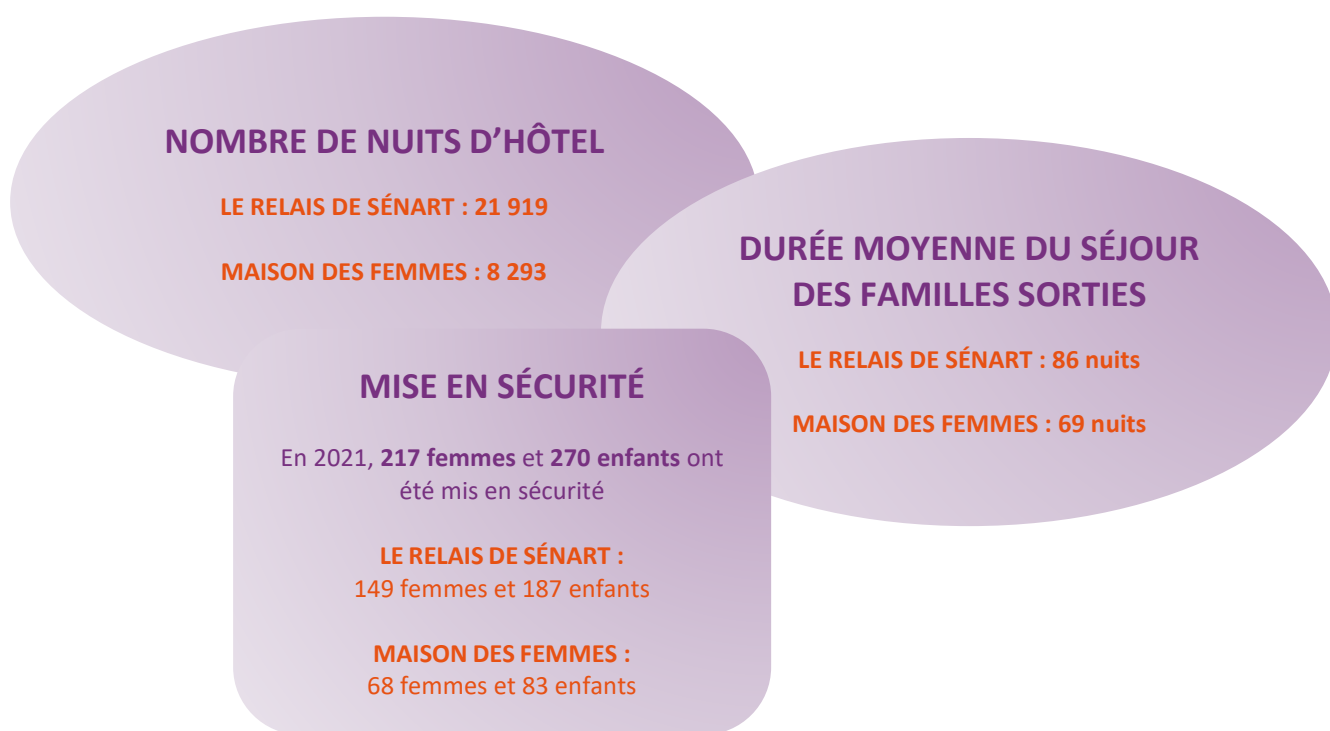
**485 femmes accompagnées
1054 entretiens réalisés**



Ces permanences permettent de proposer aux femmes victimes de violences conjugales un accompagnement spécialisé sur les violences vécues. En effet, les équipes sociales, formées à la problématique des violences conjugales, accompagnent les femmes dans un processus de compréhension du cycle des violences subies. Ces permanences sont parfois les lieux où elles déposent pour la première fois leur vécu traumatique. L'écoute empathique et l'affirmation de notre croyance en leur parole permet d'établir un lien de confiance essentiel pour que les femmes puissent livrer leurs souffrances et leurs émotions.

Lorsque le besoin se fait sentir les femmes reçues par l'équipe sociale peuvent être orientées vers les psychologues des établissements (cf. partie sur « Le soutien psychologique » - Chapitre 3 - C).

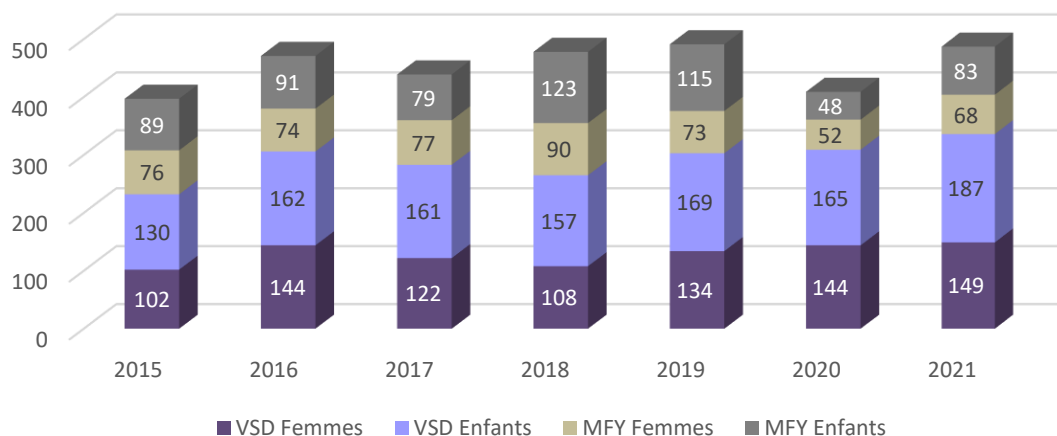
D. Mise en sécurité et Accompagnement spécialisé des femmes



La mise en sécurité des femmes victimes de violences conjugales est complexe à assurer dans l'urgence. En effet, les dispositifs d'hébergement dédié à ce public sont en général saturés.

Sur le département de la Seine et Marne, nous sommes signataires d'une convention avec le SIAO et les services de l'État, qui encadre le processus de mise en sécurité en urgence des femmes victimes de violences ainsi que leur suivi une fois la mise en sécurité effective. Cette convention nous permet des liens très privilégiés avec le 115 et une possibilité d'avoir une réponse prioritaire pour le public que nous accueillons. Les femmes mises en sécurité sont accueillies en hôtel (places gérées par le 115) sur tout le département. Nous sommes par la suite chargées d'évaluer leur situation, de nous assurer que les besoins primaires essentiels (alimentation, hygiène, vêture) de la famille sont couverts et de proposer un suivi spécialisé sur la question des violences subies.

Nombre de femmes et d'enfants mise en sécurité



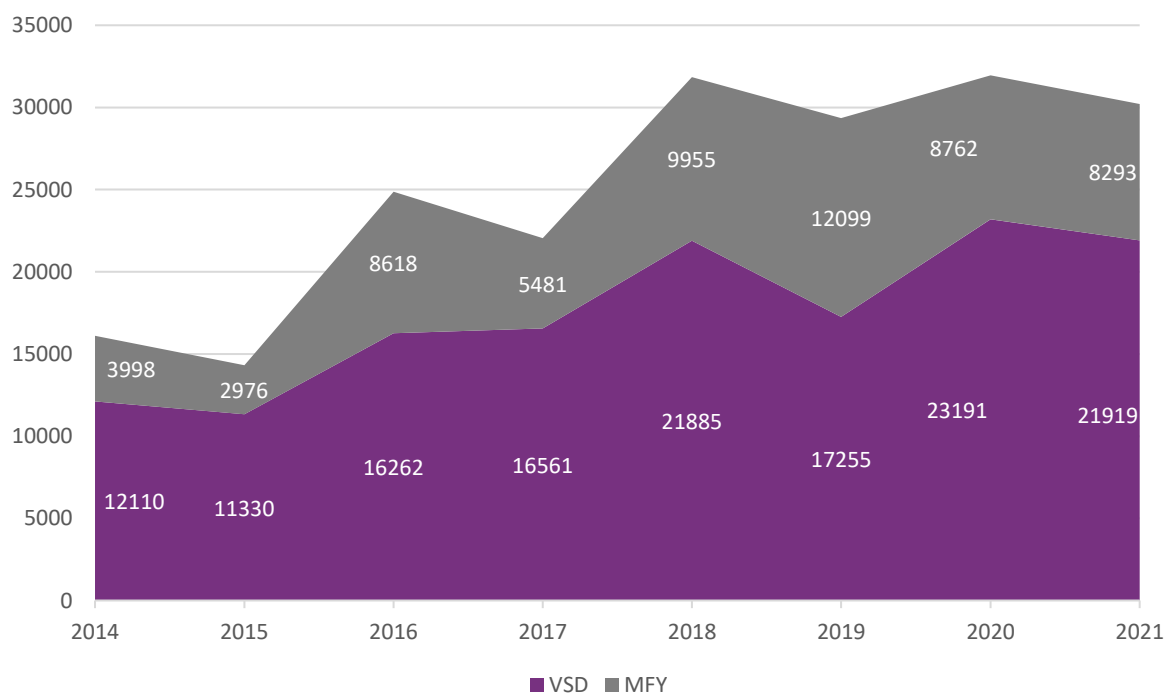
4 mises en sécurité par semaine en moyenne

Hausse importante de l'activité au Relais de Sénart en 2020 et 2021:

+ 25% de hausse par rapport à la moyenne des 5 années précédentes

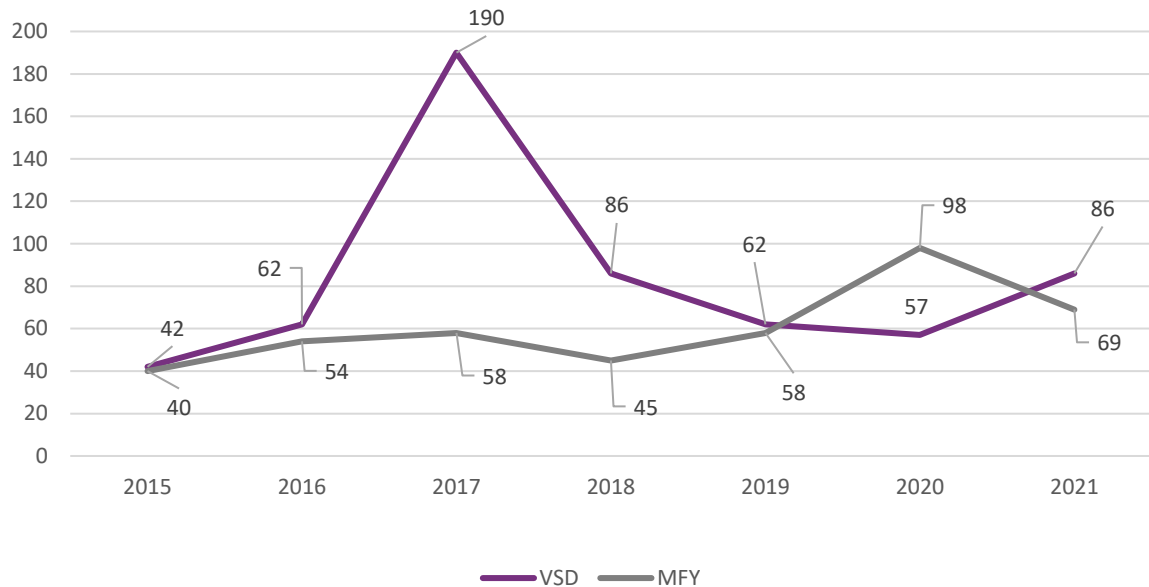
Nous notons depuis 2 ans une tendance à la hausse conséquente de cette activité : la médiatisation et la dénonciation des phénomènes de violences faites aux femmes entraînent mécaniquement une libération de la parole et des demandes de prise en charge plus importantes.

Nombre de nuits d'hôtel



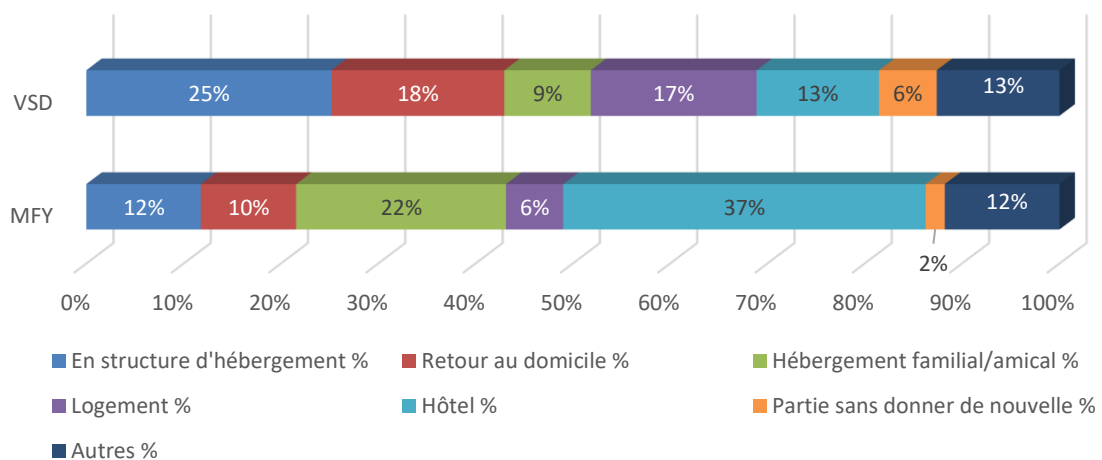
Nous observons une légère diminution des nuitées par rapport à 2020 qui avait été une année record du fait, entre autres, de la crise sanitaire.

Durée moyenne du séjour



Moyenne de séjour de 2,5 mois pour les deux établissements

Orientation fin de suivi



Constats :

- Baisse des retours au domicile conjugal par rapport à 2020
- Sortie vers le logement : en majorité sur Solibail (54%)
- Hausse des fins de suivis spécialisés et reprise du suivi par la PASH : lorsque les démarches liées aux violences ont été réalisées avec la famille et que notre accompagnement spécialisé n'a plus de plus-value, nous arrêtons la prise en charge, sans pour autant que la famille quitte l'hôtel.
- Eloignement des hôtels (situé dans le nord) pour l'établissement de Montereau ce qui engendre une forte proportion de retour au domicile ou de recherches de solutions amicales/familiales

APPARTEMENT SAS – EN SITUATION DE NON REPONSE DU 115

En cas de non-réponses du 115, plus particulièrement pour l'accueil de grandes fratries, afin d'avoir une solution de mise en sécurité immédiate nous avons ouvert un appartement SAS sur chacun de nos établissements.

ACTIVITE DES SAS

38 femmes et 65 enfants

452 nuitées

3,3 nuits en moyenne

Typologie des familles accueillies :

- 17 femmes seules,
- 2 femmes avec un enfant,
- 4 femmes avec 2 enfants,
- 15 femmes avec 3 enfants ou plus

Les familles avec 4 enfants et plus sont celles qui ont les séjours les plus longs (entre 4 et 42 nuits).

E. L'Accueil de Jour

NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE

LE RELAIS DE SÉNART :
du lundi au vendredi
de 10h00 à 16h00

MAISON DES FEMMES :
2 journées / par semaine

EN 2021

RELAIS DE SÉNART
52 femmes et 22 enfants

MAISON DES FEMMES
43 femmes et 50 enfants

Les accueils de jour des 2 antennes ont des organisations distinctes et proposent des services différents aux femmes qui les fréquentent.

Nos deux accueils de jour visent deux objectifs :

- Être des lieux ressources en termes de réponses aux besoins primaires dans le cadre de l'accueil à l'hôtel pour les femmes mises en sécurité : accès à une cuisine, à une distribution de produits alimentaires et d'hygiène, à un espace pour laver son linge, au service de domiciliation du courrier. Les femmes profitent également de leur venue à l'accueil de jour pour rencontrer leur référent social qui les suit dans le cadre de la mise en sécurité.
- Être un lieu d'échanges et de partage entre femmes ayant vécu des violences, sur lequel des ateliers collectifs sont proposés : groupe de parole, action santé, loisirs créatifs...

Depuis 2020, nos accueils de jour ont vu leur fréquentation diminuer. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène :

- Crise sanitaire :
 - jauge dans les accueils de jour,
 - fonctionnement par inscription afin de limiter le nombre de personnes sur certaines périodes (confinement entre autres) ;
 - arrêt ou diminution des actions collectives proposées sur certaines périodes (confinements)
- Les hôtels ont aménagé des cuisines, laverie... les hôteliers se sont adaptés au fait que les ménages soient hébergés de manière durable.

Les publics ont donc pris de nouvelles habitudes, les ménages à l'hôtel ont réorganisé leur gestion du quotidien sans faire appel aux services proposés sur les accueils de jour. Par ailleurs, certains ménages ont pu verbaliser explicitement leurs craintes de fréquenter des espaces collectifs durant la période de crise sanitaire.

1. Le service de domiciliation

Dans le cadre de nos accueils de jour, nos deux établissements sont agréés organisme de domiciliation et à ce titre les femmes que nous accompagnons (hors hébergement) peuvent y recevoir leurs courriers.

En 2021 :

- Au Relais de Sénart : 153 personnes domiciliées dont 87 nouvelles domiciliation – 618 courriers réceptionnés.
- À la Maison des femmes : 88 personnes domiciliées dont 33 nouvelles domiciliation – 250 courriers réceptionnés.

2. Les actions collectives organisées sur les accueils de jour

Les violences conjugales impactent chaque aspect de la vie quotidienne des femmes et des enfants et contribuent à les isoler, à les couper bien souvent de relations avec l'extérieur, ce qui renforce leur souffrance. Il est nécessaire que l'accompagnement proposé dans nos différents services puissent associer à la fois du collectif et de l'individuel. En effet, le collectif a des vertus considérables pour le public que nous accueillons, il participe au processus de reconnaissance du statut de victime, au sentiment d'appartenance à un groupe avec des valeurs et une expertise.

Les activités collectives permettent aussi aux femmes de se rencontrer, de tisser de nouveaux liens sociaux et d'accéder à de nouvelles activités.

Les actions collectives organisées poursuivent des objectifs différents : convivialité et partage, échange sur des sujets spécifiques, prévention, découverte d'activité manuelle ou de loisirs....

En 2021, malgré la situation sanitaire nous avons essayé de maintenir le maximum d'activité en collectif.

Les actions suivantes ont été organisées :

- Parentalité : 5 groupes – 21 femmes et 19 enfants

Un « groupe mère » est animé au Relais de Sénart par la TISF. L'objectif de ce groupe est de proposer un espace de parole et d'expression sur la parentalité afin de trouver des pistes de réponses aux situations du quotidien. Des intervenants extérieurs sont invités sur certaines séances afin d'apporter une expertise sur certains sujets ou proposer une activité spécifique mère-enfant.

En 2021, infirmière et médecin de PMI sont intervenus à 2 reprises. Un spectacle musical pour les tous petits a aussi été proposé.

- Groupe de parole : 8 groupes – 43 participantes

Le groupe de parole offre aux femmes la possibilité d'aborder leur histoire et leur souffrance à une place différente de celle qu'elles ont en entretien individuel. Le cadre même du groupe de parole permet aux professionnels de ne plus être vécu par les femmes comme les seuls à détenir un savoir. La participante est détentrice d'un savoir sur elle, qu'elle peut partager avec d'autres. Le savoir circule, il n'y a pas de vérité si

ce n'est la sienne propre. Les femmes participant au groupe de parole retrouvent un statut de sujet désirant et pensant. Cette place vient mettre en lumière et s'opposer à ce que leur concubin leur a imposé comme place ou plutôt comme absence de place.

- **La santé : 8 séances – 43 participantes**

- ✓ Interventions du planning familial sur les questions de santé affective et sexuelle.
- ✓ Interventions d'une sophrologue : 12 séances en 2021

Les séances visent entre autres à aider les femmes à accueillir et maîtriser leurs émotions, à s'apaiser, à découvrir et pratiquer des exercices pour se détendre... L'intervenante utilise des exercices de respiration et met en place des techniques de libération des tensions physiques et émotionnelles dans l'objectif d'atteindre un mieux-être intérieur.

- **Activités manuelles : 20 séances – 48 participantes**

- ✓ Atelier de loisirs créatifs

Cet atelier proposé sur l'accueil de jour du Relais de Sénart tous les vendredis a été beaucoup restreint du fait de la crise sanitaire. Cependant, 17 ateliers ont pu se dérouler et permettre aux femmes de repartir avec leur création (bijoux, dessins, ...).

- ✓ Découverte du Modelage de la terre

Une intervenante extérieure est venue animer 3 séances en 2021.

- **Atelier numérique : 4 séances pour le même groupe – 6 femmes**

Nous avons conventionné avec le PIMMS qui est venu animer dans nos locaux leur atelier « La petite Ecole du Numérique » qui se déroule sur 4 séances. Cet atelier est destiné aux femmes en difficulté pour réaliser leurs démarches sur internet et qui ont besoin d'une formation rapide de prise en main de l'outil informatique.

- **Atelier cuisine : 5 ateliers – 20 participantes**

Cet atelier est animé sur l'accueil de jour de Montereau. La conception d'un menu différent est proposée à chaque séance, les menus sont adaptés aux saisons. Les femmes cuisinent ensemble puis partagent le repas. En fin d'année un carnet reprenant l'ensemble des recettes est édité et donné aux femmes ayant participé.

- **Egalité femmes – hommes : 1 atelier en 2021 – 7 femmes et 7 enfants (7 à 11 ans)**

Un atelier a été co animé entre l'équipe accompagnement et l'équipe prévention de l'établissement sur la question des inégalités de genre. Cet atelier était divisé en deux groupes, un pour les femmes et un pour les enfants. Chaque groupe a pu réfléchir avec des outils appropriés à son âge sur les thématiques du sexisme, des stéréotypes de genre...

- **Sorties et accès aux loisirs :**

Durant les vacances scolaires et plus particulièrement l'été, les équipes éducatives proposent aux familles des sorties de loisirs.

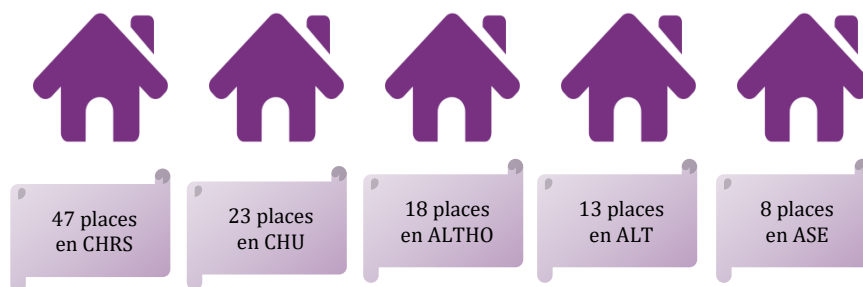
Ces temps conviviaux ont plusieurs objectifs :

- Tout d'abord, faire vivre aux familles des moments de plaisir, de divertissement et de partage avec les enfants ;
- Permettre des rencontres entre famille et lutter contre l'isolement ;
- Faire découvrir des activités et lieux de loisirs accessibles afin que les familles puissent y retourner par elles-mêmes.

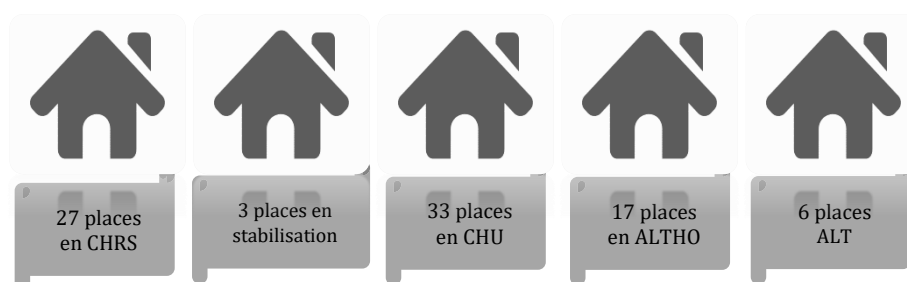
En 2021, les sorties suivantes ont été proposées : base de loisirs de Bois le Roi, forêt de Bréviande, Parc du Château de Soubiran, visite de l'Opéra Garnier et Bateaux Mouches à Paris...

Chapitre II : Dispositifs Hébergement

Vert-Saint-Denis : 106 places d'hébergement



Montereau-Fault-Yonne : 86 places d'hébergement



Total de 195 places sur le département

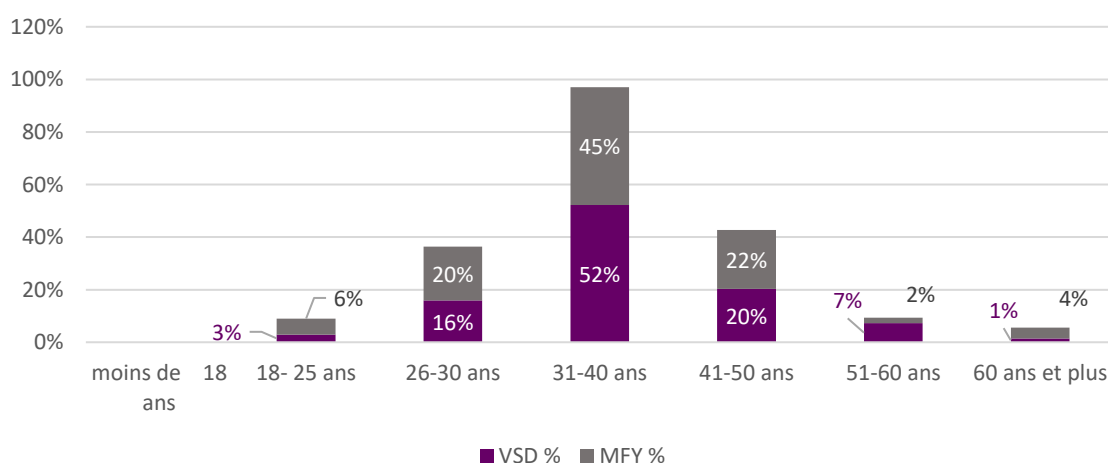
A. Typologie des populations hébergées

1. Les femmes hébergées

✓ RÉPARTITION PAR ÂGE :

70% des femmes hébergées ont entre 31 et 50 ans. La tranche d'âge la plus représentée est 31-40 ans (49% des femmes).

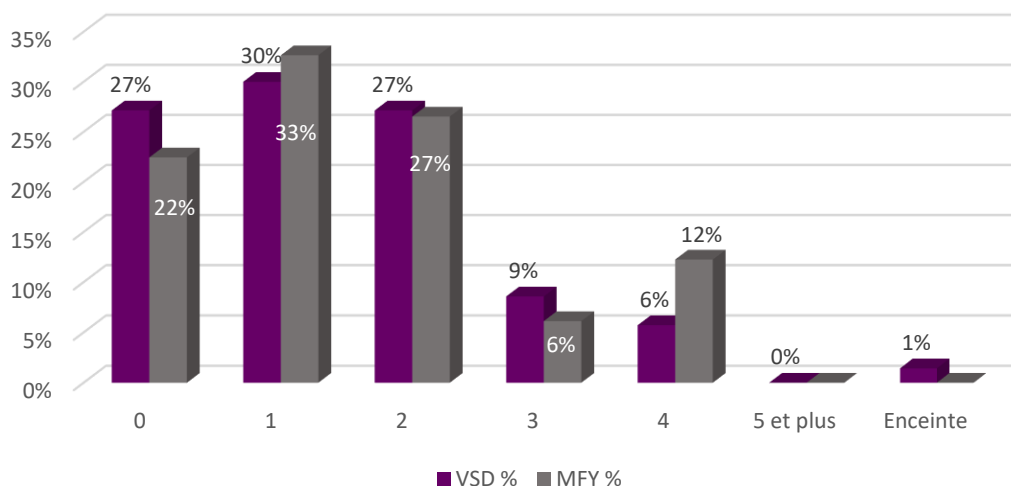
Répartition des femmes hébergées par âge



✓ COMPOSITION FAMILIALE

75% des femmes hébergées ont des enfants. La majorité d'entre elles ont un ou deux enfants (58%). Les femmes avec 3 enfants et plus représentent 16% des familles accueillies.

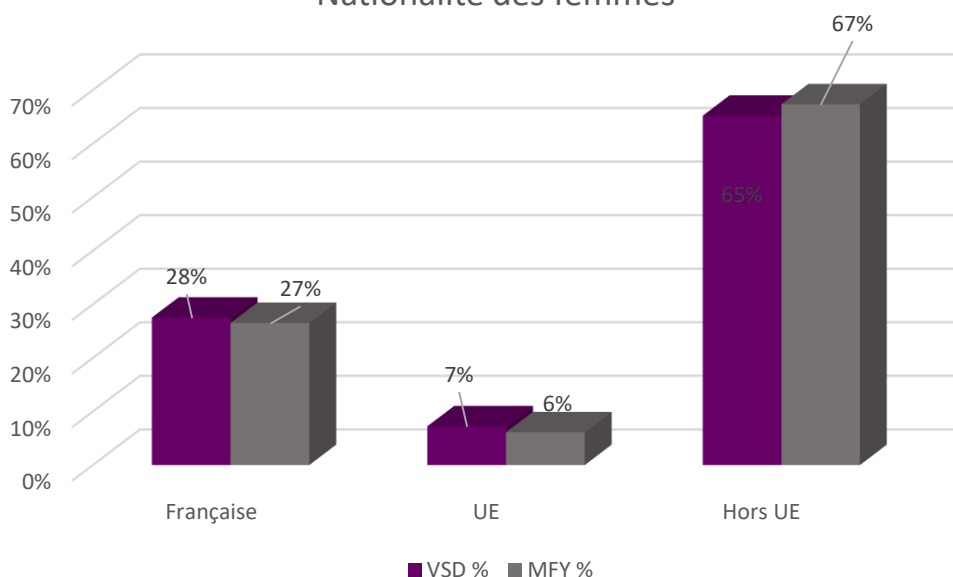
Composition familiale



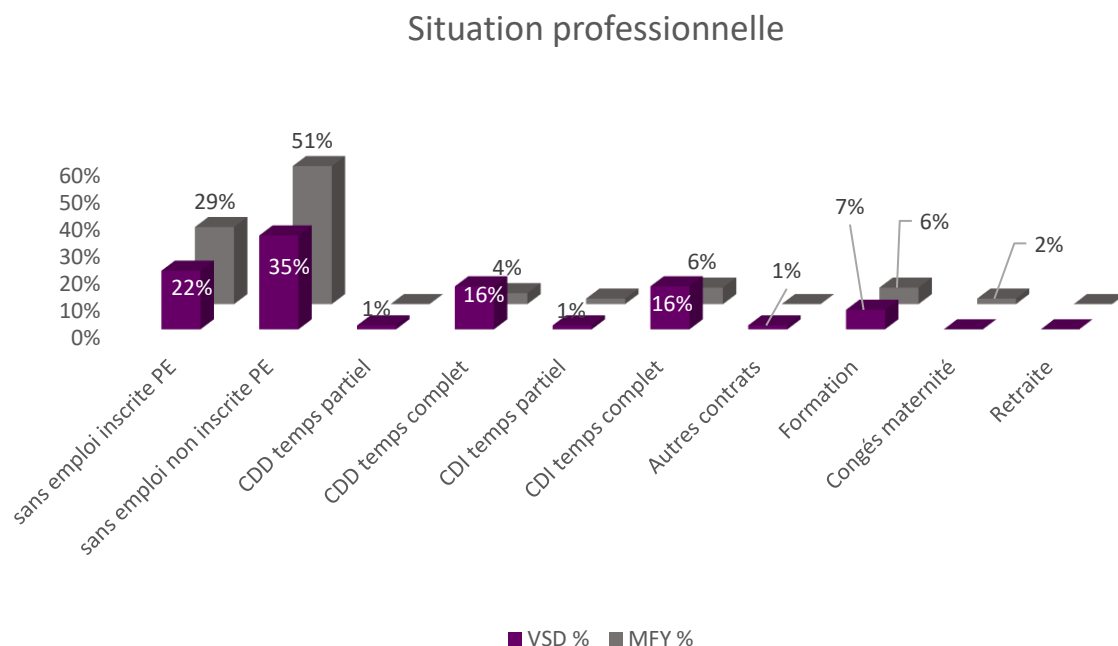
✓ NATIONALITÉ DES FEMMES :

Les familles hébergées sont en grande majorité de nationalité étrangère – hors UE. Cette surreprésentation est liée au fait que ces femmes soient davantage isolées que les femmes françaises en termes de ressources sociales (entourage, connaissance des dispositifs, de leurs droits...) et aient par conséquent besoin d'un accompagnement plus resserré quand elles quittent leur conjoint, et ont dans l'immédiat moins de solution personnelle à activer.

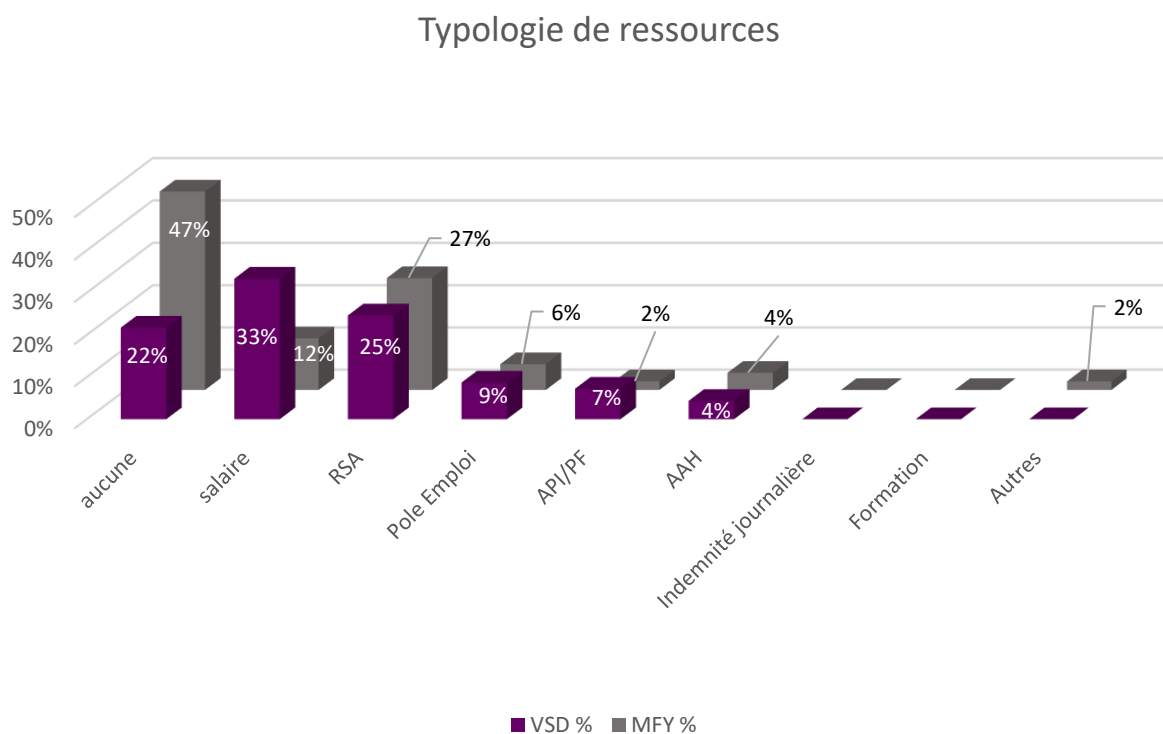
Nationalité des femmes



✓ **SITUATION PROFESSIONNELLE DES FEMMES :**



✓ **RESSOURCES DES FEMMES :**



Les indicateurs concernant la situation professionnelle et les ressources des femmes sont ceux à l'entrée du dispositif d'hébergement. Nous constatons une différence de profil socioéconomique des femmes hébergées entre nos deux établissements.

L'établissement de Montereau accueille un public dans une situation beaucoup plus précaire en termes d'emploi et de ressources. Le nombre de famille sans ressource accueilli à la Maison des Femmes est deux fois plus important qu'au Relais de Sénart.

Concernant l'emploi, 34% des femmes hébergées au Relais de Sénart sont en situation d'emploi (CDD ou CDI) à l'arrivée à l'hébergement contre seulement 10% à la Maison des Femmes.

Suite à ces constats nous avons décidé sur le secteur de la Montreuil de mettre en place un projet spécifique pour accompagner les femmes hébergées (entre autres) vers l'insertion professionnelle.

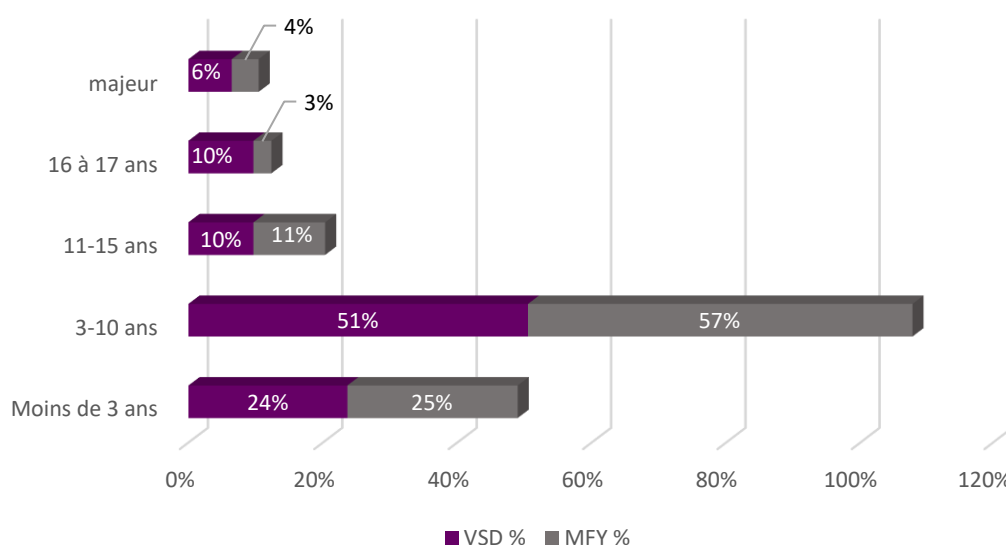
Ce projet est détaillé dans le chapitre III – B : Accompagnement vers l'insertion professionnelle.

2. Les enfants hébergés

En 2021, 78% des enfants hébergés, tout dispositif confondu, sont âgés de moins de 10 ans. La part des enfants de moins de 3 ans est d'environ 25% de l'ensemble. Les modes de garde pour les enfants de moins de 3 ans sont difficilement mobilisables sur nos secteurs d'intervention. Cet élément est un frein important à l'insertion des familles accueillies.

La majorité des enfants (54%) sont scolarisés en maternelle ou en primaire.

Répartition par âge des enfants des femmes hébergées



B. Les Places d'hébergements

En 2021, nos dispositifs d'hébergement en Seine et Marne ont accueilli au total **286 personnes, dont 118 femmes et 168 enfants**.

Les places d'hébergement (CHRS, ALTHO, CHU, ASE) sont réparties au sein d'appartement en diffus, les familles y vivent en majorité en cohabitation.

Les places d'ALT – logement temporaire – également réparties dans le diffus, sont dédiées à des femmes ayant des ressources et étant dans un processus d'insertion déjà enclenché. Sur ces places, les familles sont accueillies sans cohabitation.

Ouverture de places en Seine et Marne :

En 2021 – nous avons ouverts **13 places de type ALT**.

Cependant, nous avons dans le même temps **fermés 4 places d'ALT existantes sur la commune de Combs la Ville**. Ces places étaient ouvertes dans le cadre d'un partenariat avec le CCAS de Combs la Ville. L'immeuble dans lequel était situé l'appartement a été détruit et la commune n'a pas pu nous proposer de solution de repli. Ce dispositif s'est donc arrêté.

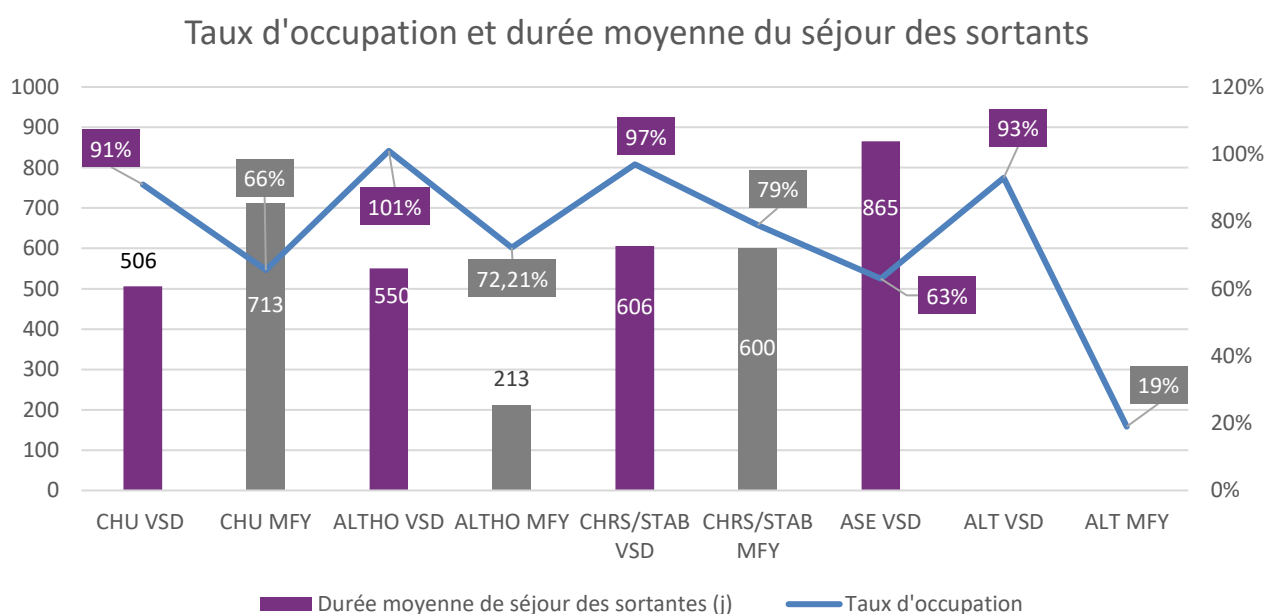
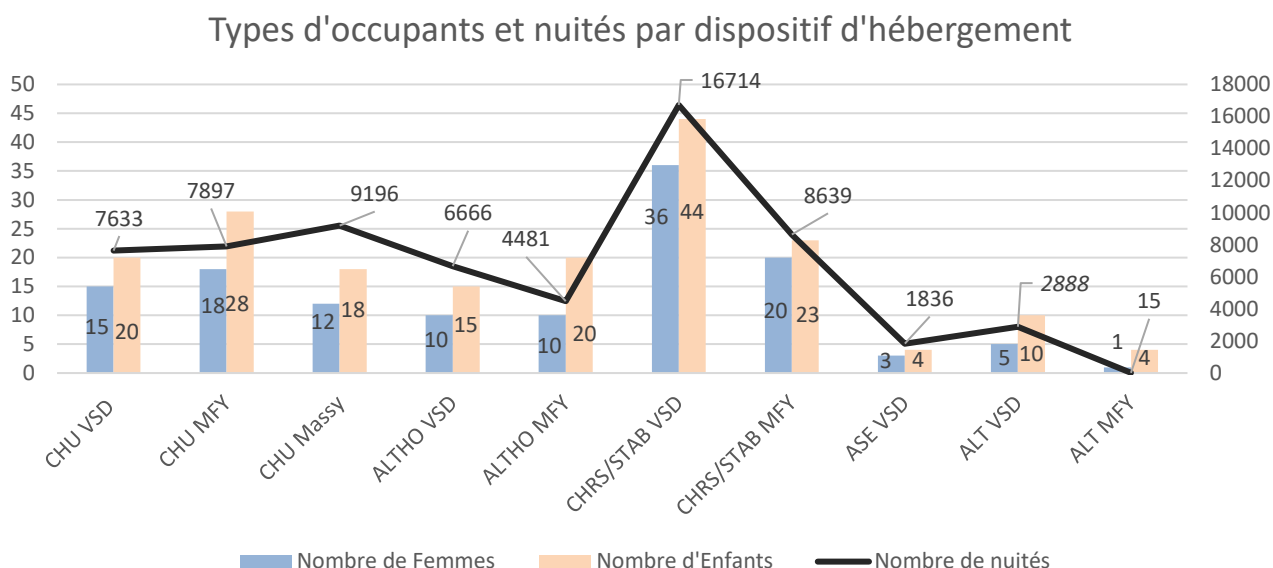
Pour la Maison des Femmes :

Nous avons répondu à l'appel à projet des 1000 places supplémentaires dans le cadre des suites du Grenelle des violences conjugales de 2019. L'accord pour cette ouverture a été obtenue en fin d'année 2021. Deux appartements

sont dédiés à cette activité, permettant d'accueillir deux familles différentes. La première famille a pu intégrer les lieux fin décembre 2021. Le peuplement du 2^{ème} appartement a été reporté à 2022.

Pour le Relais de Sénart :

Le SDIS de Seine et Marne, sous l'impulsion des services de la Préfecture, a mis à disposition de l'association, deux logements à titre gracieux. Les baux ont été signés le 1^{er} juillet et les premières familles ont pu intégrer les appartements fin septembre après quelques travaux et le nécessaire ameublement de l'appartement.

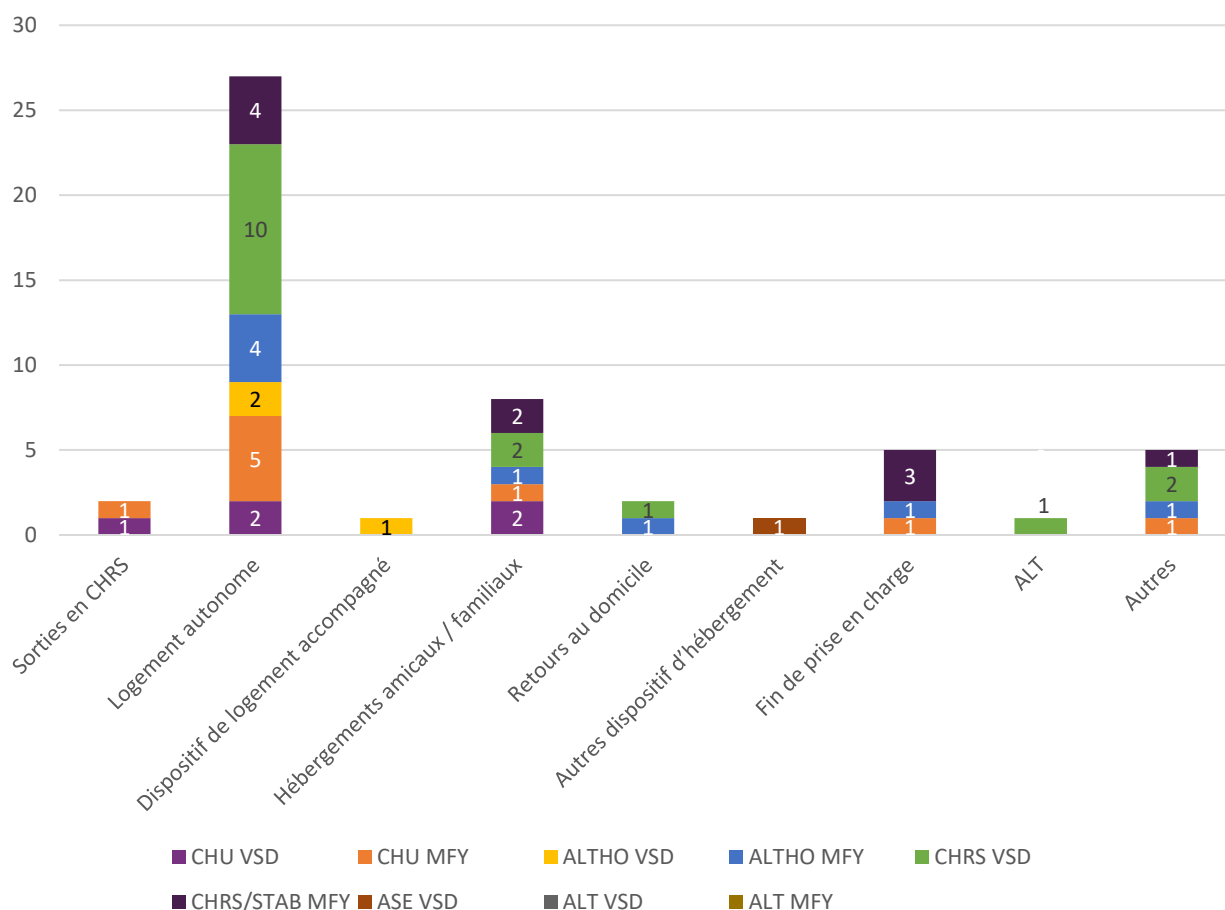


Les taux d'occupation sur l'établissement de Montereau sont en diminution en 2021 – depuis la crise sanitaire de 2020, nous avons constaté sur ce secteur une diminution de l'activité (tous dispositifs confondus). Le faible taux d'occupation des nouveaux ALT de Montereau sont liés au fait que nous avons tardé à ouvrir les places. Le démarrage de l'activité n'a été possible sur un des appartements que fin décembre au lieu de début novembre.

La durée moyenne de séjour pour les familles ayant quitté nos places en 2021, tout dispositif confondu, est de **19,3 mois (579 jours)**.

Sur les 118 ménages hébergés sur l'année 2021, 53 d'entre eux ont quitté le centre d'hébergement.

Motifs de sortie des dispositifs d'hébergement



En 2021, tout dispositif confondu, les sorties vers le logement autonome ou accompagné représente 56% des sorties. Nous avons eu cette année, un nombre plus important de fin de prise en charge liée à des problématiques de non-respect du règlement répétés de la part de certaines familles.

Chapitre III : Les interventions transversales aux dispositifs Hors Hébergement et Hébergement

A. La Reconnaissance du Statut de Victime et l'accès aux droits

À chaque étape de la prise en charge des femmes, les équipes œuvrent pour les aider à prendre conscience qu'elles vivent des violences, que ces violences sont sexistes, qu'en aucun cas elles n'en sont responsables et qu'elles constituent **un délit**.

Les entretiens dans le cadre de l'AEO, des suivis hôteliers ou en centre d'hébergement, visent à la conscientisation des violences, ce qui permet aux femmes de clarifier qu'elles sont les victimes et que leurs bourreaux sont les auteurs des violences. Ce travail préalable est indispensable pour, ensuite, travailler sur le sentiment de culpabilité.

Œuvrer pour la reconnaissance du statut de victimes permet aux femmes de retrouver une certaine estime et confiance en soi. Même si la reconnaissance du statut de victime ne leur est finalement pas acquise, entreprendre les démarches constitue déjà une avancée. C'est pourquoi, **la question des démarches juridiques en lien avec les violences vécues est**

un sujet prégnant dans nos échanges avec les femmes. Il est important pour nos équipes de travailler en partenariat étroit avec les structures d'accompagnement juridique du territoire, nos accompagnements étant complémentaires.

Les questionnements juridiques des femmes accompagnées portent sur deux volets principaux liés aux conséquences des violences conjugales :

- Le volet civil : séparation/divorce, ordonnance de protection, autorité parentale et résidence des enfants ...
- Le volet pénal : plaintes/mains courantes, déroulement d'une procédure pénale, conséquences pour l'auteur des violences (contrôle judiciaires, sanctions pénales...) ...

Il est également à noter que la question du **droit des étrangers** est prégnante dans de nombreux accompagnements pour nos équipes éducatives et sociales. En effet, pour les femmes étrangères, la question de la séparation de l'auteur des violences et donc la rupture de la communauté de vie ont des conséquences sur leur statut face au droit au séjour en France. Beaucoup de femmes s'interrogent sur le renouvellement ou non de leur titre de séjour après la séparation.

De manière générale, l'accompagnement sur les volets juridiques auprès des femmes se décline de la façon suivante :

- ✓ Un encouragement à faire valoir la reconnaissance des violences subies : avec leur accord, nous accompagnons les femmes autour du dépôt de plainte, à défaut d'une main courante. Cela inclut des entretiens pour que les femmes murissent leur décision, mais aussi des accompagnements physiques si possible et si les femmes le souhaitent ;
- ✓ Une aide à la constitution des dossiers d'aide juridictionnelle ;
- ✓ Une aide à la constitution de dossier de renouvellement de titre de séjour, de demande de titre de séjour au titre des violences subies ;
- ✓ Un travail en proximité avec un réseau d'avocats souhaitant accompagner des femmes victimes de violences ;
- ✓ Des entretiens de préparation aux audiences pénales et civiles ;
- ✓ Des accompagnements physiques pour les femmes qui le souhaitent (et en fonction des disponibilités de l'équipe) auprès des commissariats/gendarmeries, des avocats, aux audiences (JAF, JE, correctionnelles, Cour d'Appel) mais aussi auprès des Préfectures pour les renouvellements de titre de séjour.

L'accompagnement physique dans certaines démarches et plus particulièrement les démarches juridiques, est important. Ces démarches sont effectivement complexes pour les femmes et ce sont des moments où elles ont particulièrement besoin d'être accompagnées par une personne de confiance.

B. Le soutien psychologique

Suite au départ de l'ancienne psychologue en poste jusqu'en décembre 2020, une psychologue est arrivée en mai 2021 avec une activité de 4 jours par semaine répartie sur les deux antennes de Vert-Saint-Denis et Montereau-Fault-Yonne. En septembre 2021, une deuxième psychologue a été recrutée, ce qui a permis d'avoir une psychologue dédiée sur chacune des deux antennes de Seine-et-Marne 3 jours par semaine.

En résumé sur l'année 2021 :

Période	Vert-Saint-Denis : Le Relais de Sénart	Montereau-Fault-Yonne : La Maison des Femmes
De janvier à avril 2021	Pas de psychologue	Pas de psychologue
De mai à août 2021	2 jours/semaine (0.4 ETP)	2 jours/semaine (0.4 ETP)
De septembre à décembre 2021	3 jours/semaine (0.6 ETP)	3 jours/semaine (0.6 ETP)

Notre association a pour vocation d'accueillir et d'accompagner les femmes victimes de violences conjugales, pour une prise en charge sociale et psychologique. A ce titre, le poste de psychologue s'inscrit dans cette mission de soutien de la personne le temps du processus : prise de conscience des violences, mise à l'abri, séparation, audiences judiciaires, éventuels litiges concernant la garde des enfants.

En co-construction avec les intervenants sociaux, dans un travail s'effectuant en parallèle (social-psy), la psychologue va soutenir psychiquement la femme dans ces différentes étapes, très douloureuses, remettant en question leur passé, les choix qu'elles ont pu faire, présentant un présent anxiogène et un futur dans lequel il est difficile de se projeter.

A travers des entretiens cliniques individuels, la psychologue aborde ces questionnements avec la femme accueillie afin de la soutenir dans son cheminement de pensée, dans son élaboration et dans un soutien moral lui permettant de retrouver ses « armes psychiques » pour affronter les différentes étapes évoquées précédemment.

Les principales thématiques abordées :

- Etapes de la prise de conscience des violences vécues, des mécanismes d'emprise, les étapes du cycle de la violence, les stratégies de l'agresseur
- Types de violences dont la femme a été victime (souvent déjà travaillés avec la travailleuse sociale référente en amont)
- Travail sur les émotions (identification, verbalisation, reconnexion à celles-ci)
- Comprendre et donner du sens aux symptômes de stress post-traumatique, les relier à leurs origines
- Travail sur l'estime de soi /la culpabilité/la honte
- Travail sur le sentiment de vulnérabilité et sur la confiance vis-à-vis d'autrui, du monde extérieur
- Travail sur la notion de dépendance
- Mise en perspective des violences d'un point de vue sociétal et systémique (violences de genre, stéréotypes, inégalités)
- Clinique spécifique des violences sexuelles : le rapport au corps
- Les enfants : comment les protéger/sécuriser, difficultés de la mère dans sa parentalité, y-a-t-il de la culpabilité ? Qu'ont vécu les enfants exposés aux violences conjugales et que vivent-ils encore aujourd'hui si les violences perdurent (avant et après la séparation) ? Comment vont-ils (développement général et psycho-affectif) ? Présentent-ils des symptômes de stress post-traumatique ?
- Reprendre une place de sujet et une autonomie psychique (en prenant conscience des mécanismes d'objectivation des auteurs)

Les principaux outils utilisés :

- Clinique du psycho-traumatisme/victimologie : souvent, les femmes victimes de violences conjugales présentent des traumatismes dits complexes, c'est-à-dire qui viennent impacter la structure de personnalité en profondeur, compte tenu du caractère répétitif et pluriel des violences vécues sur une durée souvent importante. Les mécanismes des violences conjugales (caractérisés par des violences psychologiques, humiliations, dénigrement, culpabilisation) modifiant les schémas de pensée de la personne victime, le circuit de réponse émotionnelle et corporelle.
- Evaluation des ressources : psychiques (selon le niveau de détresse dans lequel la victime se trouve lors de la rencontre), matérielles, émotionnelles, du soutien social
- Evaluation clinique globale : troubles de la personnalité identifiés ? freins au travail immédiat sur le trauma (dissociation ? traumas précoces jamais travaillés ?), troubles psychiatriques ? Capacités d'élaboration ?
- Techniques psycho- corporelles et travail autour des symptômes anxieux (ancrage, relaxation)

En 2021, 66 femmes et 5 enfants ont été accompagnés par les psychologues au travers de 302 entretiens

Vignette clinique Accompagnement Hôtel

Madame est d'origine marocaine. Elle est arrivée en France en 2017 après un passage en Espagne. Elle a rencontré son ex-compagnon par l'intermédiaire de sa sœur, qui vit en France depuis plusieurs années. Elle s'est mariée religieusement en 2020. Ils ont emménagé ensemble dans un logement au nom de Monsieur. La situation administrative de Madame n'est pas régularisée. Elle parle très peu le français au départ. Très vite, les violences commencent. Madame subit des violences physiques, sexuelles, psychologiques, administratives et des cyberviolences. En octobre 2021, à la suite d'une scène de violence physique, elle se rend à l'hôpital puis décide de quitter le domicile. Elle bénéficie alors d'une mise en sécurité à l'hôtel. C'est dans ce cadre qu'elle va être accompagnée par l'équipe sociale du Relais de Sénart. Les travailleuses sociales de l'équipe effectuent un premier état des lieux de sa situation, des violences subies et de leurs conséquences. Elles abordent avec Madame les mécanismes des violences conjugales. A la suite de ces échanges, madame dépose plainte en décembre.

Les travailleuses sociales notent chez Madame une détresse psychologique importante avec de gros troubles du sommeil, des cauchemars, des pleurs intenses et un stress envahissant. Elles lui proposent de rencontrer la psychologue du service. Le premier entretien permet de retracer l'anamnèse de Madame et d'effectuer une évaluation diagnostique et clinique de ses symptômes. Elle présente des symptômes de stress post-traumatique : intrusions (flashbacks et cauchemars), évitements de certaines images et pensées, tristesse, fatigue intense et perte d'intérêt, hypervigilance, troubles du sommeil et de la concentration. Elle présente également des symptômes dissociatifs de dépersonnalisation et de déréalisation. L'accompagnement psychologique se poursuit avec l'évaluation de l'intensité des symptômes, l'explication des troubles et les propositions thérapeutiques pour la diminution de ceux-ci. Connaître et comprendre le fonctionnement du trouble de stress post-traumatique et de ses conséquences sur le psychisme et la santé permet à Madame de mettre du sens sur ce qu'elle vit au quotidien. Des techniques de relaxation et d'intégration « en imagination » des souvenirs traumatiques seront ensuite proposées à Madame afin de digérer les expériences traumatiques. Elle intègre progressivement les représentations et émotions douloureuses associées aux scènes de violences subies. Les exercices de relaxation et respiration qu'elle effectue pendant et entre les séances lui permettent de favoriser l'apaisement et le sentiment de sécurité. Madame se montre particulièrement en collaboration tout au long des entretiens et s'expose avec courage aux souvenirs et récits traumatiques. Cette exposition prolongée et progressive dans un cadre sécurisé permet de diminuer les reviviscences. Les cauchemars et l'hypervigilance s'estompent. Le travail conjoint avec les travailleuses sociales lui permet d'effectuer certaines démarches, sources de stress intenses, mais néanmoins nécessaires pour sa situation. Madame témoigne d'un grand soulagement que ses blessures cicatrisent progressivement et retrouve des envies et motivations : poursuivre l'apprentissage du français, faire du bénévolat et rencontrer de nouvelles personnes.

C. Accompagnement vers l'emploi

CONVENTION ENTRE LE PRESTATAIRE ODE ET LA MAISON DES FEMMES DE MONTEREAU

Sur le territoire de la Maison des Femmes, nous avons initié un projet particulier en 2019.

En effet, sur ce territoire :

- les ressources de proximité et d'accompagnement à l'emploi sont plus dispersées et moins faciles d'accès,
- les femmes accompagnées sont plus fréquemment en situation de non emploi et sans ressource.

Il nous a semblé important de mettre en place un projet venant soutenir l'insertion professionnelle des femmes que nous accompagnons en leur apportant un accompagnement spécifique et de proximité, intervenant en parallèle de l'accompagnement que nous proposons.

Une convention a été signée avec l'association intermédiaire ODE, permettant de détacher une Conseillère en Insertion Professionnelle pour assurer le suivi des femmes accueillies par notre établissement.

Les objectifs de la convention ont été les suivants :

- proposer à toutes les femmes hébergées (en priorité) un premier bilan/diagnostic professionnel ;
- proposer aux femmes un suivi en individuel sur l'insertion professionnelle ;
- permettre, le cas échéant, aux femmes hébergées à la Maison des Femmes d'intégrer les activités d'IAE de la structure IAE ;
- proposer des actions collectives sur la thématique de l'insertion professionnelle, en fonction des besoins repérés en individuel.

En 2021, 15 femmes ont bénéficié d'un accompagnement avec la Conseillère en insertion professionnelle détachée par ODE / Au total 140 entretiens ont été réalisés par la CIP.

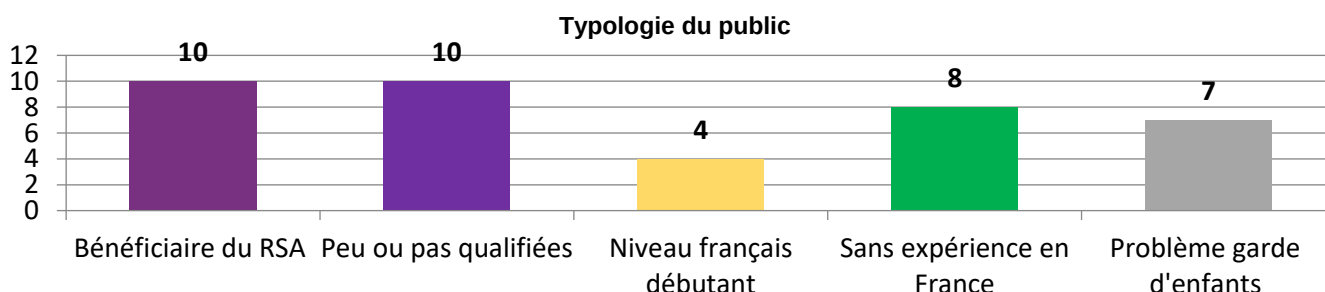
Chaque personne a dans un premier temps bénéficié d'un entretien de diagnostic professionnel, puis un suivi a pu se mettre en place.

Lors du suivi individuel, un travail sur la valorisation des acquis, la confiance en soi, la mobilité et la co construction du projet professionnel se met en place. La faisabilité du projet est abordée par des enquêtes métiers, une demande d'équivalence de diplôme, une orientation vers des centres de formations linguistiques ou qualifiantes.

Pour les femmes orientées non bénéficiaires du RSA, la nécessité de percevoir un revenu est une urgence. La recherche d'emploi avec une mission sur l'association intermédiaire est alors priorisée.

Profil des femmes accompagnées :

Moyenne d'âge des femmes accompagnées : 34 ans



Les orientations :

Nombre d'orientation vers des étapes de remobilisation / formation : 10 orientations

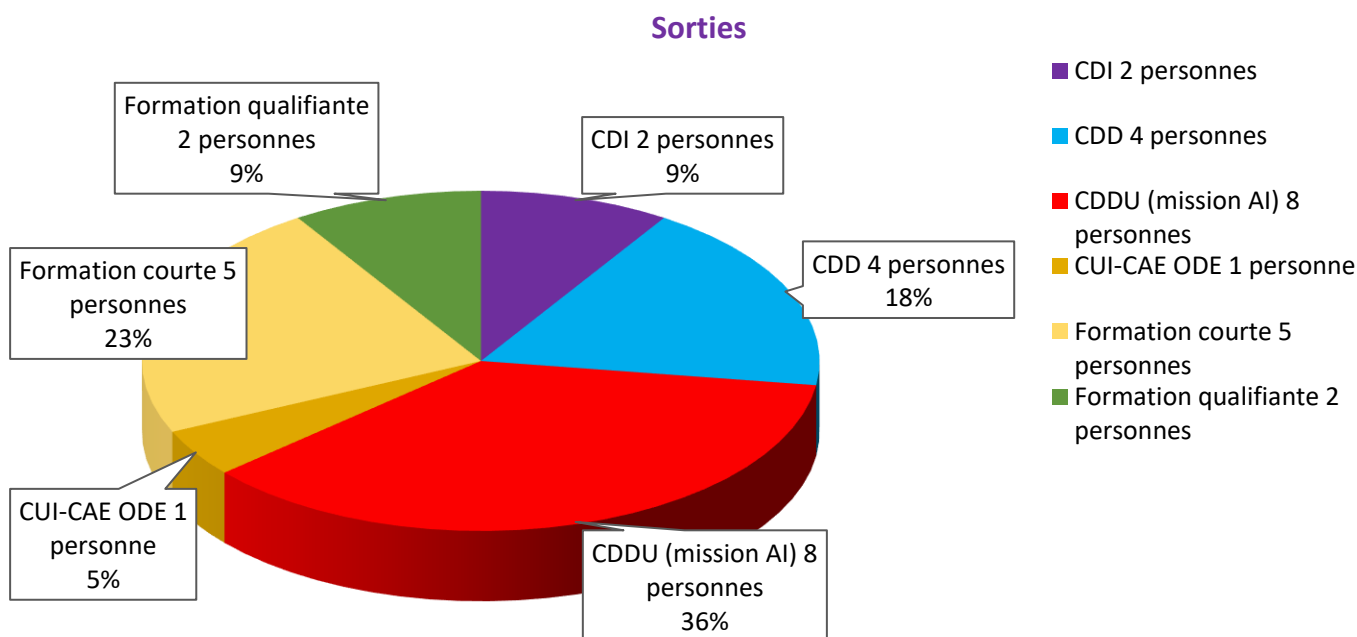
Dont :

- Parcours PEE UPROMI : 2 (dont une poursuite prévue sur formation Agent de Propreté et d'Hygiène).
- Formation GRETA P1 et/ou P2 : 2
- Formation ADVF UPROMI : 1
- Reconversion professionnelle : Activ Projet (Pôle Emploi) concours TISF (Technicien Intervention Sociale et Familiale) : 1
- Orientation Combo 77 : 3
- Orientation cours de Français Centre socio-culturel de Varennes : 1

Nombre d'orientation vers des étapes emploi : 15 orientations

Dont :

- 1 contrat aidé : agent d'accueil ODE Montereau
- Parcours en IAE ODE : 6 (5 agents de service et 1 agent administratif)
- Parcours IAE APPRO 77 La Croix Rouge : 2 (1 agent administratif et de manutention et 1 agent de manutention)
- Emploi CDD : 4 (commis de cuisine, plongeur, ADVF, Agent de propreté)
- Emploi CDI : 2 (ADVF et commis de cuisine)



Malgré le contexte de crise sanitaire qui a perduré en 2021, l'accompagnement professionnel a été maintenu avec une réelle reprise sur l'emploi et la formation à partir du mois de mai 2021. Cependant, ce contexte n'a pas permis la concrétisation des ateliers collectifs prévus initialement et venant compléter l'accompagnement individuel.

100% des femmes accompagnées par ODE ont bénéficié, suite à leur accompagnement par la CIP, d'une sortie vers un dispositif de formation (32%) ou d'emploi (68%).

La continuité des accompagnements déclenchés en 2020 et poursuivis en 2021 révèle les différentes étapes d'insertion avant l'accès à l'emploi. En effet, les femmes ayant bénéficié d'une formation en 2020 ont plus facilement eu accès à l'emploi en 2021, ce qui explique ces taux de sorties aussi élevés.

D. Accompagnement des femmes vers le logement

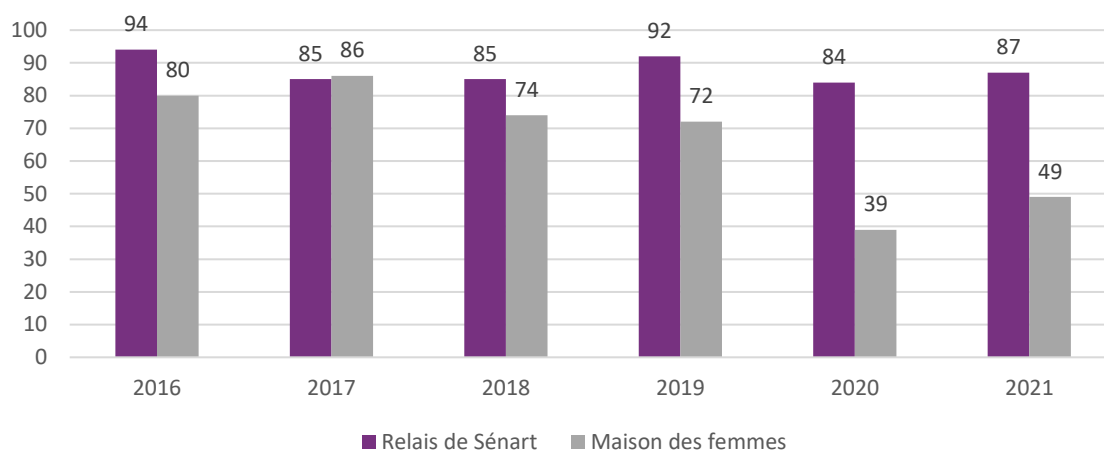
Le service logement accompagne les femmes suivies parallèlement dans chacun des dispositifs de l'Association, en complémentarité avec l'équipe éducative.

Il s'agit pour le service logement d'engager un travail avec les femmes pour leur permettre de retrouver ou acquérir les ressources nécessaires à l'autonomie dans une démarche d'accès au logement.

L'accompagnement peut être individuel mais aussi collectif. Après orientation de l'équipe éducative, un bilan diagnostic est réalisé. Il s'agit de faire le point sur l'historique résidentiel, la situation actuelle en terme administratif et économique dans une perspective d'accès au logement et le projet de logement de la famille.

À l'issue de ce bilan, un accompagnement peut débuter, il sera adapté à chaque femme en fonction de sa situation par rapport à l'accès au logement (information, orientation, conseils, aides dans les démarches).

Évolution du nombre de femmes suivies



Le nombre de femmes suivies au Relais de Sénart est relativement stable d'une année sur l'autre. Sur la Maison des Femmes, les années 2020 et 2021 font apparaître une baisse des accompagnements par l'équipe logement. Cette baisse est à mettre en lien avec une diminution globale de notre file active sur cet établissement (ménages suivis à l'hôtel et familles hébergées moins nombreux) mais aussi à des problématiques de vacance de poste sur ce pôle ces 2 dernières années.

Les freins au relogement

Ils sont globalement les mêmes sur les deux établissements

Freins au relogement	
FREIN n°1	Pas de procédure de séparation juridique validée
FREIN n°2	Endettement locatif ou autre
FREIN n°3	Pas de désolidarisation de l'ancien bail
FREIN n°4	Pas d'expérience de logement seule

Le bilan diagnostic réalisé par l'équipe logement des deux établissements montrent que le premier frein au relogement des femmes accompagnées est de nature administrative : il s'agit du fait que la séparation avec l'ancien conjoint ne soit pas encore juridiquement assez avancée (pas encore de procédure JAF enclenchée, pas encore d'ONC...).

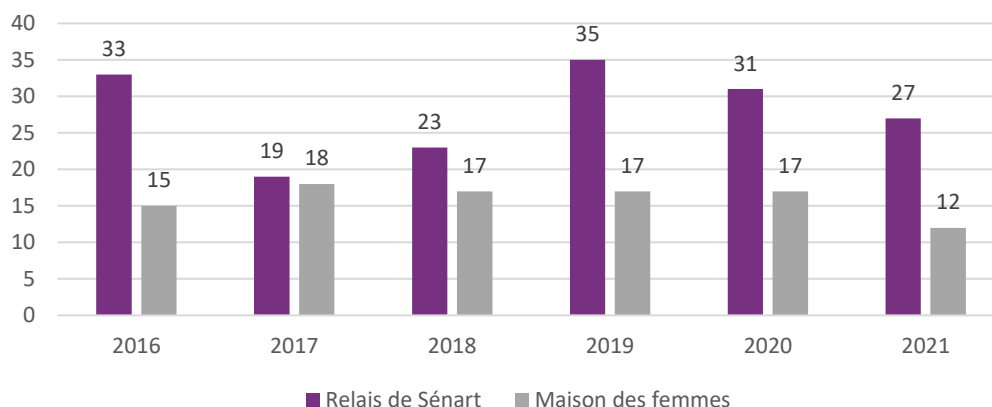
Les problèmes financiers, ressources insuffisantes ou endettement, qu'ils soient locatifs ou d'autre nature, viennent aussi compliquer l'accès à un logement autonome.

Une part importante des femmes que nous accompagnons n'ont jamais eu d'expérience de vie seule dans un logement, n'ont jamais été locataire en titre et méconnaissent pour certaines les obligations et les démarches liés à la location

d'un logement. Ces éléments sont souvent abordés dans les ateliers logement, l'apprentissage en groupe sur ces questions est intéressant à valoriser. Cependant depuis la crise sanitaire, peu d'ateliers collectifs ont pu s'organiser et nous notons qu'il est plus difficile de mobiliser les femmes à venir sur les temps collectifs.

Les relogements accompagnés par l'équipe en 2021

Évolution du nombre de relogement



Pour l'année 2021 :

✓ Au Relais de Sénart :

27 Familles ont été relogées :

24 En logement autonome, dont **2** dans le parc privé

3 En logement intermédiaire : solibail, résidence sociale

✓ À la Maison des Femmes :

12 Familles ont été relogées : toutes en logement autonome, dont **2** dans le parc privé

	RELAIS DE SÉNART	MAISON DES FEMMES
Nombre de familles relogées directement dans le parc public	22	10
Dispositifs :		
<i>contingent pref</i>	12 (55%)	1 (11%)
<i>contingent bailleur</i>	5 (23%)	8 (89%)
<i>contingent CRIF</i>	2 (9%)	-
<i>Commune</i>	0	-
<i>Conseil départemental 77</i>	2 (9%)	-
<i>Action Logement</i>	1 (5%)	-

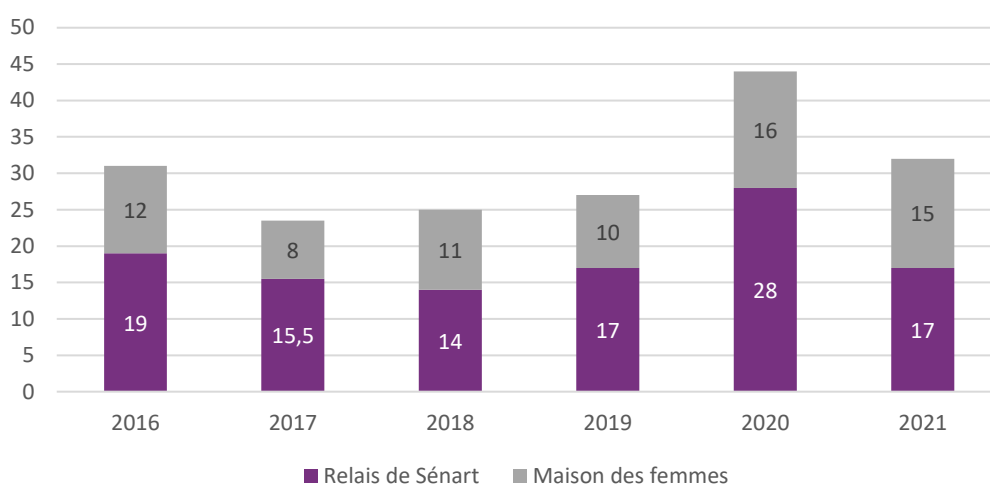
En 2021, le nombre de relogements pour nos deux établissements est en diminution par rapport aux deux années précédentes.

Les relogements accompagnés par l'équipe logement sont quasi exclusivement sur du logement autonome (92%).

L'accès à des dispositifs de logement accompagné de type Solibail se font en général directement depuis l'hôtel et ne sont pas forcément gérés par l'équipe logement. Ces orientations n'apparaissent donc pas dans les chiffres d'activité de l'équipe logement. Les sorties vers les dispositifs SOLIBAIL sont importantes pour les femmes à l'hôtel accompagnées par le Relais de Sénart. En effet, **14 familles** ont bénéficié de ce type d'orientation en 2021 (cf. partie sur les Mises en sécurité).

✓ Durée moyenne de relogement

Durée moyenne de recherche de logement



En 2021, la durée moyenne de relogement a été **de 17 mois** au Relais de Sénart et **de 15 mois** à la Maison des Femmes. Après une année 2020 particulière, qui avait vu la durée de recherche de logement fortement augmenter, plus particulièrement au Relais de Sénart, nous revenons à des indicateurs plus habituels.

Chapitre IV : L'Accompagnement Social Lié au Logement

A. L'activité ASLL

**99 MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS**

LE RELAIS DE SÉNART : 53

MAISON DES FEMMES : 46

**630 MOIS MESURE
(DONT 25 BILANS
DIAGNOSTIC)**

LE RELAIS DE SÉNART : 347

MAISON DES FEMMES : 283

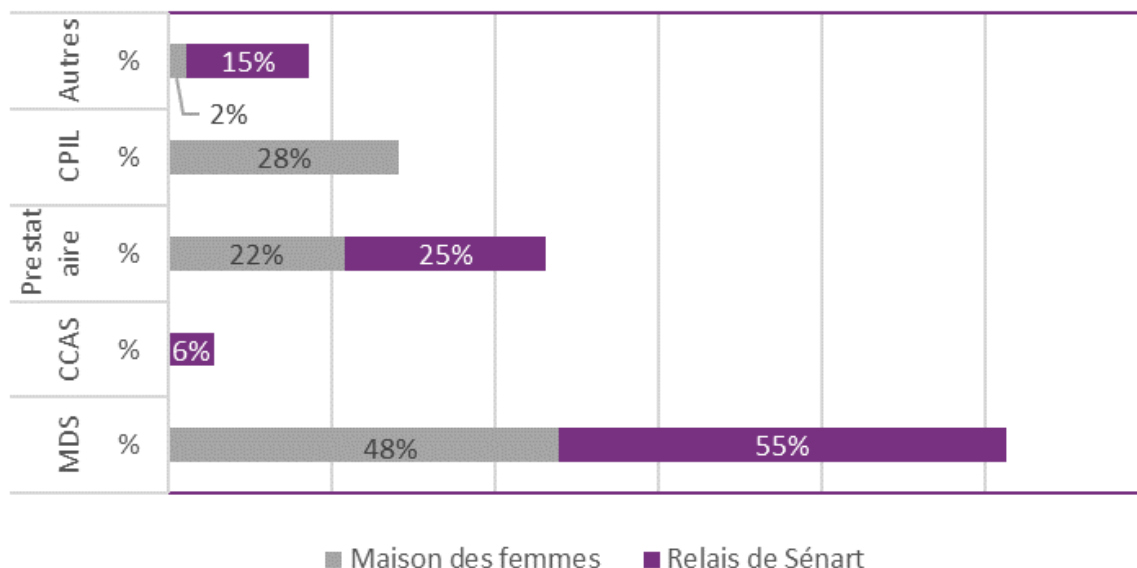
En 2021, l'activité ASLL en nombre de ménages et de mois mesures est stable. Cependant, nous constatons que les mois mesures réalisés sont en hausse au Relais de Sénart et alors qu'ils sont en diminution à la Maison des Femmes par rapport à l'année 2020.

CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT

	Accès	Maintien
Relais de Sénart	41%	59%
Maison des Femmes	40%	60%

En 2021, la répartition entre les mesures de maintien et les mesures d'accès est relativement identiques entre les deux établissements. Les proportions par type de mesures ont évolué de manière inversée sur chacun des établissements : augmentation des mesures de maintien au Relais de Sénart et augmentation des mesures d'accès à la Maison des Femmes.

Répartition par prescripteurs

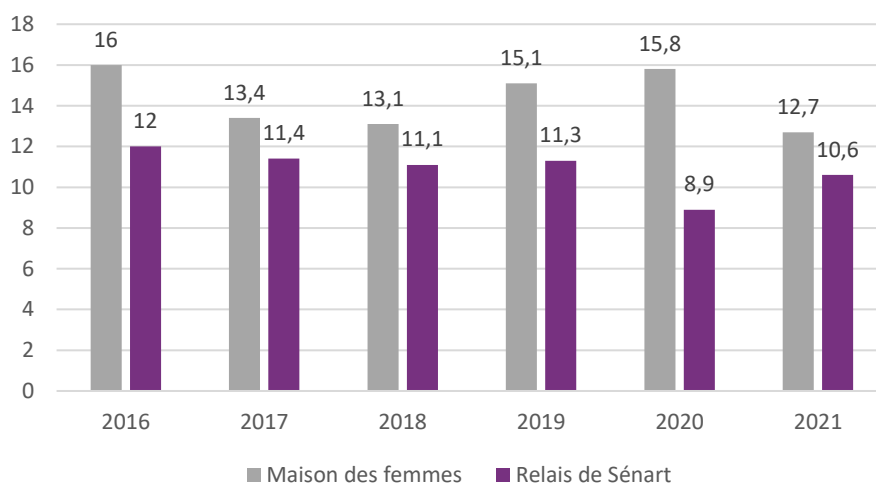


Pour les deux établissements, les prescripteurs principaux restent les Maisons Des Solidarités, qui orientent environ 50% des situations.

Pour la Maison des Femmes, les orientations de la CPIL sont revenues à leur niveau de 2019, après avoir baissé fortement en 2020, du fait de la crise sanitaire. Nous pouvons noter que notre établissement a été prescripteur d'un plus grand nombre de mesures cette année, orientant plusieurs femmes victimes de violences sur des mesures d'accès au logement.

Au Relais de Sénart, 80% des situations ont été orientées par la MDS ou par notre association, qui reste un prescripteur conséquent des mesures d'accès. Cette année nous avons également eu un nombre plus important d'orientation par d'autres structures de notre Fédération, pour des mesures d'accès concernant des femmes victimes de violences.

Durée de l'accompagnement en mois



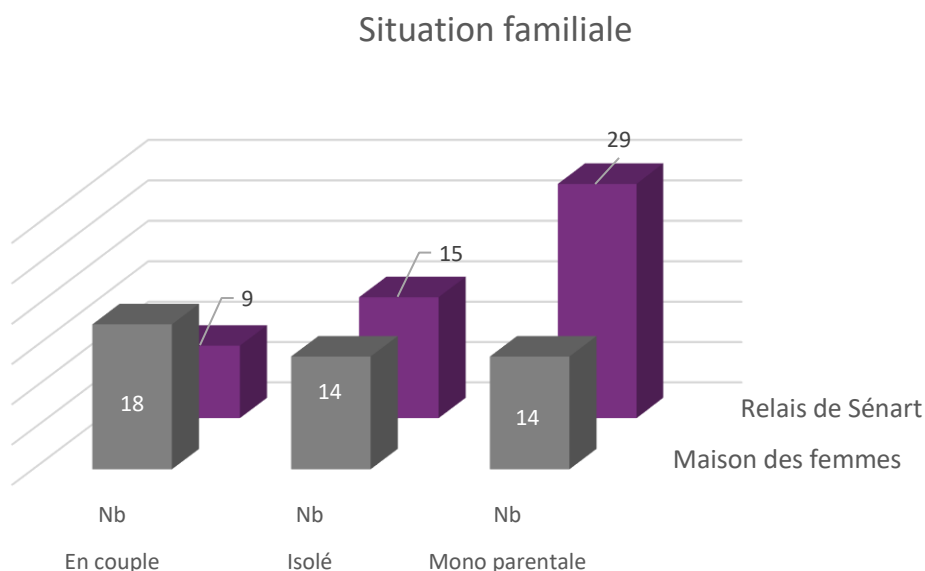
La durée d'accompagnement au Relais de Sénart est en augmentation alors qu'elle a diminué à la Maison des Femmes. Il est à souligner que sur nos deux établissements, les types de mesures accompagnées se sont également modifiées, pouvant ainsi expliquer ces changements, les mesures d'accès étant en général moins longues que les mesures de maintien.

B. Les menages accompagnés

99 ménages ont été accompagnés par notre association mais la composition familiale de ces ménages est différente d'un établissement à un autre.

Au Relais de Sénart, les familles monoparentales sont largement majoritaires, comme les années précédentes et ce malgré un plus grand nombre de mesure accès.

A la Maison des Femmes, les mesures concernent quasiment dans les mêmes proportions des personnes isolées, des couples ou des familles.

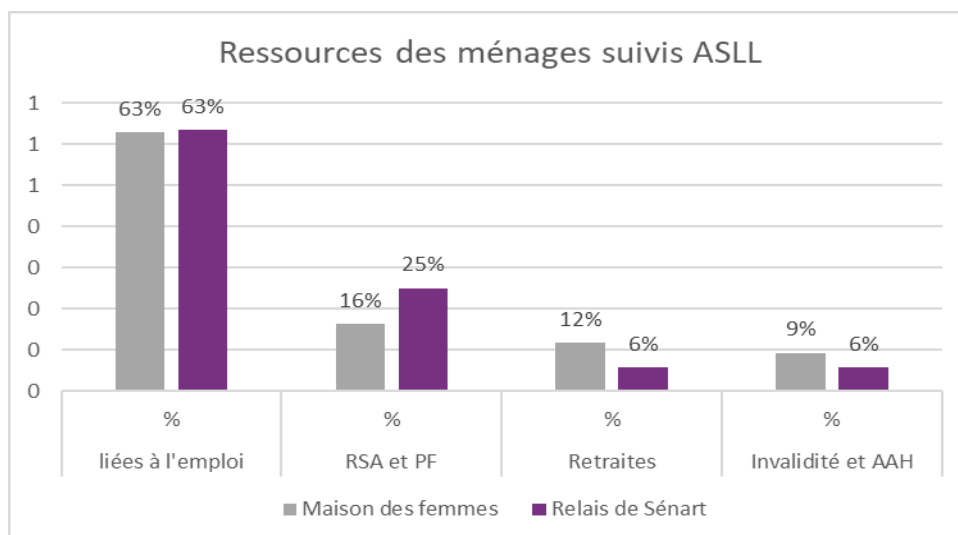


En moyenne, les ressources des ménages sont de :

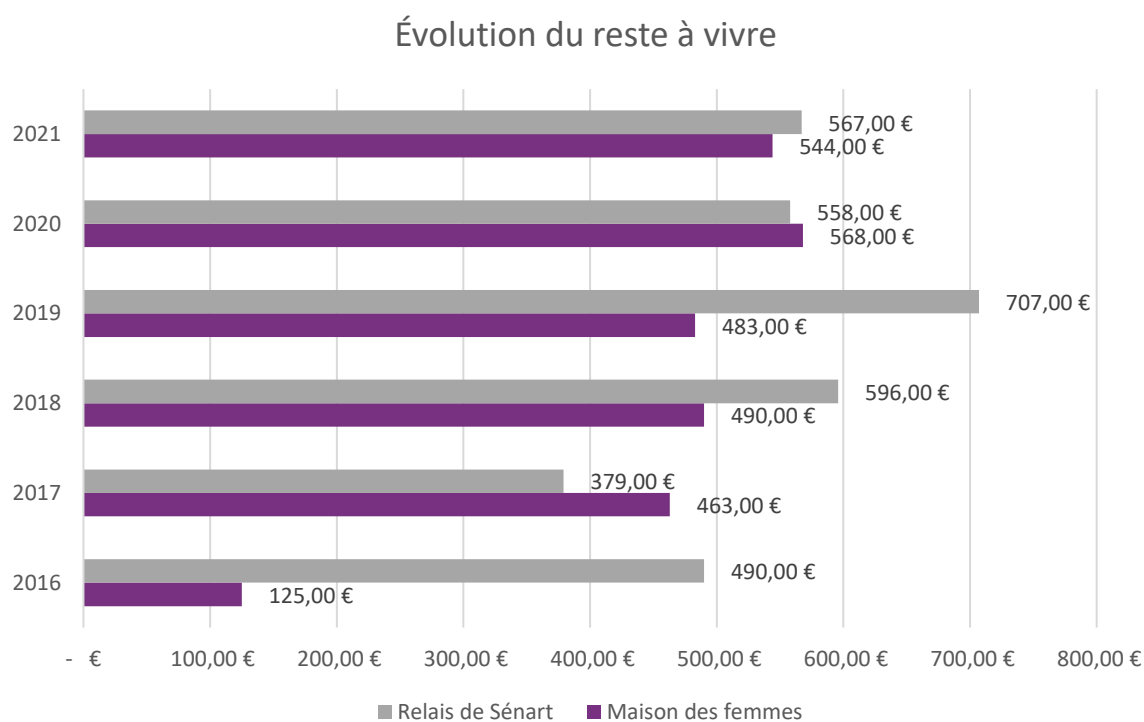
LE RELAIS DE SÉNART : 1 794 €

MAISON DES FEMMES : 1 502€

Les ressources moyennes des ménages sont en augmentation sur nos deux établissements.



Malgré une hausse du montant moyen des ressources, le reste à vivre est resté stable en 2021. Le montant du loyer et des charges locatives est en augmentation au Relais de Sénart. Le montant des autres charges est en hausse pour les deux établissements.



PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS :

Les problématiques budgétaires (endettement, surendettement, gestion du budget) arrivent en tête des problèmes rencontrés par les ménages. Nous observons que les orientations des ménages vers des mesures de maintien arrivent dans de trop nombreux cas, lorsque le niveau des dettes est déjà très élevé, complexifiant de fait, la prise en charge. Certains ménages se sont inscrits dans des problématiques chroniques de gestion budgétaire. La sonnette d'alarme devrait être tiré par les bailleurs beaucoup plus rapidement lorsque des dettes locatives apparaissent.

Chapitre V : Pôle Ressources



La publication au début des années 2000 d'enquêtes nationales et internationales portant sur l'ampleur et la gravité des violences conjugales, a entraîné une prise de conscience de la nécessité d'améliorer la chaîne de prise en charge institutionnelle des femmes et des enfants qui en sont victimes.

En sus des actions mises en œuvre en direction des femmes, l'Association décide dès 2003 de créer un "Service Formation" et obtient l'**agrément d'organisme de formation** l'année suivante pour faire bénéficier ses partenaires de son expérience et de son expertise.

En 2017, l'Association obtient le **label datadock** et en **2021 la certification Qualiopi**.

La dimension sociologique de la violence conjugale, en ce qu'elle constitue un véritable fait de société et en ce qu'elle relève de rapports sociaux inégalitaires entre les hommes et les femmes, a conduit le Pôle Ressources à développer ses actions :

- ♀ En direction du grand public pour améliorer l'information sur le phénomène des violences conjugales, des violences faites aux femmes et des inégalités entre les femmes et les hommes,
- ♀ En direction des jeunes dans une perspective préventive avec pour finalité de favoriser la construction de relations égalitaires dès le plus jeune âge,
- ♀ En direction des professionnel-le-s de terrain, afin de perfectionner leur formation sur la thématique des violences conjugales et de l'accompagnement des femmes et des enfants victimes de violences conjugales.

LES GRANDES TENDANCES DE L'ANNÉE 2021

Les actions du Pôle Ressources 77 se subdivisent en deux sous actions :

Les actions de prévention

Les actions de formation

La coordination du service est assurée par la Direction de l'Association.

Quelques chiffres-clés témoignent de l'intérêt de nos partenaires pour les actions proposées :

Le Pôle Ressources a poursuivi son activité en 2021, dans le domaine de la prévention des comportements et des violences sexistes et de la formation :

Nous avons participé et / ou animé à quelques Conférences-Débats ou conférences d'information organisées en présentielle ou en visio-conférence

2 866 personnes ont participé aux actions de Prévention

80 professionnel-le-s ont été sensibilisé-e-s

340 professionnel-le-s ont été formé-e-s

Au total, les actions du Pôle Ressources ont bénéficié à 3 286 personnes en 2021.

A. Les Conférences Débat

Afin de contribuer à la diffusion de l'information auprès du grand public et de soutenir la dynamique de travail en réseau des professionnel-le-s confronté-e-s aux violences faites aux femmes, le Pôle Ressources de Paroles de Femmes - Le Relais propose chaque année des rendez-vous réguliers sous la forme de conférences-débats.

Cette activité a été encore quelque peu perturbée cette année en raison de la crise sanitaire. Nous avons toutefois pu participer à quelques-unes, transformées pour certaines en visio-conférence.

- ♀ **Le 15 juin 2021** : Prestation des Chanteurs lyriques à l'Opéra de Massy, remise du chèque de don à l'association.
- ♀ **Le 25 juin 2021** : Participation de l'association Paroles de Femmes – Le Relais à la manifestation « la Pontelloise », organisée par la ville de Pontault-Combault.
- ♀ **Le 1^{er} juillet 2021** : Présentation du stage de citoyenneté par à l'occasion du **lancement du guide de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**.
- ♀ **Le 4 septembre 2021** : stand de Paroles de Femmes – Le Relais à la journée des associations à Montereau-Fault-Yonne.
- ♀ **Le 25 novembre 2021** : **journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes,**

↳ **Participation à la Conférence sur les violences conjugales** organisée par la Ville de Montereau – Fault – Yonne.

Ce jeudi 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville de Montereau-Fault-Yonne via son centre social organisait une matinée dédiée. Au programme, conférence-débat sur la prévention des violences dans le couple animé par notre association suivie d'une séance d'initiation aux méthodes de self-défense.

Une vingtaine de participantes y ont ainsi appris à identifier les situations de violences qui touche une femme sur 10 et surtout, à s'en prémunir. L'occasion pour Majdoline Bourgeois-El Abidi, adjointe au maire, déléguée notamment à la lutte contre les discriminations, de réaffirmer l'engagement total de la mairie qui a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes, la grande cause municipale de cette année 2021.



↳ **Participation aux "Assises pour la lutte contre les violences faites aux femmes"** organisée par la communauté d'agglomération de Melun Val de Seine.

- ♀ **Le 9 décembre 2021** : Journée nationale « il est grand temps de prévenir ! » organisée par la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

B. La Prévention

En 2021, le Pôle Ressources a continué de développer les actions de prévention auprès des jeunes pour la promotion de relations égalitaires et la prévention des comportements et des violences sexistes. La crise sanitaire a eu des incidences sur les interventions (reports, annulations dues à la fermeture de certaines classes...), ce qui n'a pas empêché une hausse de la demande d'interventions.

1. L'Activité

L'activité de prévention a connu une hausse significative en 2021. Le nombre de personnes touchées par nos interventions est en **hausse de 56% par rapport à 2020**.

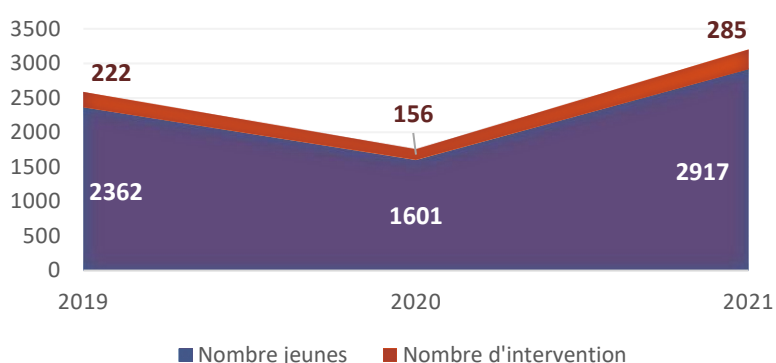
L'équipe compte une cheffe de projet de prévention et une chargée d'actions de prévention.

Les actions sont préparées par les deux intervenantes en prévention du Pôle Ressources, en coordination avec les équipes pédagogiques des institutions pour être au plus près des attentes et besoins du groupe.

Pour la Seine-et-Marne, les 227 interventions ont eu lieu dans 34 structures. Cela indique que nous avons proposé entre 6 et 7 interventions par structure en moyenne.

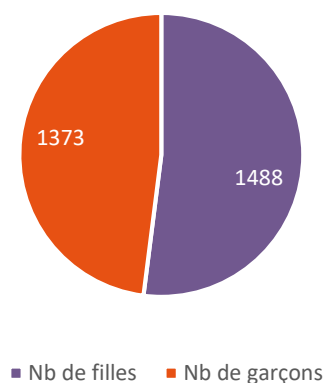
Il convient d'observer que sur ces 34 structures, 8 se trouvent sur le territoire de Montereau-Fault-Yonne, 9 sont situés sur la communauté d'agglomération Melun Val de Seine, 9 se trouvent dans la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, 2 dans la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne, 1 dans la communauté de communes Les Portes Briardes, 4 se situe dans la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, 1 dans le département de la Seine-Saint-Denis.

EVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES PRÉSENT.E.S EN PRÉVENTION, ET DU NOMBRE D'INTERVENTIONS DE 2019 À 2021

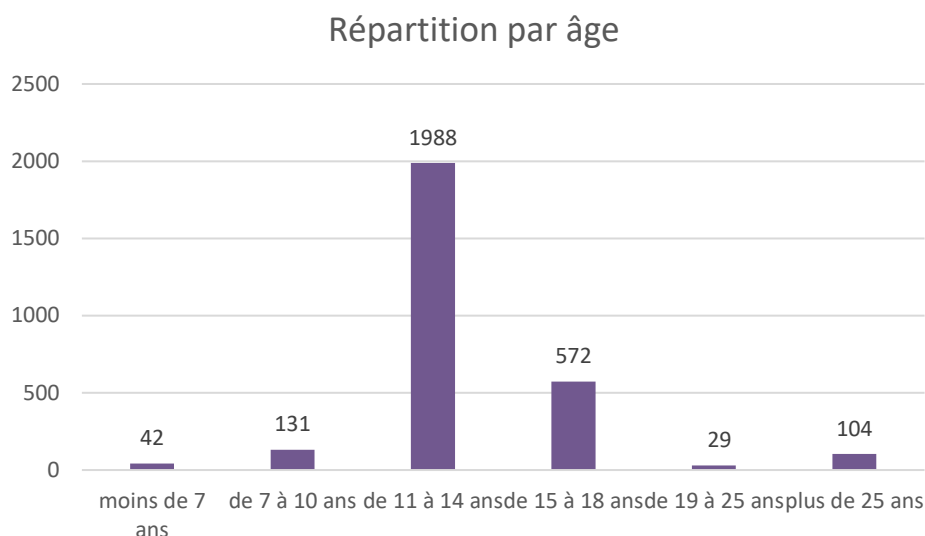


Comme les années précédentes, nous observons que nos actions concernent autant les garçons que les filles. Ceci s'explique notamment par la prépondérance de nos interventions en classe de collège, où les groupes sont mixtes.

Répartition par genre des participant.e.s



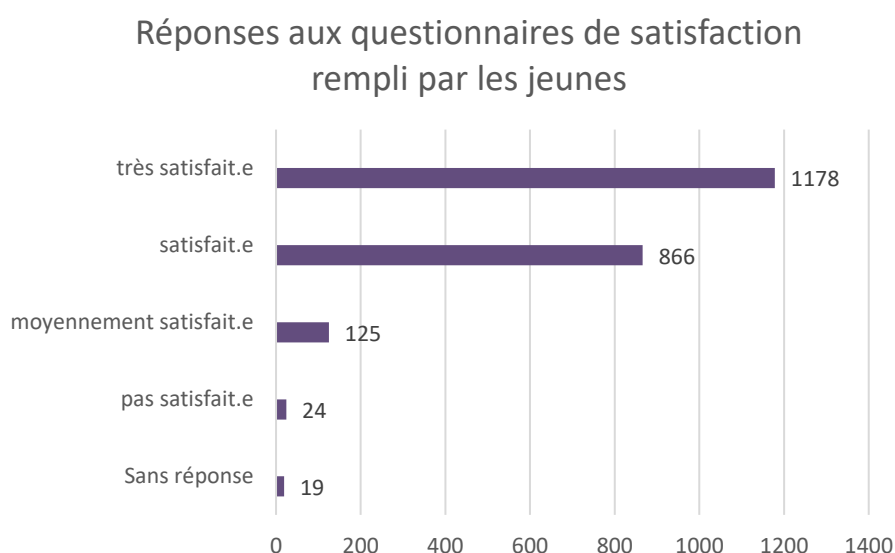
Nous observons une large prépondérance du public 11-14 ans, en raison des nombreuses sollicitations des collèges, dans le cadre des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC). Nous intervenons également de plus en plus dans les écoles primaires et maternelles.



La satisfaction des partenaires et des publics nous permet de bénéficier d'une part d'une large confiance pour la mise en place de nos actions et d'autre part de la diffusion entre partenaires des informations concernant nos interventions.

Notre association est reconnue sur le territoire pour le travail de prévention. Ainsi, en 2021, nous avons pu poursuivre nos actions au sein d'établissements avec lesquels le partenariat existe depuis de nombreuses années, mais nous avons également été sollicités par de nouveaux partenaires.

Sur le territoire, plus de 92% des personnes participants aux actions de prévention sont intéressés par le contenu des ateliers proposés.



2. Les Interventions

Dans l'ensemble, la crise sanitaire n'a pas eu de conséquences directes sur la qualité des partenariats avec chacune des structures dans lesquelles nous intervenons, les partenariats ont pu être maintenus et nous travaillons au développement de nouveaux.

Voici quelques projets innovants qui ont été mis en place cette année :

♀ Des interventions auprès des moins de 10 ans

♀ De nouveaux objectifs : former les enseignants pour créer une réelle dynamique d'éducation à l'égalité :

- Collège Blanche de Castille à la Chapelle la Reine,
- Collège Eugène Delacroix à Roissy-en-Brie,
- Collège Paul Eluard à Montereau-Fault-Yonne,
- Lycée François Ier à Fontainebleau.

♀ Des outils adaptés aux jeunes porteurs de handicap à l'IME de Voisenon

♀ Des ateliers de prévention auprès des adultes :

- Association Relais jeune à Torcy,
- Groupe parentalité à Noisiel,
- L'entreprise d'insertion AIP RéFon à Vernou la Celle.

C. La Formation

En 2021 l'activité de formation a été quelque peu impactée par la crise sanitaire, ainsi que par le départ en mai de la Cheffe de projet Formation.

L'ensemble de l'équipe qui organise et anime les formations autour des violences conjugales et du sexisme s'est mobilisée pour que notre organisme de formation obtienne la **certification qualité « Qualiopi » en décembre 2021**. Ce travail a permis de **créer/améliorer les outils** (grille d'analyse des besoins du commanditaire, règlement intérieur validé par le Conseil d'Administration, fiches de présentation des lieux de formation, questionnaires d'évaluation des compétences acquises, grille de bilan de formation) **ainsi que les procédures en place** (suivi des abandons-réclamations-dysfonctionnements, accueil de personnes porteuses de handicap, organisation du classement des documents sur le nouveau serveur)



Le contenu et le calendrier des **formations « internes »** sont présentés dans notre « programme de formations et d'actions », catalogue édité et mis à jour chaque année. **En 2021, une nouvelle formation a été créée ; « Comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail ».**

Les formations s'adressent à tout type de professionnel-le-s et bénévoles de nos territoires d'intervention, souhaitant approfondir leurs connaissances sur les violences conjugales, les violences faites aux femmes et l'égalité femmes-hommes. Nous privilégions la mixité professionnelle, qui permet la mise en réseau des actrices et acteurs du social, de la santé, des forces de l'ordre, de l'éducation, du logement, de l'emploi... La formation sur la thématique des violences conjugales prend la forme d'une sensibilisation d'une demi-journée, prérequis aux 2 à 4 journées de formation qui suivent.

Nous organisons également des **formations « externes »**, à la demande de partenaires. Les fondements théoriques ne varient pas, cependant nous adaptons le contenu aux besoins des commanditaires. **En 2021, l'activité de ces formations externes a augmenté.**

1. Les sensibilisations

Les sensibilisations permettent aux professionnel-le-s qui le souhaitent, de pouvoir bénéficier d'une information générale sur les violences conjugales. Sur une demi-journée, elle donne un premier niveau de connaissances sur l'ampleur du phénomène, ses mécanismes et les missions de Paroles de Femmes - Le Relais.

Les outils utilisés sont le brainstorming, le film outil « Fred et Marie », mettant en évidence le cycle de la violence et le caractère insidieux des violences psychologiques pour mieux comprendre la notion d'emprise. L'approche pédagogique alterne apports théoriques et apports pratiques, par l'exemplification à partir de situations issues du terrain et au travers d'échanges entre participant-e-s. Les sensibilisations sont animées par la cheffe de projet formation.

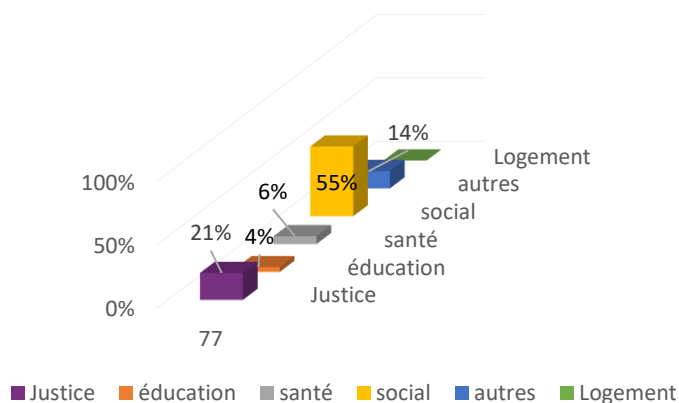
Un travail a été effectué pour **organiser les sensibilisations sur les territoires du Relais Sénart (Vert St Denis) et de la Maison des Femmes (Montereau Fault Yonne) dans des locaux plus vastes, lumineux et aérés**. Ainsi nous remercions le Relais Jeunes de Moissy Cramayel pour la mise à disposition de leur salle, ainsi que l'antenne de Montereau pour celle de l'accueil de jour.



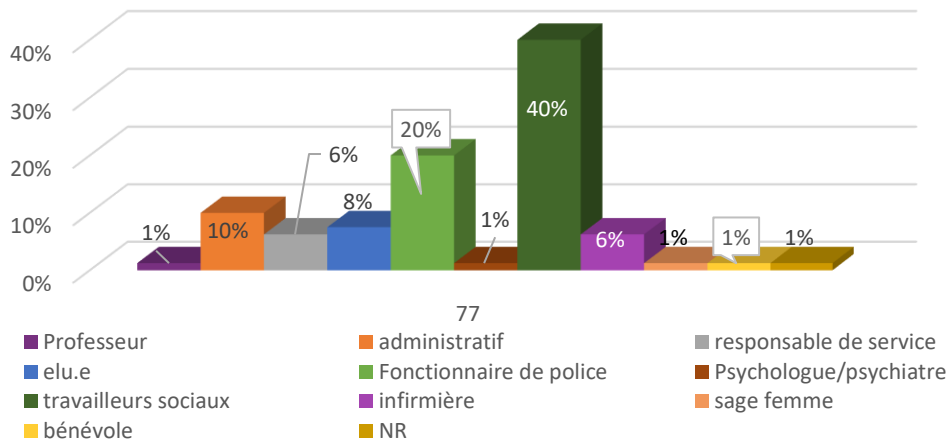
Nos sensibilisations ont bénéficié en 2021 à 80 professionnel-le-s en Seine et Marne (59 en 2020) au travers de 7 actions en interne.

Concernant le **type de professionnel-le-s** sensibilisé-e-s, nous retrouvons le secteur habituel du **social**, puis de la **justice**.

Répartition du nombre de personnes sensibilisées par secteur d'activité

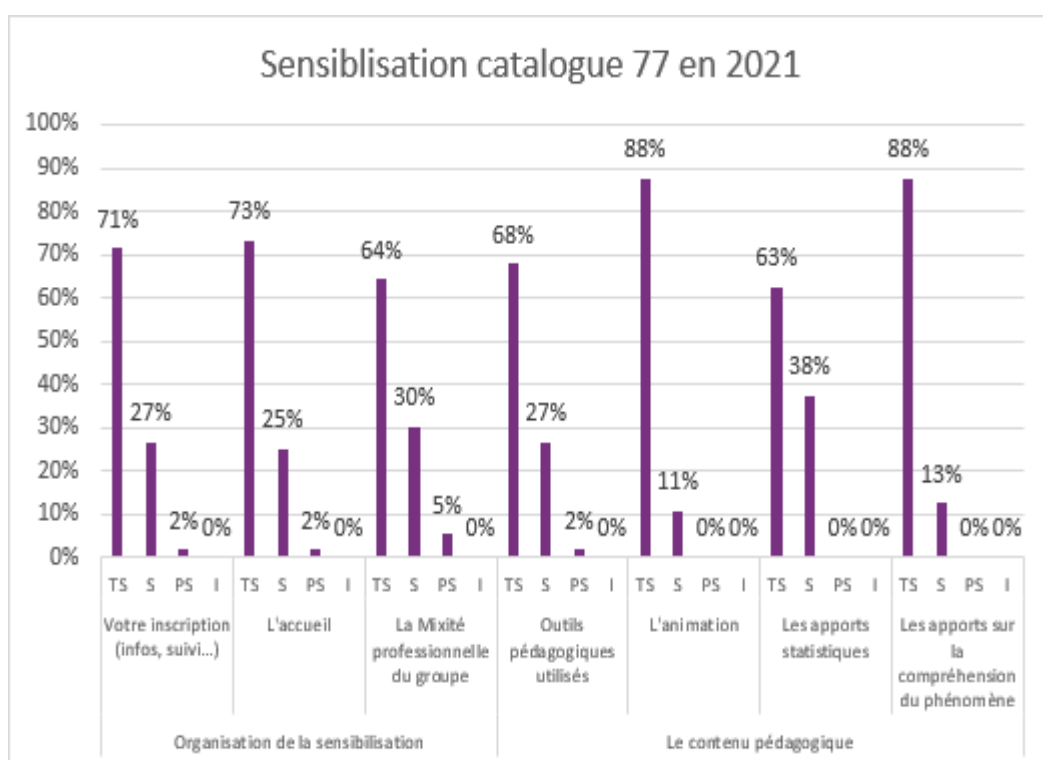
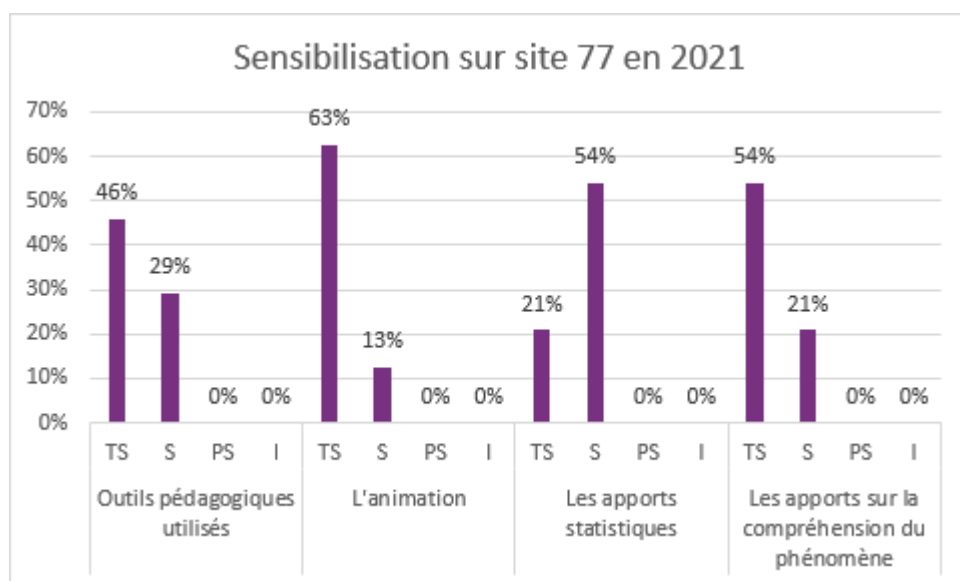
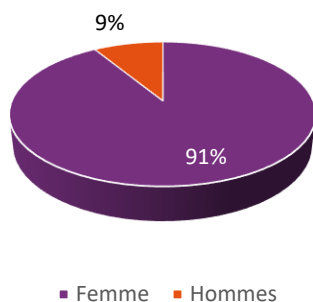


Répartition des participant.e.s par type de métier



La prépondérance de professionnel-le-s du **secteur social et de la fonction publique** explique l'écart entre la part de femmes et d'hommes sensibilisé-e-s, les premières étant surreprésentées dans ces **domaines d'activité** genrés.

Seine et Marne



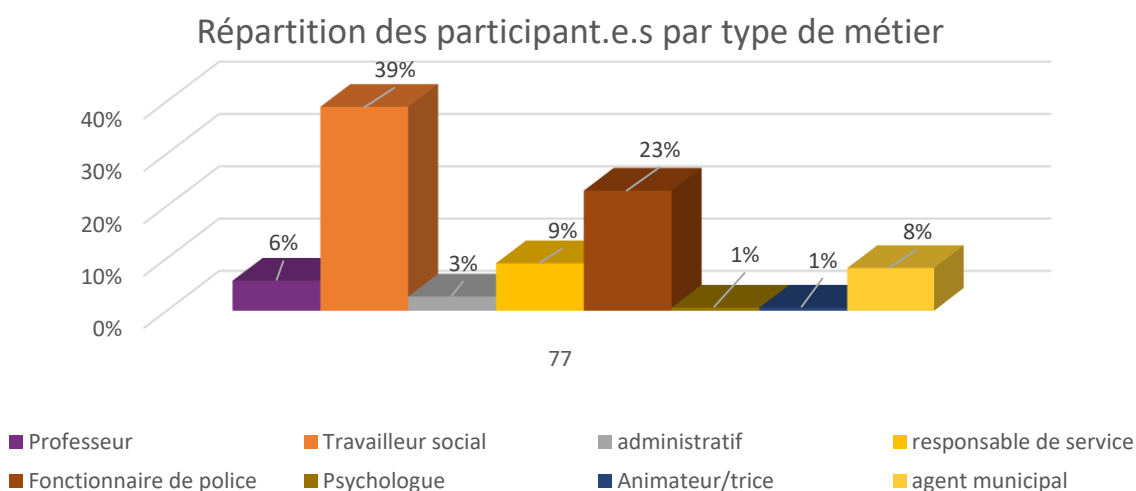
2. Les formations



Elles ont pour objectif de permettre aux participant-e-s d'acquérir des outils pour interroger leurs pratiques professionnelles et pour intervenir de manière adaptée auprès des femmes et des enfants victimes de violences conjugales. **L'approche participative est privilégiée** pour favoriser l'appropriation des notions abordées à partir d'outils d'animation variés (cartes mentales, photolangage, films-outils, études de cas, mises en situation...). **L'expertise de Paroles de Femmes le Relais** est transmise à travers chaque module, qu'elle soit **empirique** (expérience d'accompagnement des personnes) ou **théorique** (recherches et enquêtes scientifiques nationales et internationales).

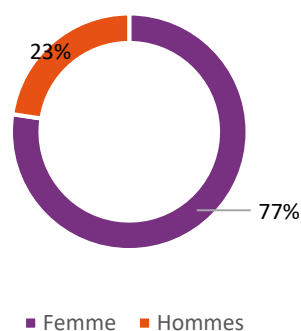
En 2021, 3 sessions de formation interne ont été organisées. **Les formations externes se sont bien développées, soit 28 sessions organisées en Seine et Marne (dont 5 autour du sexisme). Au total, ce sont 340 personnes qui ont été formées.**

Concernant les **professionnel.le.s formé.e.s**, comme les années précédentes, **la fonction de travailleur.se social.e** est prépondérante. Des sessions de formation ont été organisées auprès des **forces de l'ordre**.

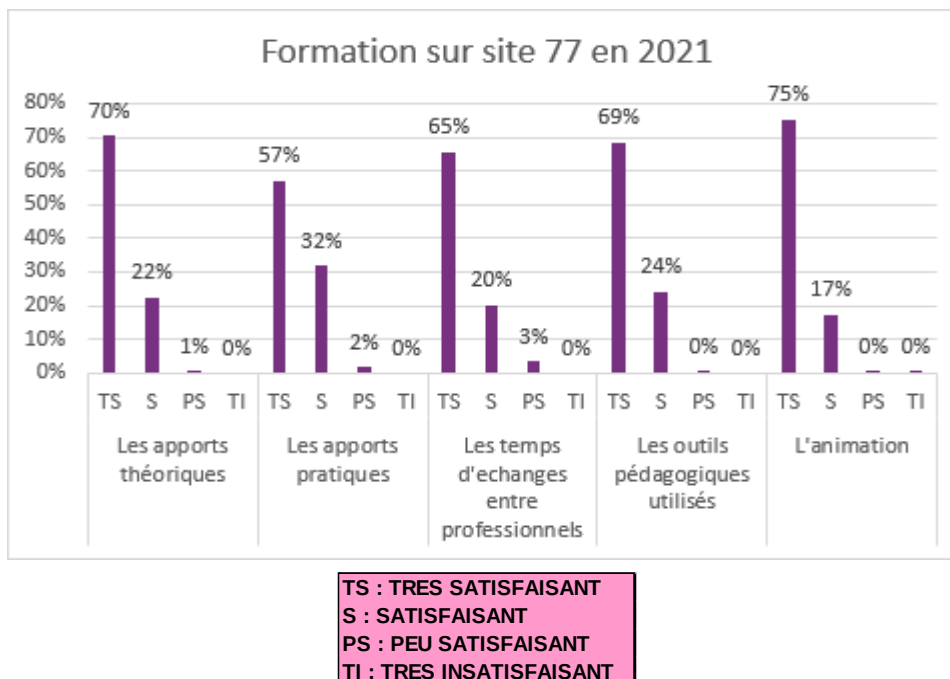


Le différentiel de genre est moins important cette année, et s'explique par le fait d'avoir davantage touché les forces de l'ordre et responsables de service, des fonctions sociologiquement portées par des hommes.

Seine-et-Marne



La quasi-totalité des participant-e-s aux formations prévues par notre programme d'actions les ont jugées satisfaisantes voire très satisfaisantes sous divers aspects. Elles semblent donc répondre aux besoins des professionnel-le-s. Le plus apprécié est l'accueil réservé aux participant.e.s ainsi que l'animation et les apports théoriques et pratiques.



En 2021, de nouvelles actions de formations externes :

- ♀ **Nouvelle formation « comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail », organisée et animée à Palaiseau et Savigny le Temple**
- ♀ **Des sessions de formation à « l'accueil et la prise en charge des femmes victimes de violences par les forces de l'ordre ».**
- ♀ Dans la continuité de notre partenariat de 2019 avec le **pôle précarité de la Croix rouge Ile de France**, nous avons formé leurs agents.
- ♀ Nous avons repris les interventions auprès des **agents de Nandy, ainsi que de Savigny le Temple, ainsi que des étudiants assistants sociaux de l'IRTS de Melun.**
- ♀ Nous avons formé **l'ensemble de la nouvelle équipe d'accompagnement des familles hébergées en hôtel 115 (PASH77) de Seine et Marne.**

La création du réseau partenarial de Fontainebleau autour des violences conjugales

Travailler ensemble autour des situations de violences conjugales du territoire de la communauté de communes nécessitait de bénéficier d'une grille de lecture commune, d'une connaissance partagée et affinée des mécanismes à l'œuvre, des stratégies des auteurs-rices, et éléments de dangerosité.

➤ **Lancement autour de 4 sessions de formation :**

Quatre sessions de 3 jours de formation ont donc été organisées avec la direction de la MDS de Fontainebleau fin 2020 et en 2021. Ces formations étaient adressées au personnel du Conseil Départemental (MDS, PMI, SAPHA...), ainsi qu'aux partenaires du territoire : Hôpital, Maison des adolescents, CCAS, CAF, SPIP, Centres d'hébergement, Education nationale, Mission locale, Prévention spécialisée, services d'aides à domicile, forces de l'ordre...

Ainsi la pluralité des regards et missions ont permis d'affiner la compréhension du phénomène et de mieux se connaître pour travailler ensemble ensuite. Nous avons ainsi pu former 51 personnes.

➤ Animation de rencontres partenariales :

Chacune des sessions de formation a alterné avec une rencontre partenariale, où étaient invités les participants aux formations précédentes, dotés désormais de compétences communes.

Une **charte** ainsi qu'une **fiche de présentation des situations** ont été travaillées et soumises aux participants, afin de lancer la dynamique des échanges, dans le respect de l'anonymat des situations, ou du secret partagé suivant les besoins repérés. Les personnes concernées étaient en effet sollicitées pour donner leur accord.

Les rencontres partenariales ont eu lieu au sein de la MDS et du Centre Equestre Le Grand Parquet.

Lors de la **première réunion en juin 2021, 12 personnes de services très variés étaient présentes pour évoquer des situations complexes rencontrées** (MDS, SPIP, CAF, CCAS, Police Nationale, CPES, Empreintes, Paroles de Femmes - Le Relais).

Lors de la **seconde rencontre en septembre 2021, nous avons pu faire un point d'actualité législative avec les 11 participants, pour certains différents de la première rencontre**, autour de la mise en application de la loi de 2020 apportant de nouvelles mesures contre les violences conjugales.

Lors de la **troisième rencontre en novembre 2021, le médecin et la psychologue des UMJ étaient présentes pour présenter leur mission devant une vingtaine de personnes**. Les échanges étaient riches, des pistes de réflexion ont été lancées autour du suivi psychologique des enfants touchés, ainsi que la possibilité de solliciter l'évaluation des répercussions psychologiques des victimes. Décision a été prise lors de cette rencontre d'alterner évocation des situations et présentation de partenaires lors des prochaines réunions partenariales.

La **quatrième rencontre en janvier 2022 a réuni 12 personnes. Nous y avons fait un retour du travail de la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (CIIVISE)**. Nous avons ensuite travaillé la **situation d'une femme**. Les échanges ont permis d'amener plusieurs hypothèses à approfondir, ainsi qu'un appui de la nouvelle intervenante sociale en commissariat dans la situation.

➤ Perspectives en 2022 :

Les participant-e-s aux réunions partenariales ont fait part de leur satisfaction de sortir de l'isolement, l'incompréhension et le sentiment d'impuissance rencontrés dans les situations. En effet l'emprise et la peur des victimes les amènent à cacher, mentir, minimiser les violences. Les auteur-ice-s de leur côté mentent également, et développent des stratégies de camouflage de la situation familiale.

Ainsi, nous avons souhaité ensemble, en coopération avec la directrice de la MDS de Fontainebleau, **poursuivre l'organisation, la mobilisation et l'animation de ces rencontres bimensuelles auprès d'un réseau d'une cinquantaine de professionnels**. Ce réseau vient d'être créé, la mobilisation a pris, les échanges se font avec beaucoup de bienveillance et de professionnalisme, résolvant des situations complexes et lourdes. L'objectif serait de le stabiliser, afin qu'il puisse perdurer.



association de lutte
contre les violences
conjugales et promotion
de l'égalité entre les femmes
et les hommes



Activités 2021

Le PÔLE PRÉVENTION-FORMATION



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Étant spécialisée sur la problématique de la violence conjugale et ayant acquis une expertise dans la connaissance du phénomène et l'accompagnement des femmes, l'Association en s'appuyant sur cette expertise crée un **service de formation** pour les professionnel.le.s et obtient l'agrément "organisme de formation" en 2003. Cette évolution est aussi à l'origine de la mise en place d'un **service de prévention**.

Les missions en direction des partenaires :

- Information,
- Sensibilisations et formations sur les violences faites aux femmes,
- Accompagnement de réseaux.

Les missions en direction des jeunes :

- Actions de prévention des comportements et violences sexistes.

Agrément et certifications :

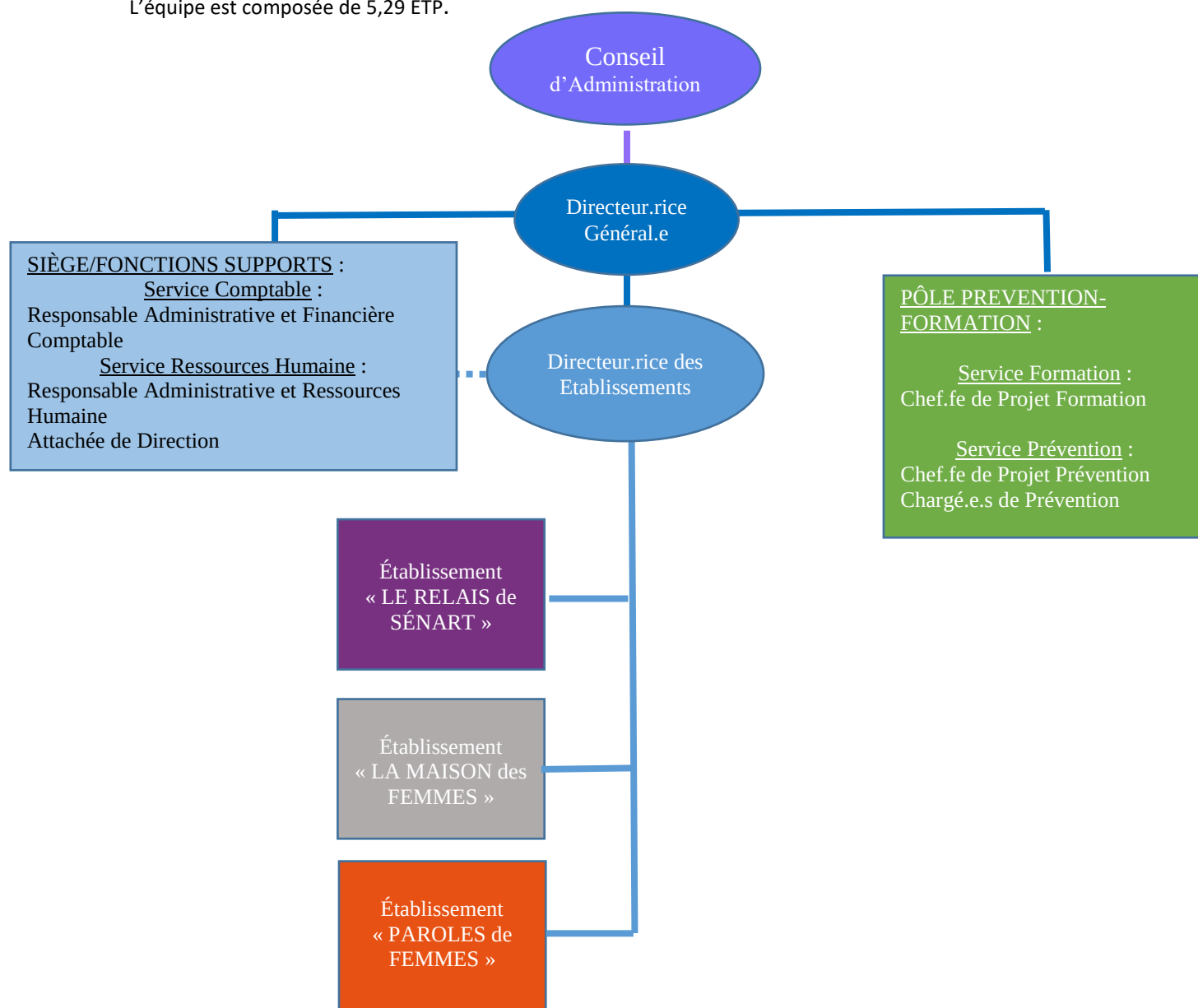


- Agrément organisme de formation en 2004,
- Référencement Datadock en 2017,
- Certification Qualiopi en décembre 2021.



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

L'équipe est composée de 5,29 ETP.



Les Ressources Humaines

✓ La répartition du personnel :

En 2021, l'équipe est composée de 2 cadres (cheffes de projet formation et prévention) et 4 techniciennes (chargées de prévention et assistante pôle ressources (0.3 ETP)), réparties sur l'ensemble du territoire couvert par l'Association.

✓ Absentéisme :

En 2021, le pôle ressources a été impacté par un arrêt de longue durée (plusieurs mois).

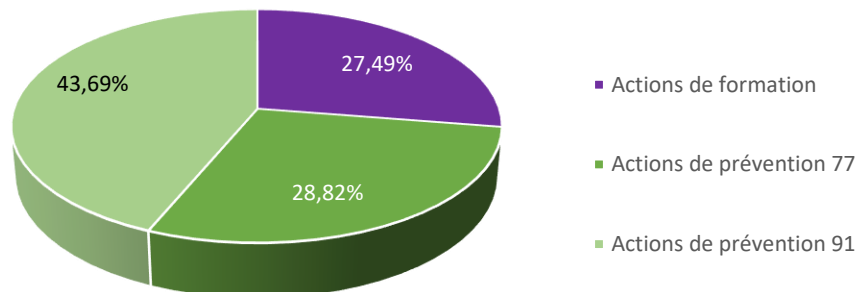
✓ Formation professionnelle :

En 2021, 3 salariées du pôle ressources ont suivi des formations longues (193 heures au total). Dans le cadre de la certification Qualiopi, la cheffe de projet formation a obtenu une certification suite à une formation de formatrice. L'équipe prévention de la seine et Marne a bénéficié d'une formation à l'accompagnement des jeunes dans le cadre d'actions de prévention proposée par le CD91, ainsi que d'une formation à la conception et l'animation de formations dispensée par la FNSF. L'équipe prévention de Massy a suivi tout au long de l'année des formations en ligne sur diverses thématiques.

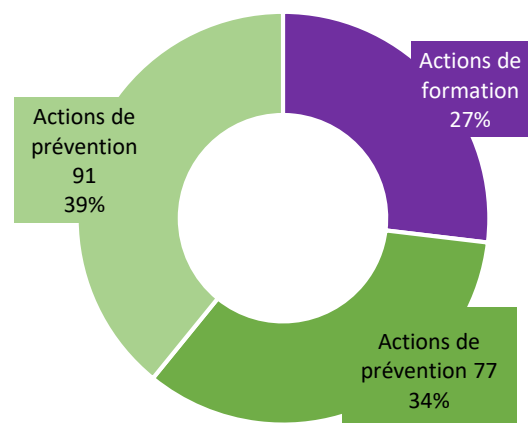
Les Ressources Financières

✓ Indicateurs 2021

↳ Répartition des ressources par activités



↳ Répartition des dépenses par activités



Présentation



La publication au début des années 2000 d'enquêtes nationales et internationales portant sur l'ampleur et la gravité des violences conjugales, a entraîné une prise de conscience de la nécessité d'améliorer la chaîne de prise en charge institutionnelle des femmes et des enfants qui en sont victimes.

La dimension sociologique de la violence conjugale, en ce qu'elle constitue un véritable fait de société et en ce qu'elle relève de rapports sociaux inégalitaires entre les hommes et les femmes, a conduit le Pôle Ressources à développer ses actions :

- ♀ De **conférences et ciné débats** en direction du grand public pour améliorer l'information sur le phénomène des violences conjugales, des violences faites aux femmes et des inégalités entre les femmes et les hommes,
- ♀ De **prévention** en direction des jeunes avec pour finalité de favoriser la construction de relations égalitaires dès le plus jeune âge,
- ♀ De **formation** en direction des professionnel-le-s de terrain, afin de perfectionner leurs connaissances des violences conjugales

LES GRANDES TENDANCES DE L'ANNÉE 2021

Les actions du Pôle Prévention Formation se subdivisent en deux sous actions :

Les actions de prévention

Les actions de formation

Les actions de prévention et de formation se sont déroulées sur le territoire de l'Essonne et de la Seine-et-Marne.

La coordination du service est assurée par la Direction Générale de l'Association.

Malgré la crise sanitaire, le Pôle Ressources a pu poursuivre son activité en 2021.

Quelques chiffres-clés témoignent de l'intérêt de nos partenaires pour les actions proposées :

Nous avons participé et/ou animé à quelques Conférences-Débats ou conférences d'information organisées en présentielle ou en visio-conférence

5783 personnes ont participé aux actions de Prévention

168 professionnel-le-s ou élu.e.s ont été sensibilisé-e-s

430 professionnel-le-s ont été formé-e-s

Au total, les actions du Pôle Ressources ont bénéficié à 6 001 personnes en 2021.

Chapitre I : Les Actions auprès du Grand Public

Afin de contribuer à la diffusion de l'information auprès du grand public et de soutenir la dynamique de travail en réseau des professionnel-le-s confronté-e-s aux violences faites aux femmes, le Pôle Ressources de Paroles de Femmes - Le Relais propose chaque année des rendez-vous réguliers sous la forme de conférences, débats.

Cette activité a été encore quelque peu perturbée cette année en raison de la crise sanitaire. Nous avons toutefois pu participer à quelques-unes, transformées pour certaines en visio-conférence.

- ♀ **Le 7 mars 2021** : participation à l'opération boulangerie "sacs à pain » : sur lesquels était imprimé **le violentomètre** ce qui permettait de parler des violences faites aux femmes.
- ♀ **Le 19 mars 2021** : intervention auprès de l'association EFAPO à Chilly-Mazarin sur la thématique des inégalités salariales entre les femmes et les hommes.
- ♀ **Le 12 mai 2021** : stand de Paroles de Femmes – Le Relais au « village associatif » à la CIMDE.
- ♀ **Le 15 juin 2021** : Prestation des Chanteurs lyriques à l'Opéra de Massy, remise du chèque de don à l'association.
- ♀ **Le 25 juin 2021** : Participation de l'association Paroles de Femmes – Le Relais à la manifestation « la Pontelloise », organisée par la ville de Pontault-Combault.
- ♀ **Le 1^{er} juillet 2021** : Présentation du stage de citoyenneté par à l'occasion du **lancement du guide de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**.
- ♀ **Le 4 septembre 2021** : stand de Paroles de Femmes – Le Relais à la journée des associations à Massy, ainsi qu'à Montoreau-Fault-Yonne.
- ♀ **Le 13 novembre et 18 novembre 2021** : animation du débat après la pièce de théâtre « Les combats d'Anaëlle ».
- ♀ **Le 25 novembre 2021 : journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes :**
 - ↪ Participation au débat « S'en sortir : agir dans l'urgence, être accompagnée dans la durée ».



Intervention lors de la table ronde organisée à Nozay par **Mme Rixain, Députée de l'Essonne et Présidente de la Commission des violences faites aux femmes à l'Assemblée Nationale**. Etaient présents Mme la Procureure, responsables départementaux de la police, la gendarmerie, et des pompiers, représentants de l'ARS, des associations, élus locaux, avocats, médecins, sages-femmes, et entreprises.

✎ **Participation à la Conférence sur les violences conjugales** organisée par la Ville de Montereau – Fault – Yonne.

Ce jeudi 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville de Montereau-Fault-Yonne via son centre social organisait une matinée dédiée. Au programme, conférence-débat sur la prévention des violences dans le couple animé par notre association suivie d'une séance d'initiation aux méthodes de self-défense.

Une vingtaine de participantes y ont ainsi appris à identifier les situations de violences qui touche une femme sur 10 et surtout, à s'en prémunir. L'occasion pour Majdoline Bourgeais-El Abidi, adjointe au maire, déléguée notamment à la lutte contre les discriminations, de réaffirmer l'engagement total de la mairie qui a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes, la grande cause municipale de cette année 2021.



✎ **Participation aux "Assises pour la lutte contre les violences faites aux femmes"** organisée par la communauté d'agglomération de Melun Val de Seine.

- ♀ **Le 27 novembre 2021** : au centre culturel de Massy, animation du débat après le théâtre forum : « Un jour elle partira ».
- ♀ **Le 28 novembre 2021** : stand de Paroles de Femmes – Le Relais à la MJC de Palaiseau.
- ♀ **Le 9 décembre 2021** : Journée nationale « il est grand temps de prévenir ! » organisée par la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

Chapitre II : La Prévention

En 2021, le Pôle Ressources a continué de développer les actions de prévention auprès des jeunes pour la promotion de relations égalitaires et la prévention des comportements et des violences sexistes. La crise sanitaire a eu des incidences sur les interventions (reports, annulations dues à la fermeture de certaines classes...), ce qui n'a pas empêché une hausse de la demande d'interventions.

1. L'activité

L'activité de prévention a connu une hausse significative en 2021. Le nombre de personnes touchées par nos interventions est en **hausse de 68% par rapport à 2020**.

L'équipe compte une cheffe de projet de prévention et trois chargées d'actions de prévention. La cheffe de projet de prévention et une chargée d'actions de prévention interviennent plus spécifiquement sur la Seine et Marne, et deux chargées d'actions de prévention agissent sur le territoire essonnien.

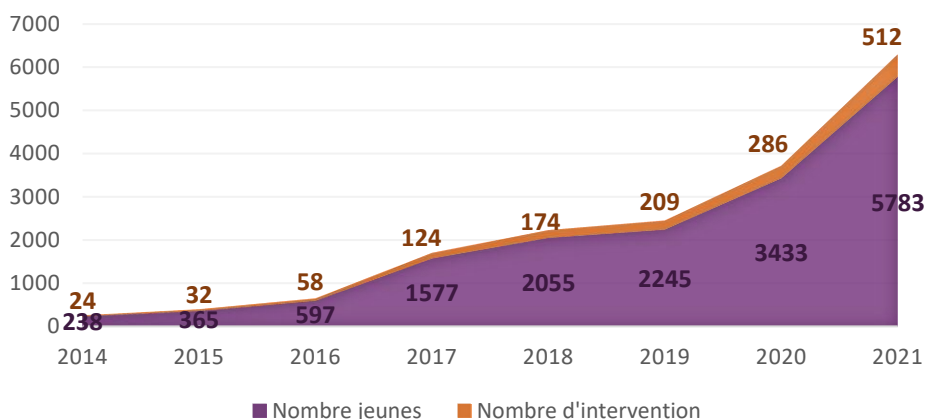
Quel que soit le territoire d'intervention, les actions sont préparées par deux intervenantes en prévention du Pôle Ressources, en coordination avec les équipes pédagogiques des institutions pour être au plus près des attentes et besoins du groupe.

L'augmentation significative des interventions dans ce graphique est due à la fusion des pôles prévention de l'Essonne et de la Seine-et-Marne.

Pour la Seine-et-Marne, les 227 interventions ont eu lieu dans 34 structures. Cela indique que nous avons proposé entre 6 et 7 interventions par structure en moyenne. Pour l'Essonne, les 285 interventions ont touché 45 structures du département, soit une moyenne de 6 à 7 interventions par établissement.

Notre manière d'aborder la prévention nous amène à privilégier des interventions dans la durée afin d'instaurer un climat de confiance avec les jeunes et les équipes qui les encadrent, et rendre la déconstruction des représentations plus opérante qu'avec des interventions ponctuelles. Nous proposons ainsi aux structures des interventions suivies et limitons au maximum les séances uniques.

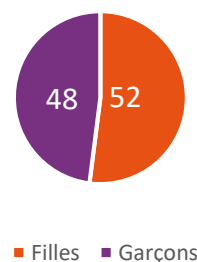
EVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES PRÉSENT.E.S EN PRÉVENTION, ET DU NOMBRE D'INTERVENTIONS DE 2014 À 2021



Concernant la Seine-et-Marne, il convient d'observer que sur ces 34 structures, 8 se trouvent sur le territoire de Montereau-Fault-Yonne, 9 sont situés sur la communauté d'agglomération Melun Val de Seine, 9 se trouvent dans la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, 2 dans la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne, 1 dans la communauté de communes Les Portes Briardes, 4 se situe dans la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, 1 dans le département de la Seine-Saint-Denis, .

Concernant l'Essonne, 33 structures se situent au sein de la communauté d'agglomération Paris-Saclay au Nord-Ouest du département (à Massy, Longjumeau, Igny, Villebon-sur-Yvette, Palaiseau et aux Ulis), 4 à Etampes et 1 à Dourdan. Il est à noter que la participation au programme « Jeunes et Femmes » des Missions locales nous amène à intervenir dans toutes les missions locales du département (Brétigny-sur-Orge, Corbeil-Essonnes, Etampes, Evry, Grigny, Les Ulis, Massy, Montgeron, Savigny-Sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois).

Répartition par genre (%)

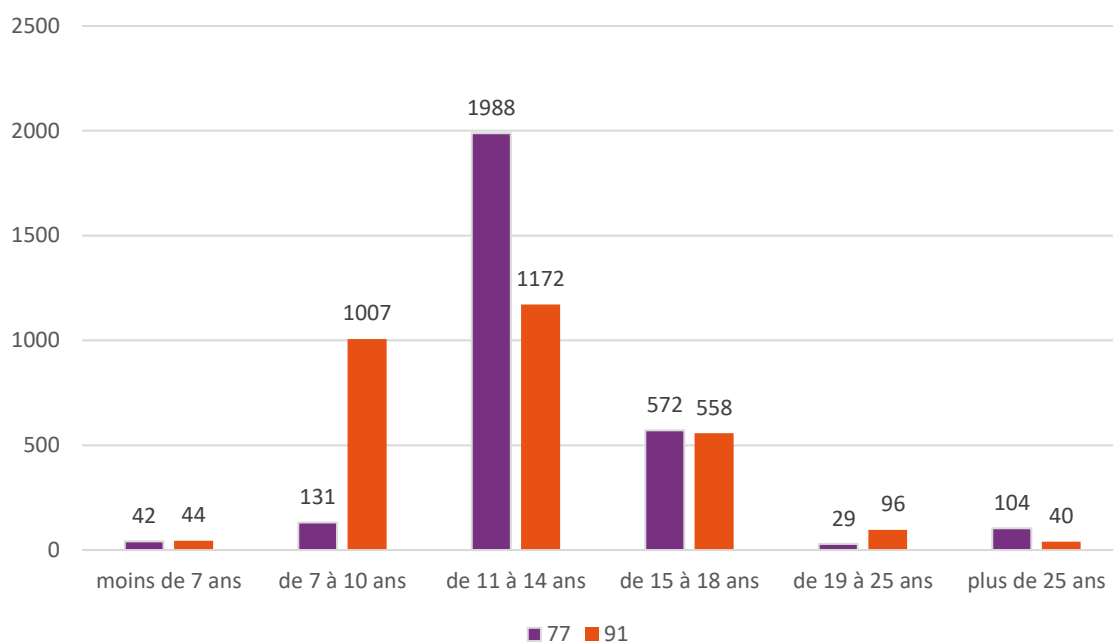


Comme les années précédentes, nous observons que nos actions concernent autant les garçons que les filles. Ceci s'explique notamment par la prépondérance de nos interventions en classe de collège, où les groupes sont mixtes.

En Seine-et-Marne nous observons une large prépondérance du public 11-14 ans, en raison des nombreuses sollicitations des collèges, dans le cadre des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC). Nous intervenons également de plus en plus dans les écoles primaires et maternelles.

En Essonne, le public sensibilisé est réparti de façon moins tranchée entre les différentes classes d'âge car, même si peu de lycées nous sollicitent à l'heure actuelle pour des interventions, le nombre de classes touché est important et les effectifs de classe relativement conséquent à chaque fois.

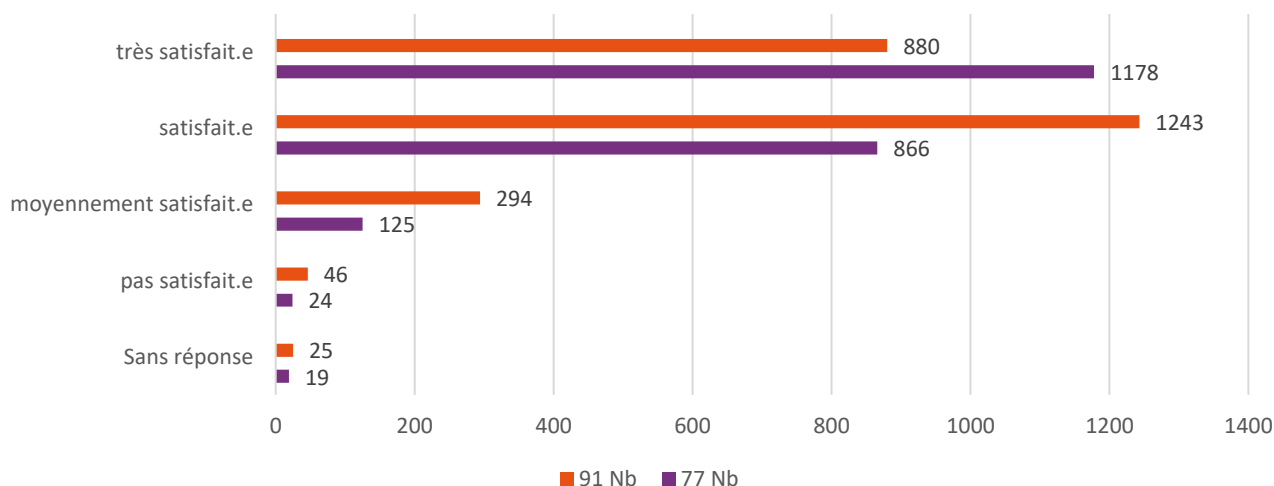
Répartition par âge



■ Seine-et-Marne ■ Essonne

La satisfaction des partenaires et des publics nous permet de bénéficier d'une part d'une large confiance pour la mise en place de nos actions et d'autre part de la diffusion entre partenaires des informations concernant nos interventions. Notre association est reconnue sur les deux territoires pour le travail de prévention. Ainsi, en 2021, nous avons pu poursuivre nos actions au sein d'établissements avec lesquels le partenariat existe depuis de nombreuses années, mais nous avons également été sollicités par de nouveaux partenaires.

Réponses aux questionnaires de satisfaction remplis par les jeunes



En Seine-et-Marne plus de 92% des personnes participants aux actions de prévention sont intéressés par le contenu des ateliers proposés.

En Essonne 85% du public rencontré se dit satisfait ou très satisfait par les interventions.

2. Les interventions

Dans l'ensemble, la crise sanitaire n'a pas eu de conséquences directes sur la qualité des partenariats avec chacune des structures dans lesquelles nous intervenons, les partenariats ont pu être maintenus et nous travaillons au développement de nouveaux.

✓ En Seine-et-Marne :

Nous souhaitons, dans ce rapport, vous présenter les projets innovants, mis en place cette année. Ces quelques pages représentent qu'un échantillon représentatif des actions que nous menons.

Nos interventions auprès des moins de 10 ans, l'exemple de l'école de Livry-sur-Seine

Cette année, nous avons étoffé nos outils d'intervention destinés aux niveaux de classes de primaire. Nous nous sommes formées aux outils/Jeux Canopé et nous avons créé des saynètes sur la thématique



du harcèlement sexiste. Nous avons travaillé en partenariat avec les enseignant-e-s des écoles pour leur proposer un contenu adapté et leur permettre de bénéficier de ces nouveaux outils. Au travers de jeux de cartes, de saynètes, d'histoires et de coloriages, nous avons abordé l'identification et déconstruction des stéréotypes, les droits des femmes et le respect entre les filles et les garçons, ce qui permettra aux élèves de sensibiliser à leur tour leurs camarades de l'école en 2022.



De nouveaux objectifs : former les enseignants pour créer une réelle dynamique d'éducation à l'égalité



Afin de répondre aux mieux aux problématiques remontées par les équipes pédagogiques nous avons créé de nouveaux outils ludiques pour les ateliers auprès des jeunes et proposé systématiquement une formation pour l'équipe pédagogique. L'objectif est de créer une réelle dynamique de promotion de l'égalité dans la structure accueillante.

Quelques Exemples ci-dessous

→ Collège Blanche de Castille à la Chapelle la Reine :

Nous avons expérimenté la mise en place d'un atelier ludique **Escape Game « le carnet d'Anna »** créé par l'UNICEF et qui a permis aux collégiens de 5^{ème} d'aborder la question des violences faites aux filles, de la pression sociale qui pèse sur les filles et les garçons et les inégalités au quotidien.

→ Collège Eugène Delacroix à Roissy-en-Brie :

Avec la participation de deux enseignantes engagées dans la promotion de l'égalité Filles/Garçons, nous contribuons à former des jeunes ambassadeurs de l'égalité dans cet établissement depuis 3 ans. Cette année **nous avons développé une séance sur la déconstruction des stéréotypes sexiste au travers du prisme de la Télé-réalité**. A partir d'extraits de séquences d'émissions de télé-réalité, nous décodons les messages sexistes.

Les ambassadeurs-rices ont également appris à réagir face au harcèlement de rue grâce à une formation que nous avons suivie avec le dispositif STANDUP contre le harcèlement de rue. Les élèves ont découvert la méthode pédagogique des 5D

(https://www.standup-international.com/fr/fr/?&wiz_medium=cpc&wiz_source=google&wiz_campaign=oap_goog_ao_othr__bran_search_text_eg_fr_standup&gclid=Cj0KCQiAu62QBhC7ARIsALXijXSWXLWC7mcN1O03uZ3WR9XbjXj49Zg0Fsz6ZUKbuGwtISBzmtK8qkgaAh4cEALw_wcB&gclid=aw.ds)).



→ Collège Paul Eluard à Montereau-Fault-Yonne :

Nous intervenons dans ce collège depuis 10 ans au sein des classes de SEGPA. En octobre 2021, nous avons eu l'opportunité de former les équipes pédagogiques et administratives afin de les outiller à prévenir et à agir contre les stéréotypes et le cyber sexisme.

→ Lycée François Ier à Fontainebleau :

Notre association a été sollicitée par le Lycée de Fontainebleau pour intervenir à l'occasion d'une séance sur toutes les classes du niveau 2nd, sur la question des violences au sein du couple et du consentement. Notre intervention, qui a nécessité la création et l'utilisation d'outils adaptés (Court métrage + PowerPoint violences au sein des couples jeunes + Jeu the Mon Project sur le consentement), fait partie intégrante du programme scolaire dans le **cadre des 3 heures obligatoires chaque année sur le thème de l'éducation à la sexualité**.

Des outils adaptés aux jeunes porteurs de handicap à l'IME de Voisenon

Afin de prévenir les violences sexistes et sexuelles auprès personnes porteuses de handicap, nous intervenons depuis 2 ans au Centre Jard. Nous avons, en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique, co-construit et mis en place des ateliers, avec des outils adaptés aux différents handicaps des jeunes accompagnés dans la structure. En 2021, notre équipe a également été formée par le CDCESS 91 à accompagner les adolescents et les personnes vulnérables pour communiquer sur la vie affective et sexuelle. Cette formation nous a aidé à améliorer nos interventions auprès de ce public spécifique.

Des ateliers de prévention auprès des adultes

→ Association Relais Jeune à Torcy

Depuis 2 ans, nous intervenons en soirée auprès des résidents du Relais Jeunes de Torcy pour évoquer les inégalités entre les femmes et les hommes, auprès de jeunes adultes.



→ Groupe parentalité à Noisiel

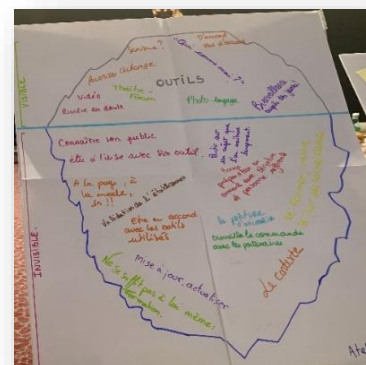
La sensibilisation des jeunes n'est pas le seul axe que nous travaillons afin de venir à bout des clichés sexistes et des inégalités et des violences qu'ils génèrent. Il nous apparaît primordial d'ouvrir le dialogue avec les adultes et de les pousser à réfléchir à l'avenir qu'ils ou elles souhaitent pour leurs enfants. Ainsi, nous travaillons avec le centre social de Noisiel auprès du groupe de soutien à la parentalité.

→ L'entreprise d'insertion AIP RéFon à Vernou La Celle

Nous avons été contactés par cette entreprise d'insertion afin de prévenir les violences sexistes au travail, nous avons couplé :

- une action de formation auprès des équipes d'encadrement,
- des actions de prévention auprès de leurs salariés en insertion.

Nous avons participé à l'animation de la journée nationale de la prévention organisée par la Fédération Nationale Solidarité Femmes. L'objectif de cette journée était de comprendre les enjeux de la prévention des violences sexistes auprès des jeunes. Concevoir les actions de prévention comme un levier essentiel dans la lutte contre les violences est une priorité de la Fédération. Nous avons partagé notre expérience, en animant, en collaboration avec l'association Fil Actions, un atelier sur la place de l'outil dans l'animation.



✓ En Essonne :

Cette année, nous avons mis en place de nombreux projets avec de nouveaux partenaires. Nous souhaitons ici, vous présenter quelques-unes des actions que nous avons menées sur l'année 2021.

La ville de Longjumeau en route vers l'égalité filles-garçons

Nous avons été sollicités par la ville de Longjumeau afin d'intervenir au sein de l'ensemble de leurs écoles élémentaires. La ville a souhaité démarrer un projet d'envergure autour de la question de l'égalité filles-garçons. Ainsi, pour la première année nous avons sensibilisés les élèves de CM1-CM2 de 5 des 6 écoles élémentaires de Longjumeau. Compte-tenu du contexte sanitaire la dernière école, n'a pas pu se mobiliser pour la mise en place des actions. Le souhait de la municipalité est de pouvoir reconduire ces actions dans le temps afin d'améliorer à terme les relations filles-garçons au sein des établissements scolaires de la ville. Ces nouvelles actions viennent compléter celles déjà mises en place depuis plusieurs années sur le collège, le lycée général et l'espace jeunes de la commune. Ainsi, les longjumellois-e-s bénéficieront d'une sensibilisation sur plusieurs niveaux de leur parcours scolaire.



Une nouvelle opportunité : les établissements privés



Pour la première fois, nous sommes intervenues au collège privé Jeanne d'Arc à Dourdan. Jusqu'alors, aucune structure privée n'avait fait appel à nous, nous étions donc ravies de pouvoir collaborer avec cet établissement. Nous sommes intervenues auprès des 110 élèves de cinquième et avons pu aborder la question des différentes injonctions faites aux femmes et aux hommes, les inégalités et les violences sexistes. A la demande du directeur, nous avons également sensibilisé les 24 membres du personnel de l'établissement, dans l'objectif de faire un travail global et en profondeur sur sa structure. Nous avons échangé avec eux des impacts de la socialisation primaire et secondaire genrées dans

la construction de l'individu et de la conséquence sur le quotidien des élèves mais aussi sur les propres pratiques professionnelles. Les participant-e-s ont enrichi les échanges avec des exemples vécus dans leurs rapports avec les élèves.

Les ambassadeur-ice-s de l'égalité

Notre association a été sollicitée par le lycée Poincaré de Palaiseau afin de mettre en place une formation des jeunes ambassadeur-ice-s de l'égalité. Nous avons construit cette journée en 4 temps afin de pouvoir aborder toutes les thématiques gravitant autour de l'égalité femmes-hommes : déconstruction des stéréotypes/gestion des émotions/violences dans l'espace public/violences dans l'espace privé. Notre objectif étant de leur faire prendre conscience de leurs possibles comportements sexistes et ensuite qu'ils puissent pousser à la réflexion leurs pairs dans le cadre de leur fonction d'ambassadeur-ice-s.



Un espace jeune à Massy : Thomas Mazarik

Nous avons été sollicités par l'Espace Thomas Mazarik qui accueille les jeunes de 11 à 17 ans. Notre partenaire a souhaité que l'on intervienne auprès d'un groupe de jeunes femmes âgées de 14 à 17 ans et issues des quartiers Zola, Victor Hugo et Bièvres Poterne. Le constat fait par l'espace Thomas Mazarik, conjointement avec l'espace Bièvres-Poterne, est que les jeunes femmes de ces quartiers adoptent des conduites à risques : conduites prostitutionnelles, revenge porn, exposition forte sur les réseaux sociaux. Ils font également le constat d'une augmentation des grossesses précoces chez ce public. L'espace Thomas Mazarik a donc souhaité sensibiliser les jeunes femmes aux violences sexistes et sexuelles. Le projet est mené sur une année à l'issue de laquelle il sera évalué l'éventuelle reconduction.

Stages de citoyenneté : nouveau partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse 91

Depuis juillet 2021, nous avons créé un partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse de l'Essonne. Cette institution nous a demandé d'intervenir auprès des jeunes convoqué-e-s dans le cadre d'une alternative aux poursuites (à la suite de condamnations pour violences sexistes). Afin de répondre aux mieux aux problématiques ciblées dans ces stages, nous avons restructuré nos outils dans l'objectif d'être le plus pertinentes et impactantes auprès des stagiaires. À l'aide de débats, brainstorming, vidéos ou jury stéréotypé, nous abordons, avec les jeunes, de nombreuses thématiques comme la déconstruction des stéréotypes, l'apprentissage genré des émotions, les violences dans l'espace public et dans l'espace privé.



Projet sur le quartier Massy-Opéra II

A l'échelle du quartier Massy-Opéra II, nous avons pour objectif de mettre en œuvre des actions de promotion de l'égalité femmes-hommes, de prévention des violences sexistes et sexuelles dans le but à terme d'améliorer le climat social du quartier. Lors de ces actions nous avons pour ambition de faire prendre conscience des stéréotypes sexistes et mettre en lumière l'impact des représentations sexuées dans la vie quotidienne des habitant-e-s du quartier. Pour cela nous avons mis en place, en plus de nos actions déjà installées sur le quartier, des rencontres avec les parents d'élèves.



Dans le cadre de ces actions sur le quartier, le 15 juin 2021, nous avons également participé au forum "Voix Solidaires" à l'Opéra de Massy. Nous avons tenu un stand sur lequel nous avons accueilli plusieurs classes de l'école Nicolas Appert et du Collège Blaise Pascal. Nous avons présenté aux élèves notre association et avons échangé avec eux autour de petites activités ludiques : quizz en équipe et lectures de livres non stéréotypés. A l'issue de cette après-midi, un concert solidaire a été organisé le soir avec un versement des bénéfices à destination des trois associations essonniennes en charge de l'accueil des femmes victimes de violences conjugales : Léa Solidarité Femmes, Femmes solidarité 91 et Paroles de femmes - le relais.

Les enfants accueilli-e-s par le service hébergement de Paroles de Femmes

Pour la première année, en concertation avec le pôle hébergement du site Paroles de Femmes, nous sommes intervenues à plusieurs reprises auprès des enfants hébergé-e-s et donc co-victimes des violences conjugales subies par leur mère. Les réflexions perpétuelles menées au sein des différentes équipes nous ont conduit à vouloir agir auprès des enfants hébergé-e-s afin de pouvoir déconstruire avec eux les stéréotypes de genre qui expliquent qu'aujourd'hui encore, les femmes soient plus souvent dans une position d'infériorité que les hommes dans les relations de couple, mais aussi dans les relations humaines de manière générale. L'objectif étant de faire prendre conscience à ces enfants que les violences ne sont pas une fatalité, que tous les couples ne vivent pas les violences, que tous les hommes ne deviennent pas violents et que toutes les femmes ne seront pas obligatoirement victimes de violences. Il s'agit ici de donner la possibilité à ces enfants de devenir des adultes qui tiennent les violences le plus à l'écart possible de leurs vies et aussi de se sentir libres de choisir des parcours de vie éloignés des stéréotypes de genre.

La formation continue, une nécessité



Afin d'être toujours au plus près des évolutions de société, de la législation et dans le but de parfaire nos connaissances, nous avons poursuivi notre démarche de formation continue. En 2021, nous avons bénéficié de deux sensibilisations :

La première réalisée par l'association Colosses aux pieds d'argile et intitulée "Sensibilisation aux violences et dérives sexuelles" visait à développer la question de ces violences dans les milieux sportifs de proximité comme de haut niveau. Cette sensibilisation était riche en chiffres et en informations juridiques.

La seconde, réalisée par l'association Stand Up, portait sur la question du harcèlement de rue et plus particulièrement, les solutions qui sont possibles à mettre en œuvre lorsque nous sommes victimes et/ou témoins d'une situation de harcèlement de rue : la règle dite des 5D. Ces sensibilisations régulières sont essentielles au maintien de la qualité de nos interventions. Un service de prévention doit en permanence faire preuve de remise en question et de mise à jour de ces connaissances.



La prévention, un service créatif et évolutif

Comme les années précédentes nous poursuivons notre travail de création d'outils afin de rebondir au mieux aux remarques des élèves et surtout permettre de déconstruire de façon factuelle certains propos très stéréotypés. Nous constatons que deux thématiques reviennent de façon quasi systématique. Nous avons choisi d'y répondre par la création de deux fascicules photos montrant des situations que les élèves pensent souvent impossibles.

Les tenues genrées : Nombre d'élèves pensent encore que robe et jupe sont des vêtements réservés aux femmes. Dans notre fascicule nous avons sélectionné des photos reprenant des tenues traditionnelles, ou non, portées par les hommes dans le monde encore à ce jour (djelaba, boubou, paréo...), ou ayant été portées par des hommes au cours de l'Histoire (Rois de France, Empereurs romain...). Ce document nous permet de mettre des images et des mots sur l'évolution et la pluralité de la mode et ainsi démontrer aux jeunes la diversité de notre monde.

La représentation du corps des femmes et des hommes dans les médias : Les élèves font souvent référence au type de corps unique que les médias proposent, tant pour le corps de l'homme, que celui de la femme : homme blanc, jeune, musclé, imberbe contre femme blanche, jeune, cheveux longs, taille fine et formes développées. Nous savons l'influence des médias dans le développement de l'enfant/adolescent. Nous avons donc tenu à leur montrer les effets des logiciels de retouche sur les corps/visage des mannequins/célébrités. Par ce biais, nous espérons faire prendre conscience aux élèves qu'il n'existe pas de corps parfait et qu'il existe autant de corps qu'il existe de femmes et d'hommes.



Toujours dans une dynamique de permettre des échanges fluides nous poursuivons la démarche de développement de nouveaux outils/activités adaptés à l'âge des publics rencontrés mais aussi spécifiques aux lieux où se déroulent les actions (scolaires/extra-scolaires).

ASSOCIATION
PAROLES DE FEMMES
LE RELAIS

-
ACCUEIL, ÉCOUTE,
ACCOMPAGNEMENT
DES FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE
ET LEURS ENFANTS



Qualiopi
processus certifié
(Demande d'agrément en cours)

PROGRAMME
DE FORMATIONS
ET D'ACTIONS
PÔLE PRÉVENTION - FORMATION



En 2021 l'activité de formation a été quelque peu impactée par la crise sanitaire, ainsi que par l'absence à partir de février, puis le départ en mai de la Cheffe de projet Formation. Les actions ont pu être progressivement reprises à partir de mai, le remplacement sur le poste fut effectif au 1^{er} septembre 2021, avec un passage de 80 à 100%. **La nouvelle cheffe de projet formation ainsi que la secrétaire du pôle gèrent désormais l'intégralité des actions de formation en Essonne et en Seine et Marne, en cohérence avec la fusion des deux associations depuis janvier 2019.**

Une réorganisation interne a également permis de positionner les **chargées de prévention pour l'animation des formations liées au sexisme** (stéréotypes sexistes et cyberviolences chez les jeunes, violences sexistes et sexuelles au travail). L'équipe de Seine et Marne a ainsi suivi une formation de formateur-ice à l'été 2021, et a repris à son compte les contenus de formation, forte de son expérience auprès des jeunes et des adultes les accompagnant.

L'ensemble de l'équipe qui organise et anime les formations autour des violences conjugales et du sexisme s'est



mobilisée pour que notre organisme de formation obtienne la **certification qualité « Qualiopi » en décembre 2021**. Ce travail a permis de **créer/améliorer les outils** (grille d'analyse des besoins du commanditaire, règlement intérieur validé par le Conseil d'Administration, fiches de présentation des lieux de formation, questionnaires d'évaluation des compétences acquises, grille de bilan de formation) **ainsi que les procédures en place** (suivi des abandons-réclamations-dysfonctionnements, accueil de personnes porteuses de handicap, organisation du classement des documents sur le nouveau serveur)

Le contenu et le calendrier des **formations « internes »** sont présentés dans notre « programme de formations et d'actions », catalogue édité et mis à jour chaque année. **En 2021, une nouvelle formation a été créée ; « Comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail ».**

Les formations s'adressent à tout type de professionnel-le-s et bénévoles de nos territoires d'intervention, souhaitant approfondir leurs connaissances sur les violences conjugales, les violences faites aux femmes et l'égalité femmes-hommes. Nous privilégions la mixité professionnelle, qui permet la mise en réseau des actrices et acteurs du social, de la santé, des forces de l'ordre, de l'éducation, du logement, de l'emploi... La formation sur la thématique des violences conjugales prend la forme d'une sensibilisation d'une demi-journée, prérequis aux 2 à 4 journées de formation qui suivent.

Nous organisons également des **formations « externes », à la demande de partenaires**. Les fondements théoriques ne varient pas, cependant nous adaptons le contenu aux besoins des commanditaires. **En 2021, l'activité de ces formations externes a augmenté.**

1. Les sensibilisations

Les sensibilisations permettent aux professionnel-le-s qui le souhaitent, de pouvoir bénéficier d'une information générale sur les violences conjugales. Sur une demi-journée, elle donne un premier niveau de connaissances sur l'ampleur du phénomène, ses mécanismes et les missions de Paroles de Femmes - Le Relais.

Les outils utilisés sont le brainstorming, le film outil « Fred et Marie », mettant en évidence le cycle de la violence et le caractère insidieux des violences psychologiques pour mieux comprendre la notion d'emprise. L'approche pédagogique alterne apports théoriques et apports pratiques, par l'exemplification à partir de situations issues du terrain et au travers d'échanges entre participant-e-s. Les sensibilisations sont animées par la cheffe de projet formation.



En 2021 a eu lieu la première sensibilisation à Etampes, en Essonne, au sein de l'espace Jean Carmet. Un travail a été effectué pour **organiser les sensibilisations sur les territoires du Relais Sénart (Vert St Denis) et de la Maison des Femmes (Montereau Fault Yonne) dans des locaux plus vastes, lumineux et aérés.** Ainsi nous remercions le Relais Jeunes de Moissy Cramayel pour la mise à disposition de leur salle, ainsi que l'antenne de Montereau pour celle de l'accueil de jour. Les sensibilisations à Massy ont lieu au sein de la Maison de l'emploi et de la formation, permettant aux participants de visiter les locaux de l'association et rencontrer potentiellement des professionnel-le-s.

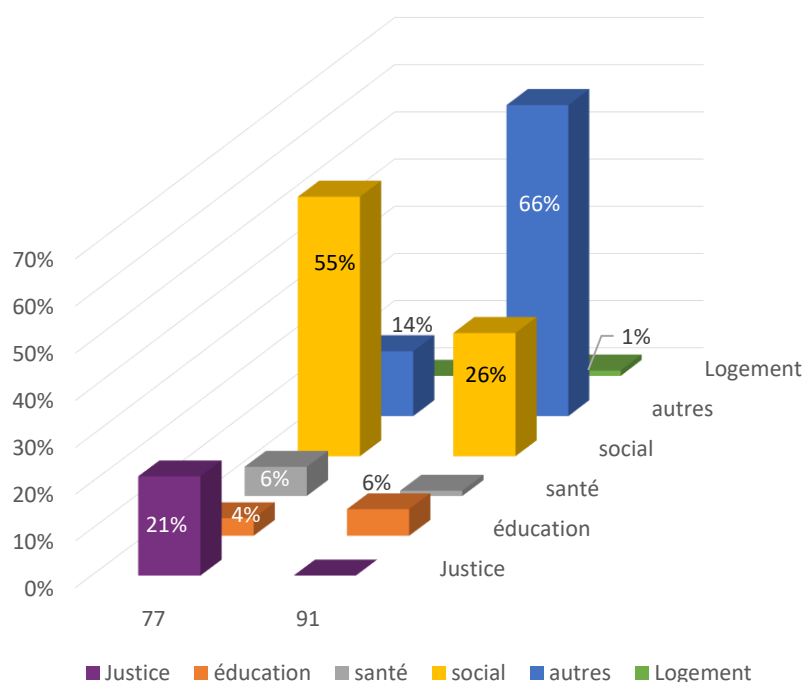


Nos sensibilisations ont bénéficié en 2021 à 80 professionnel-le-s en Seine et Marne (59 en 2020) au travers de 7 actions en interne. En Essonne, les sensibilisations ont touché 88 personnes (42 en 2020), via 3 actions en interne et 5 en externe.

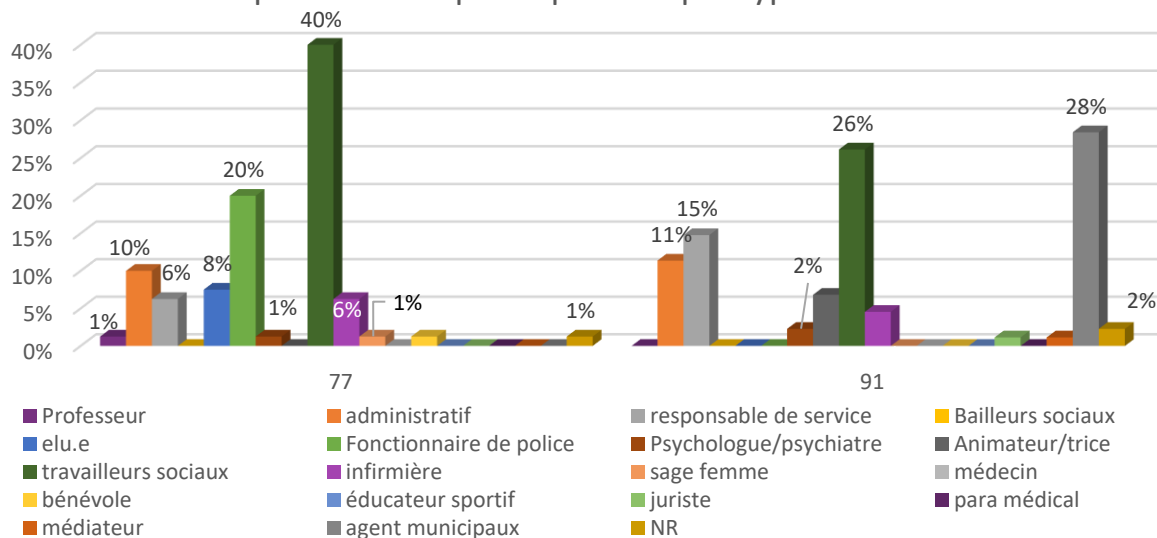
Concernant le **type de professionnel-le-s** sensibilisé-e-s, pour la première fois une part importante concernait les agents de divers services de mairies (Longjumeau, Palaiseau, Les Ulis), ainsi que le secteur habituel du **social**, puis de la **justice** (interventions au Centre Régional de Formation de la Police Nationale et auprès des forces de l'ordre en Seine et Marne).



Répartition du nombre de personnes sensibilisées par secteur d'activité



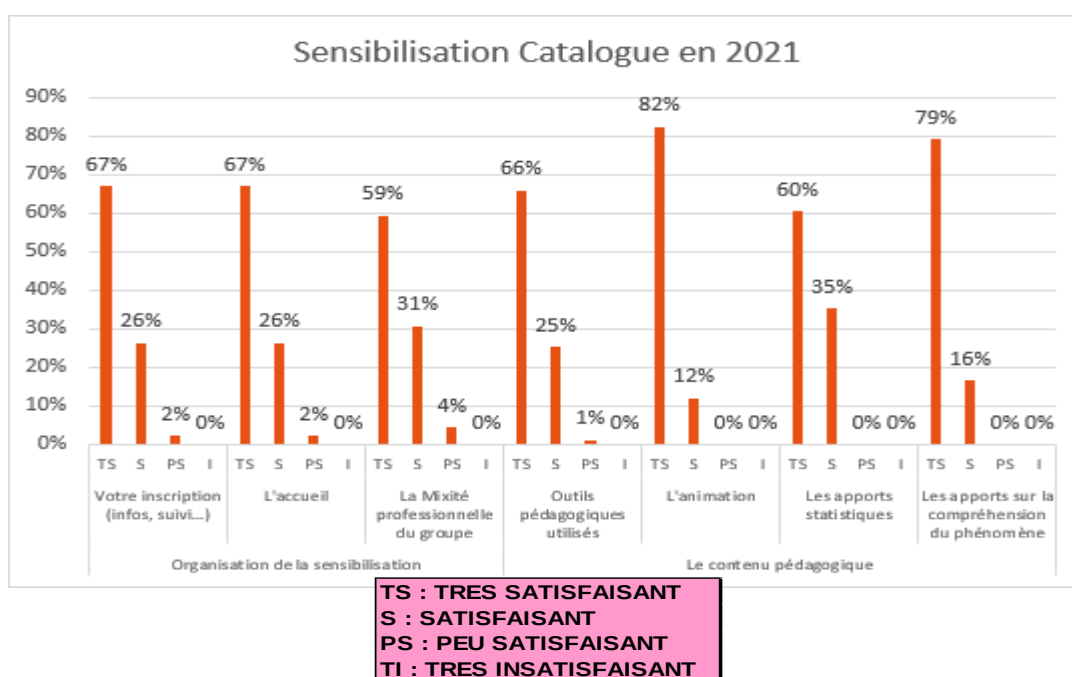
Répartition des participant.e.s par type de métier



La prépondérance de professionnel-le-s du **secteur social et de la fonction publique** explique l'écart entre la part de femmes et d'hommes sensibilisé-e-s, les premières étant surreprésentées dans ces **domaines d'activité genrés**.



La satisfaction est toujours aussi bonne :



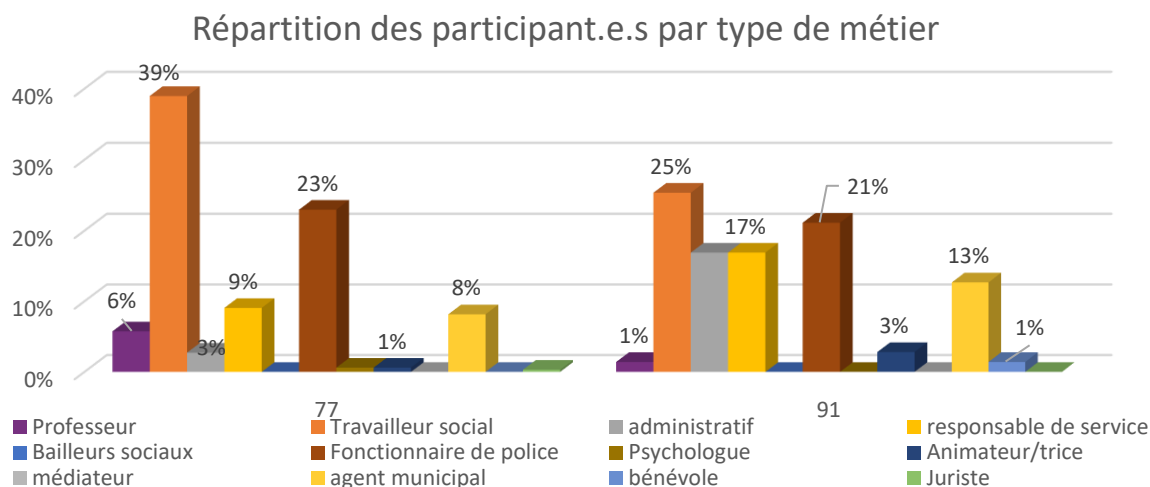
2. Les formations



Elles ont pour objectif de permettre aux participant-e-s d'acquérir des outils pour interroger leurs pratiques professionnelles et pour intervenir de manière adaptée auprès des femmes et des enfants victimes de violences conjugales. **L'approche participative est privilégiée** pour favoriser l'appropriation des notions abordées à partir d'outils d'animation variés (cartes mentales, photo-langage, films-outils, études de cas, mises en situation...). **L'expertise de Paroles de Femmes - Le Relais** est transmise à travers chaque module, qu'elle soit **empirique** (expérience d'accompagnement des personnes) ou **théorique** (recherches et enquêtes scientifiques nationales et internationales).

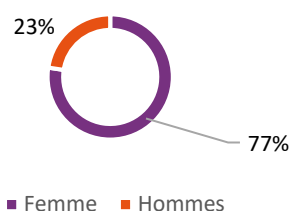
En 2021, 3 sessions de formation interne ont été organisées. **Les formations externes se sont bien développées, soit 28 sessions organisées en Seine et Marne (dont 5 autour du sexisme), et 9 en Essonne. Au total, ce sont 429 personnes qui ont été formées (338 en 2019 et 320 en 2018).**

Concernant les **professionnel.le.s formé.e.s** : en Seine et Marne, comme les années précédentes, la **fonction de travailleur.se social.e** est prépondérante. En Essonne, les **agents municipaux et responsables de service** y sont autant représentés. Sur les 2 départements, des sessions de formation ont été organisées auprès des **forces de l'ordre**.

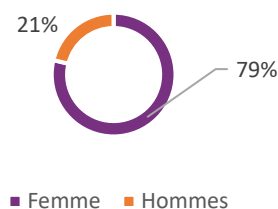


Le différentiel de genre est moins important cette année, et s'explique par le fait d'avoir davantage touché les **forces de l'ordre et responsables de service, des fonctions sociologiquement portées par des hommes**.

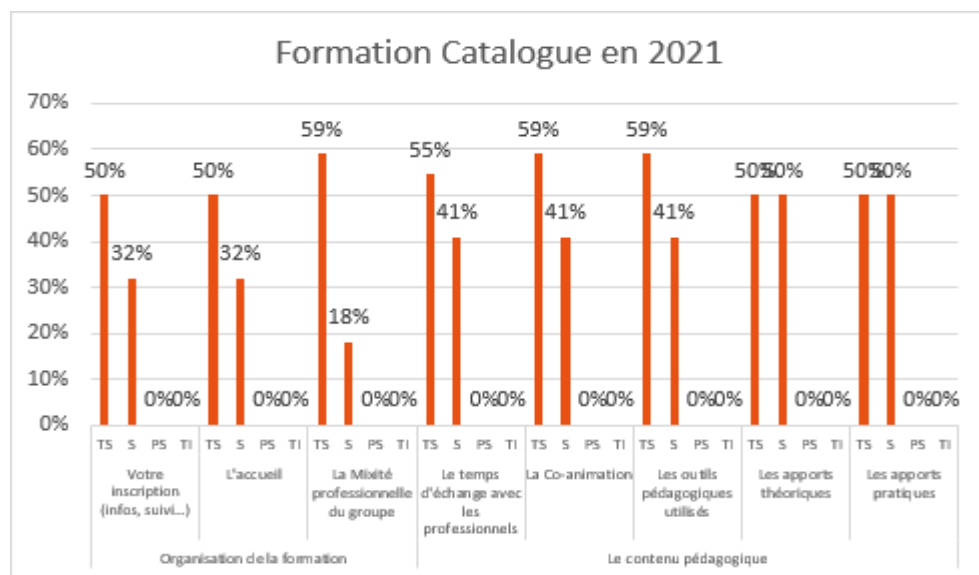
Seine-et-Marne



Essonne

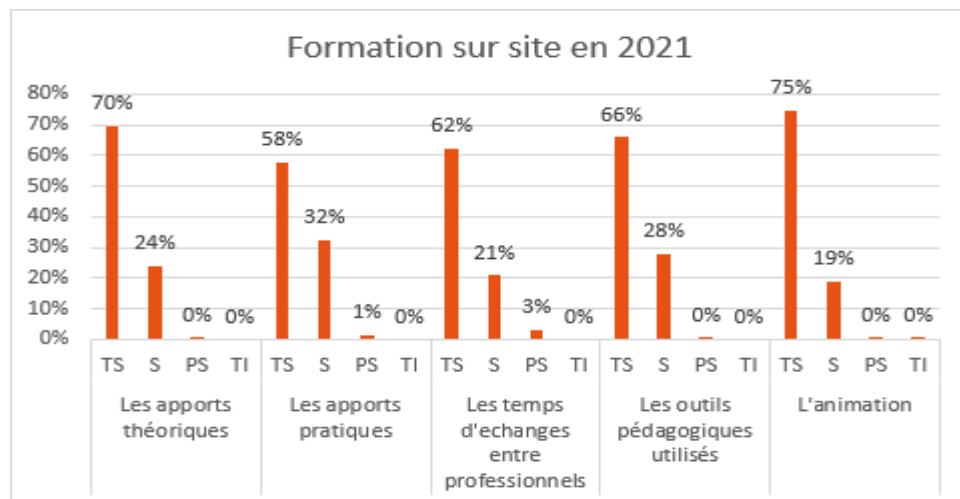


La quasi-totalité des participant.e.s aux formations prévues par notre programme d'actions les ont jugées satisfaisantes voire très satisfaisantes sous divers aspects. Elles semblent donc répondre aux besoins des professionnel-le-s. Le plus apprécié est l'accueil réservé aux participant.e.s ainsi que l'animation et les apports théoriques et pratiques.



TS : TRES SATISFAISANT
S : SATISFAISANT
PS : PEU SATISFAISANT
TI : TRES INSATISFAISANT

TS : TRES SATISFAISANT
S : SATISFAISANT
PS : PEU SATISFAISANT
TI : TRES INSATISFAISANT



En 2021, de nouvelles actions de formations externes :

- ✓ **Nouvelle formation « Comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail », organisée et animée à Palaiseau et Savigny le Temple**
- ✓ **Premières formations au sein de mairies en Essonne : Dourdan, Villebon sur Yvette, Les Ulis, Longjumeau, Igny** ont sollicité des sessions de 2 jours pour repérer, analyser, accompagner ou orienter les femmes et enfants victimes de violences conjugales. **Nous avons formé des agents d'accueil, de l'enfance, du périscolaire, de la jeunesse, du CCAS, du logement, de la communication, des ressources humaines, et de la police municipale.**
- ✓ **9 sessions de formation à « l'accueil et la prise en charge des femmes victimes de violences par les forces de l'ordre »** ont été organisées sur les 2 départements, grâce à un financement de la région Ile de France et la coordination du Centre Hubertine Auclert. **Nous avons pu former les compagnies de gendarmerie de Fontainebleau, Provins et Coulommiers, ainsi que les équipes « Police Secours » de Seine et Marne au sein de la DDSP de Melun. Nous avons également formé les responsables et membres du nouveau groupe « violences conjugales » des commissariats de Palaiseau, Massy, Longjumeau et les Ulis.**
- ✓ Dans la continuité de notre partenariat de 2019 avec le **pôle précarité de la Croix rouge Ile de France**, nous avons formé leurs agents à travers 3 sessions (2 jours « femmes victimes », 2 jours « enfants victimes », et « retour d'expérience »)
- ✓ Nous avons repris les interventions auprès des **agents de Nangis, ainsi que de Savigny le Temple, ainsi que des étudiants assistants sociaux de l'IRTS de Melun.**
- ✓ Nous avons formé **l'ensemble de la nouvelle équipe d'accompagnement des familles hébergées en hôtel 115 (PASH77) de Seine et Marne**, soit 2 sessions et 2 journées de retour d'expérience au sein des locaux d'Equalis.
- ✓ En 2018, nous avons été contactés par le groupe de travail Petite Enfance de Paris 20^{ème}. Il est constitué par des responsables du Service social scolaire du 20^{ème} (DASES), la Chargée des partenariats et coordinatrice du Contrat de prévention et de sécurité (DPSP), la Chargée de développement local à l'EDL les Portes (DDCT), une Chargée de projet à l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes (OPVF), d'assistants sociaux scolaires du 20^{ème}(DASES) et d'une Médiatrice familiale (SSP-CASVP 20). Ce groupe avait pour projet de développer une formation « Accompagner les enfants co-victimes de violences conjugales » session d'approfondissement à la formation DASES « Prise en charge des situations de violences conjugales ». Après un travail d'analyse et d'échange sur leurs besoins, la formation a été créée en 2019 et un premier groupe a pu la tester en décembre 2020. Cet essai fût concluant et sera probablement reconduit l'année prochaine.



La création du réseau partenarial de Fontainebleau autour des violences conjugales

Travailler ensemble autour des situations de violences conjugales du territoire de la communauté de communes nécessitait de bénéficier d'une grille de lecture commune, d'une connaissance partagée et affinée des mécanismes à l'œuvre, des stratégies des auteurs-rices, et éléments de dangerosité.

➤ Lancement autour de 4 sessions de formation :

Quatre sessions de 3 jours de formation ont donc été organisées avec la direction de la MDS de Fontainebleau fin 2020 et en 2021. Ces formations étaient adressées au personnel du Conseil Départemental (MDS, PMI, SAPHA...), ainsi qu'aux partenaires du territoire : Hôpital, Maison des adolescents, CCAS, CAF, SPIP, Centres d'hébergement, Education nationale, Mission locale, Prévention spécialisée, services d'aides à domicile, forces de l'ordre...

Ainsi la pluralité des regards et missions ont permis d'affiner la compréhension du phénomène et de mieux se connaître pour travailler ensemble ensuite. **Nous avons ainsi pu former 51 personnes.**

➤ Animation de rencontres partenariales :

Chacune des sessions de formation a alterné avec une rencontre partenariale, où étaient invités les participants aux formations précédentes, dotés désormais de compétences communes.

Une **charte** ainsi qu'une **fiche de présentation des situations** ont été travaillées et soumises aux participants, afin de lancer la dynamique des échanges, dans le respect de l'anonymat des situations, ou du secret partagé suivant les besoins repérés. Les personnes concernées étaient en effet sollicitées pour donner leur accord.

Les rencontres partenariales ont eu lieu au sein de la MDS et du Centre Equestre Le Grand Parquet.

Lors de la **première réunion en juin 2021, 12 personnes de services très variés étaient présentes pour évoquer des situations complexes rencontrées** (MDS, SPIP, CAF, CCAS, Police Nationale, CPES, Empreintes, Paroles de Femmes - Le Relais).

Lors de la **seconde rencontre en septembre 2021, nous avons pu faire un point d'actualité législative avec les 11 participants, pour certains différents de la première rencontre**, autour de la mise en application de la loi de 2020 apportant de nouvelles mesures contre les violences conjugales.

Lors de la **troisième rencontre en novembre 2021, le médecin et la psychologue des UMJ étaient présentes pour présenter leur mission devant une vingtaine de personnes**. Les échanges étaient riches, des pistes de réflexion ont été lancées autour du suivi psychologique des enfants touchés, ainsi que la possibilité de solliciter l'évaluation des répercussions psychologiques des victimes. Décision a été prise lors de cette rencontre d'alterner évocation des situations et présentation de partenaires lors des prochaines réunions partenariales.

La **quatrième rencontre en janvier 2022 a réuni 12 personnes. Nous y avons fait un retour du travail de la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (CIIVISE)**. Nous avons ensuite travaillé la **situation d'une femme**. Les échanges ont permis d'amener plusieurs hypothèses à approfondir, ainsi qu'un appui de la nouvelle intervenante sociale en commissariat dans la situation.

➤ Perspectives en 2022 :

Les participant-e-s aux réunions partenariales ont fait part de leur satisfaction de sortir de l'isolement, l'incompréhension et le sentiment d'impuissance rencontrés dans les situations. En effet l'emprise et la peur des victimes les amènent à cacher, mentir, minimiser les violences. Les auteur-rice-s de leur côté mentent également, et développent des stratégies de camouflage de la situation familiale.

Ainsi, nous avons souhaité ensemble, en coopération avec la directrice de la MDS de Fontainebleau, **poursuivre l'organisation, la mobilisation et l'animation de ces rencontres bimensuelles auprès d'un réseau d'une cinquantaine de professionnels**. Ce réseau vient d'être créé, la mobilisation a pris, les échanges se font avec beaucoup de bienveillance et de professionnalisme, résolvant des situations complexes et lourdes. L'objectif serait de le stabiliser, afin qu'il puisse perdurer.

Chapitre IV : LES PERSPECTIVES 2022 DU PÔLE PREVENTION FORMATION

AXE 1 : POURSUIVRE LA COLLABORATION ENTRE LES DEUX EQUIPES DE PREVENTION / LE DEVELOPPEMENT DES FORMATIONS AUTOUR DU SEXISME

L'année 2022 sera mise à profit pour continuer d'étendre le territoire d'intervention de nos actions de prévention sur l'Essonne (Paris-Saclay et Sud Essonne) et la Seine-et-Marne. Nous allons poursuivre les actions mutualisées entre les deux sites, notamment autour de la montée en charge des nouvelles actions de formation autour du sexisme.

AXE 2 : DÉVELOPPEMENT DE FORMATIONS EXTERNES EN ESSONNE

Pour la première fois en 2021, 8 sensibilisations d'une demi-journée et près de 10 sessions de formation de 2 à 3 jours ont été financées et organisées avec diverses municipalités ou auprès des forces de l'ordre. L'objectif est de poursuivre l'accroissement des formations en Essonne.

AXE 3 : POURSUIVRE LE RÉSEAU PARTENARIAL DE L'AGGLOMÉRATION DE FONTAINEBLEAU

Les rencontres de 2021 ont été riches de travail autour de situations concrètes, de points d'actualité législative et d'interventions de partenaires extérieurs. Les porteurs du réseau, que sont la MDS de Fontainebleau et Paroles de Femmes le Relais, ont sollicité le soutien du Conseil Départemental pour pouvoir poursuivre en 2022 la préparation, la mobilisation et l'animation de ces rencontres.

AXE 4 : POURSUIVRE LA FORMATION DES FORCES DE L'ORDRE

La Région Île de France a décidé de réitérer en 2022 sa dotation d'un fonds pour former les forces de l'ordre. En effet, la police et la gendarmerie jouent un rôle important dans les parcours des femmes victimes de violences conjugales. Notre association s'est positionnée sur le territoire de la Seine et Marne, notre consœur Solidarités Femmes 91 se positionnant sur le département de l'Essonne. Il s'agira en 2022 de former cette fois-ci des services de Police Municipale, les référents VIF de Gendarmerie de tout le département, en complément de nouveaux agents de Police Secours du 77.

ANNEXES

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSOCIATION PAROLES DE FEMMES – LE RELAIS

ANNÉE 2021

Personnes Morales

- Agglo Grand Paris Sud Sénart, représentée par Patrick RAUSCHER, Conseiller
- Mairie de Combs-la-Ville, représentée par Guy GEOFFROY, Maire
- Mairie de Nandy, représentée par Claudie ORMEAUX, Maire adjointe
- Mairie de Savigny-le-Temple, représentée par Marie-Line PICHERY, Maire
- Association ADIL, représentée par Véronique CHAMOREAU, Directrice
- Centre Hospitalier sud Seine-et-Marne, représenté par Benoît FRASLIN, Directeur

Personnes Physiques :

- Madame Michèle BARRET
- Madame Françoise BIHARRE
- Madame Claudine CARABASSE
- Madame Nicole CREPEAU
- Madame Jeanine DUPRIEZ
- Madame Ségolène DURAND
- Madame Hafida NAOUI
- Monsieur Max RAYNAUD
- Madame Sophie VIVIEN

Sophie VIVIEN, Présidente



LISTE DES MEMBRES DU BUREAU
DE L'ASSOCIATION PAROLES DE FEMMES –LE RELAIS
ANNÉE 2021

Titre	Nom	Prénom
Présidente :	Madame VIVIEN	Sophie
Vice-Présidente	Madame DUPRIEZ	Jeanine
Vice-Présidente	Madame CREPEAU	Nicole
Trésorière :	Madame ORMEAUX	Claudie
Trésorier adjoint :	Monsieur RAYNAUD	Max
Secrétaire :	Madame CARABASSE	Claudine
Secrétaire adjointe :	Madame NAOUI	Hafida

Sophie VIVIEN, **Présidente**



SIGLES UTILISÉS COMMUNÉMENT

AEO : Accueil Ecoute Orientation

ALT : Allocation Logement Temporaire

ARS : Agence Régionale de Santé

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

CLC : Commission Locale de Concertation

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

DALO : Droit Au Logement Opposable

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DLA : Diagnostic Local d'Accompagnement

DRIHL : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

FNSF : Fédération Nationale Solidarité Femmes

MDS : Maison des Solidarités

MJD : Maison de la Justice et du Droit

ONC : Ordonnance de Non Conciliation

ONED : Observatoire National de l'Enfance en Danger

SAN : Syndicat d'Agglomération de Sénart (Grand Paris Sud)

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

VANI : Votre Avis nous Intéresse